

e EYES ON EUROPE



L'EUROPE PEUT-ELLE
S'UNIR FACE À
LA MENACE
TERRORISTE ?

EUROPEAN SECURITY
AGAINST TERRORISM

EYES ON EUROPE #22
ÉTÉ 2015
WWW.EYES-ON-EUROPE.EU

FR / 2-3 EDITORIAL /
QUEL CONTRE-TERRORISME
EUROPÉEN ?

EN / 6-7 TRIBUNE /
EU COUNTER-TERRORISM :
ACTIONS, LIMITATIONS, AND
THE ROLE OF EUROJUST

LU / 8 LANGUE INVITÉE /
D'LËTZEBUERGER PRESIDENCE
VUM CONSEIL VUN DER
EUROPÄESCHER UNIOUN :
D'UNIOUN DE BIERGER MËI
NO BRÉNGEN

EN / 9 LANGUE INVITÉE/
THE UPCOMING LUXEMBOURG
PRESIDENCY : BRINGING THE
UNION CLOSER TO ITS
CITIZENS



Dossier

FR / 12 - 13
JE SUIS CHARLIE :
LES LACUNES DE L'UE

EN / 14 - 15
FREEDOM AND SECURITY
IN THE FIGHT AGAINST
TERRORISM :
A CONTRADICTION ?

DE / 16 - 17
DIE RECHTLICHEN
GRUNDLAGEN DER
TERRORISMUSBEKÄMPFUNG
IN DER EUROPÄISCHEN UNION

FR / 18 - 20
LE PNR EUROPÉEN :
UN PROJET CONTROVERSÉ

EN / 21 - 22
UNITED AGAINST TERROR



Relations internationales

FR / 25 - 26
LA CRISE MÉDITERRANÉENNE :
L'EUROPE FACE AU TERRORISME
ET À L'IMMIGRATION

EN / 27 -28
BETWEEN PAST AND FUTURE -
HISTORICAL POLICY OF CENTRAL
AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES
IN THE CONTEXT OF THE CRISIS
IN UKRAINE

FR / 29 -30
L'IRAN, UN PARTENAIRE
POTENTIEL IMPORTANT DE L'UE ?

FR / 31 - 33
LE PHÉNOMÈNE DES COMBATTANTS
DJIHADISTES EN EUROPE :
QUELS CHANGEMENTS
POUR L'ESPACE DE LIBERTÉ,
DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE ?

EN / 34 - 36
REGIONS AND POWER,
THE EU AS A SECURITY ACTOR
IN CENTRAL AFRICAN REPUBLIC



Économie et social

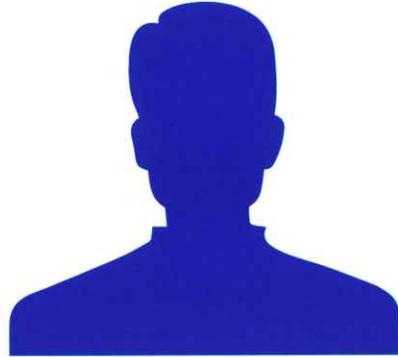
FR / 43 - 44
LE FUTUR ACCORD DE PARIS :
UN ENJEU FONDAMENTAL POUR
TOUS LES CITOYENS

EN / 45 - 46
A COMMON URBAN AGENDA FOR
THE FUTURE OF EUROPEAN CITIES

DE / 47 - 48
YODAS EUROPÄISCHE
GRUNDEINKOMMEN,
REALITÄT IN 2020 ?

FR / 49 - 51
LA JEUNESSE LGBTIQ À L'ÉPREUVE
DE LA TOLÉRANCE EN EUROPE

FR/ 52 - 53
QUEL FUTUR POUR L'ÉCONOMIE
EUROPÉENNE ?



Citoyenneté

DE / 56 - 57
ZUM PHÄNOMEN PEGIDA

FR / 50 - 59
L'INITIATIVE STOP TTIP :
GENÈSE D'UN AFFRONTMENT
JURIDIQUE EN COURS

EN / 60 - 61
NATIONAL IDENTITIES
CHALLENGING CENTRAL
EUROPEAN DEMOCRACIES

FR / 62 - 64
LA DIRECTIVE EUROPÉENNE
« PASSENGER NAME RECORD ».

FR / 65 - 66
FREEDOM OF EXPRESSION
THE CORNERSTONE OF DEMOCRACY



Book & documentary review

FR / 68
PUISSANTE ET INCONTRÔLÉE
LA TROÏKA

EN / 69
THE CZECH REPUBLIC
AND THE EUROPEAN UNION

FR / 70 - 71
DE L'ÉCOLOGIE À L'AUTONOMIE /
TOUS COBAYES ?

73
CRÉDITS

EU COUNTER-TERRORISM: ACTIONS, LIMITATIONS, AND THE ROLE OF EUROJUST

MICHÈLE CONINSX, PRESIDENT OF EUROJUST

ON 7 JANUARY 2015, TWO MEN ATTACKED THE PARIS HEADQUARTERS OF THE FRENCH SATIRICAL JOURNAL, CHARLIE HEBDO, KILLING 11 PEOPLE AND WOUNDING 12 OTHERS. THESE EVENTS HAVE PROMPTED A STRONG RESPONSE BY THE PUBLIC, THE MEMBER STATES AND EU INSTITUTIONS. IN RESPONSE TO A REQUEST BY THE MAGAZINE EYES ON EUROPE, EUROJUST, THROUGH ITS PRESIDENT MICHÈLE CONINSX, HAS DECIDED TO COMMENT ON THE EUROPEAN UNION'S ROLE AND ACTIVITIES IN THE FIGHT AGAINST TERRORISM, THE LIMITATIONS ON EU ACTION, AND, PARTICULARLY, THE IMPORTANCE OF EUROJUST.

EU ACTIONS AND THEIR LIMITATIONS IN THE FIGHT AGAINST TERRORISM

The Council of the European Union has had in place since 2005 a Counter-Terrorism Strategy with four pillars (prevent, protect, pursue, respond) and has expanded international cooperation in the fight against terrorism (17594/1/11 Rev 1). In light of the Paris attacks, the Commission foresees the adoption of a European Agenda on Security, as mentioned in the Commission working programme for 2015 (MEMO/15/3140).

The European Union supports Member States in the fight against terrorism by creating a legal environment and framework (2002/475/JHA, 2008/919/JHA), developing common capabilities (e.g. Schengen Information System (SIS), EU Civil Protection Mechanism), providing financial assistance to the establishment of operational cooperation between practitioners and front-line actors (ATLAS, Airpol), working together with Member States and stakeholders (e.g. Chemical Biological, Radiological and Nuclear and Explosives (CBRN-E) expert groups), ensuring that the security and fundamental rights of citizens are protected in all relevant EU policies, and providing financing to Member States through the Internal Security Fund (ISF) to fight against terrorism.

The European Union provides a number of tools to increase law enforcement coordination (EAW, ECRIS, EU-US Mutual Legal Assistance agreement) and focuses on the movement of legally owned firearms (91/477/EEC, 2008/51/CE, Regulation 258/2012).

Radicalisation in prisons is a current key topic of debate, addressed through the 2011 Radicalisation

Awareness Network (RAN) (MEMO/15/3140). The European Union is involved in the prevention of financing of terrorism (2010 agreement with the USA on the transfer of financial data within the framework of the TFTP Agreement).

Protection against terrorist attacks includes encouraging Member States' law enforcement agencies to cooperate on concrete actions and developing guidelines on soft target protection, such as Airpol. The Commission has crisis response mechanisms and organises crisis management exercises. All these measures are funded via the ISF, which has a budget of EUR 3.8 billion (MEMO/15/3140). Current proposals, many of them predating the Paris shootings and the recent discussion on foreign fighters, contemplate the possibility of creating a European Passenger Name Record (PNR) framework, amending the Schengen Borders Code to allow for broader consultation of SIS II during the crossing of external borders by individuals with free movement rights, and stricter external border controls for EU nationals (6891/15).

A main limitation regarding EU action is that crisis management and the fight against terrorism are mostly within the competence of the Member States. Many EU instruments rely on effective implementation by Member States. This multilevel fight may lead to coordination problems. While legislative progress has been achieved at EU and national level, some criminal conduct is not yet covered (indirect provocation or procurement, passive training in terrorism).

A multidisciplinary approach for better coordination is currently lacking, making cooperation more difficult. In addition, some of the EU's tools are incomplete, such as the European Criminal Records Information System (ECRIS), which only covers EU nationals convicted in the Member States. Other setbacks include the fact that the Member States decide whether to protect fundamental rights when implementing EU law and the controversial nature of the PNR and SIS II proposals (possible rule of law, fundamental rights and inefficiency/inadequacy issues) (Bigo et al, 2015). Further challenges include the gathering and admissibility of e-evidence in compliance with the rule of law, and financial investigations and judicial cooperation with third States. These obstacles demonstrate the necessity for novel counter-terrorism solutions.

THE IMPORTANCE OF EUROJUST

Eurojust supports coordination and cooperation between competent Member State authorities when dealing with the investigation and prosecution of serious cross-border crime, including terrorism. Its supporting role in the fight against terrorism is essential and highly appreciated. Eurojust is playing an active role in monitoring national responses, identifying challenges and disseminating best practice in investigations and prosecutions related to the emerging phenomenon of foreign fighters to practitioners in the field.

At operational level, Eurojust assists Member States in their responses to the phenomenon by facilitating the execution of European Arrest Warrants (EAWs), MLA requests, the organisation of coordination meetings, and the setting up and running of JITs. Eurojust also receives information on prosecutions and convictions for terrorist offences from Member State competent authorities under Council Decision 2005/671/JHA. In addition, Eurojust holds strategic and tactical meetings on terrorism, which allow for sharing of expertise and information on best practice and case law. Eurojust's input on a potentially better use of the existing platforms and services for sharing pertinent information has been considered by the Standing Committee on Internal Security (COSI) (6606/15). Since 2008, Eurojust publishes a quarterly Terrorism Convictions Monitor (TCM).

Eurojust's future tasks in counter-terrorism can only grow and evolve. In June 2014, the European Council proposed a reinforced coordination role for Eurojust by, for example, involving it in the review and update of the Internal Security Strategy by mid-2015 and in the improvement of cross-border information

exchange, including criminal records (EUCO 79/14).

Increased cooperation and information exchange in the fight against illicit firearms is also considered a priority in the counter-terrorism context, demonstrating the need for an organisation focused on cooperation and coordination, such as Eurojust (6891/15). Eurojust, along with other bodies such as Europol, Frontex and CEPOL, is likely to be involved in cooperating in future capacity-building projects and activities with interested Middle Eastern and North African (MENA) countries on law enforcement, radicalisation, crisis and emergency response, foreign fighters and returnees, etc. Eurojust will continue to make an important contribution to the European counter-terrorism effort (6048/15).

The challenges that terrorism presents to the European Union are numerous. While the European Union has been active in counter-terrorism for a long time, some inherent limitations still need to be overcome. In this context, Eurojust has been and will continue to be an essential player in improving cooperation and coordination of prosecutions and information exchange. The current reflections on counter-terrorism matters triggered by the phenomenon of foreign fighters might provide Eurojust with new opportunities and challenges to show its added value in this field.



D'LËTZEBUERGER PRËSIDENCE VUM CONSEIL VUN DER EUROPÄESCHER UNIOUN : D'UNIOUN DE BIERGER MÉI NO BRËNGEN.

VUM 1. JULI BIS DEN 31. DEZEMBER 2015 IWWERHËLLT LËTZEBUEG FIR D'ZWIELEFTE KÉIER D'PRËSIDENCE VUM CONSEIL VUN DER EU. D'LËTZEBUERGER PRËSIDENCE FËNNT AN ENGEM KADER STATT DEEN DUERCH INSTITUTIONELL ÄNNERUNGEN A GROUSS GESELLSCHAFTLECH ERAUSFUERDERUNGE BESTËMMT GËTT.

JEAN ASSELBORN,
AUSSEN AN EUROPAMINISTER,
MINISTER FIR IMMIGRATIOUN AN ASIL.

Als ee vun de Grënnerstaaten vun der Europäescher Unioun erwaard Lëtzebuerg mat Freed dës Erausfuorderung a gesäit doranner och eng besonnesch Geleeënheet fir d'europäesch Integratioun duerch eng pragmatesch an resultatorientéiert Approche virunzedeiwen.

Um Sommet vum Juni 2014 hunn d'Staats- a Regierungsscheffen sech op eng „Strategesch Agenda fir d'Unioun“ gëeenegt. Dës Agenda definéiert d'Prioritéiten op déi sech d'EU wëll konzentréieren fir mat den Defiën, déi virun eis leien, ëmzegoen. D'Strategesch Agenda, d'Haaptprioritéiten an den Aarbechtsprogramm déi di nei Kommissioun virgestallt huet, souwéi de sougenannten Trioprogramm vun der italienescher, der lettescher an der lëtzebuergescher Présidence, dat sinn déi zentral Inspiratiounsquellen vum Programm vun der lëtzebuergescher Présidence. Lëtzebuerg huet et sech als Ziel gesat, während senger Présidence an enger Rei vun zentrale Beräicher virun ze kommen and konkret Resultater ze presentéieren.

Lëtzebuerg schafft an dësem Moment un der Definitioun vu sengen Haaptprioritéiten vun der Présidence. Obwuel dëse Prozess nach am gaangen ass, sou ass et lo scho méiglech eng Rei vun zentrale Sujeten ze nennen.

Fir d'éischt geet et drëms, wirtschaftleche Wuessstem a nei Aarbechtsplazen ze schafen. Der Europäescher Kommissioun hiren Investitiounsplang fir Europa spillt an dësem Zesammenhang eng wichteg Roll. Lëtzebuerg leet hei den Accent op d'Schafung vun engem efficace Kader fir eng innovativ a kompetitiv Wirtschaft. Erfolgräich ëmgesat, kann dësen Investitiounsplang privat an ëffentlech Investitiounen an der Héicht vun 315 Milliarden Euro generéieren.

Zweetens, Lëtzebuerg wäert déi sozial Dimensioun vun der EU an de Mëttelpunkt stellen. Mir sinn der Opfaassung, datt sozial Investitiounen Hand an

Hand gi mat der EU hirem Ziel fir e méi nohaltege Wuessstem ze schafen. Mesuren géint d'Aarbechtslosegkeet engersäits an d'Konvergenz vun de Sozialpolitiken stinn dofir uewen op der Agenda vun der lëtzebuergescher Présidence.

Doriwwer eraus ass et der lëtzebuergescher Présidence hir Ambitioun de EU Bannemaart nei ze beliewen, an zwar duerch Mesuren déi de gudden Fonctionnement vum Bannemaart cibléieren. Besonnesch vill Opmierksamkeet kënnt der Entwécklung vun engem richtegen digitale Bannemaart zou. Dëse schafft nei Opportunitéiten fir Bierger a fir eng zukunftsorientéiert Wirtschaft.

Froen déi der EU hir allgemeng Kompetitivitéit um internationalen Niveau ugi sinn och wichteg. Zu deenen aneren Haaptsubjete vum Programm vun der lëtzebuergescher Présidence gehéieren d'nohaltege Entwécklung an der EU hir extern Dimensioun am allgemengen.

Fir d'EU méi no un hier Bierger ze bréngen, ass et der lëtzebuergescher Présidence och wichteg d'Fräiheeten, d'Justiz an d'Sécherheet innerhalb vun der Unioun ze fördern an ze alignéieren. Aus dësem Grond wëllt Lëtzebuerg kloer Fortschrëtt an deenen ënnerschiddleche Beräicher vum Domaine vun der Justiz an den Affaires intérieures realiséieren (Familljerecht, Dateschutz, bannenzeg Sécherheet, Immigratioun an Asylpolitik). E besonneschen Accent wäert dobäi drop geluecht ginn ze kucken, wéi mir kennen eng besser Äntwert ob déi Flüchtlingswell fannen, déi esou vill Mënscheliwwen am Mëttelmier fuerdert.

D'Présidence ass sécherlech eng immens aarbechtsintensiv Zäit, virun allem fir kleng Memberstaaten ewéi Lëtzebuerg, mee et ass och eng spannend Aufgab op déi mir eis freeën. Mir sinn zouversichtlech datt mir dësen Defi erfolgräich wäerten meeschten.

THE UPCOMING LUXEMBOURG PRESIDENCY : BRINGING THE UNION CLOSER TO ITS CITIZENS

BETWEEN 1 JULY AND 31 DECEMBER 2015 AND FOR THE 12TH TIME IN ITS HISTORY, LUXEMBOURG WILL TAKE THE REINS OF THE COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION. THE LUXEMBOURG PRESIDENCY WILL TAKE PLACE AGAINST A BACKGROUND OF CHANGING INTER-INSTITUTIONAL RELATIONS AS WELL AS GREAT SOCIETAL CHALLENGES.

As one of the founding EU Member States, Luxembourg is looking forward to this challenge and perceives it as an opportunity to advance European integration with a hands-on, result-oriented approach.

At the EU Summit in June 2014, the heads of state and government agreed on a "Strategic Agenda for the Union in times of change" that clearly defines the priorities on which the EU will focus in order to deal with the challenges ahead. The Strategic Agenda will, together with the key priorities put forward by the new European Commission and those outlined in the joint programme of the Italian-Latvian-Luxembourg Trio Presidencies, be the main source of inspiration for the Luxembourg Presidency programme. During its term at the helm of the EU Council, Luxembourg will do its utmost to advance work in the respective priority areas and to deliver concrete results.

Luxembourg is currently working on defining its core priorities for the Presidency. While the process is still ongoing, a few main topics can already be distinguished.

First of all, boosting economic growth and job creation will certainly be a key priority for Luxembourg. In line with the Investment Plan for Europe, as presented by the European Commission, the Luxembourg Presidency will have a strong focus on putting in place the right framework for an innovative and competitive economy. If successfully implemented, the investment plan will unlock €315 billion in public and private investments in the real economy.

Second, Luxembourg will emphasize and give a strong impetus to the social dimension of the EU. We believe that social investment policies for instance go hand in hand with the European Union's goal to create a more sustainable growth. This is why measures against unemployment on the one hand and the convergence of social policies on the

JEAN ASSELBORN IS MINISTER OF FOREIGN AND EUROPEAN AFFAIRS AND MINISTER OF IMMIGRATION AND ASYLUM OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG.

other hand rank high on the Luxembourg Presidency's agenda.

Furthermore, it is the Presidency's ambition to revitalize the EU single market through measures ensuring the well-functioning of the internal market. Particular attention will also be paid to the development of a genuine digital single market, which bears new opportunities for citizens and a forward-looking economy.

Of course, questions regarding the EU's overall competitiveness on a global level are crucial as well. Other key topics of the Luxembourgish programme will most definitely be sustainable development as well as the EU's external dimension in general.

With the objective to bring the EU closer to its citizens, the Luxembourg Presidency sets out to promote and reconcile liberties, justice and security within the European Union. To this end, the Presidency will push for progress in the different fields covered by the Justice and Home Affairs Council, ranging from family law, data protection to internal security as well as immigration and asylum policy. A special focus will be put on possible responses to the increasing flow of asylum seekers which has already claimed so many lives.

While the EU Presidency is certainly a very work-intensive period, especially for smaller Member States such as Luxembourg, it is also a very exciting task to which we are very much looking forward to. We are confident that we will deal with these challenges successfully.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses, transfers, and adjustments. The text explains that consistent record-keeping is essential for identifying trends, managing cash flow, and preparing for tax obligations.

Next, the document addresses the process of reconciling bank statements. It provides a step-by-step guide on how to compare the company's internal records with the bank's records to identify any discrepancies. Common reasons for differences, such as bank fees, interest, or timing of deposits, are outlined. The importance of resolving these discrepancies promptly to avoid errors in the financial statements is stressed.

The third section focuses on budgeting and financial forecasting. It describes how to create a realistic budget based on historical data and current market conditions. The text discusses various forecasting techniques, such as trend analysis and ratio analysis, and highlights the value of regular budget reviews. It notes that a well-maintained budget serves as a critical tool for monitoring performance and making informed decisions about future investments and operations.

Finally, the document covers the basics of financial reporting. It explains the different types of financial statements, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement, and how they provide a comprehensive view of the company's financial health. The text also touches upon the importance of transparency and accuracy in these reports, as they are often used by stakeholders to assess the company's performance and risk profile.



Dossier

JE SUIS CHARLIE : LES LACUNES DE L'UE

LAURA MERENDA EST ÉTUDIANTE EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB ET MAURO SANNA EST ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES.

S'IL FALLAIT RÉSUMER LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2015, PROBABLEMENT QUE LA PHRASE «JE SUIS CHARLIE» SERAIT LA PREMIÈRE PENSÉE POUR BEAUCOUP DE FRANÇAIS, ET MÊME POUR BEAUCOUP D'EUROPÉENS. SUITE À L'ATTAQUE SURVENUE DANS LES BUREAUX DU MAGAZINE SATIRIQUE CHARLIE HEBDO, LES LÉGISLATIONS EUROPÉENNES SONT APPARUES COMME INSUFFISANTES. L'ÉMOI SUSCITÉ PAR LES ÉVÉNEMENTS S'EST TRANSFORMÉ EN UN RÉVEIL POLITIQUE EUROPÉEN.

Le 7 janvier sonne en France comme une journée noire, un coup porté à l'ensemble du pays. A l'encontre de la démocratie, à l'encontre de la liberté de presse, à l'encontre de la liberté d'expression. Les attentats perpétrés à Charlie Hebdo réveillent à la fois colère et union. Internet s'embrase, le hashtag #JeSuisCharlie s'impose. Spontanément, 35000 personnes se réunissent Place de la République à Paris tandis que les provinces voient également des recueils s'organiser le soir même. Malgré l'attaque, les Français ont pu sentir ce soir-là qu'ils n'étaient pas seuls, l'Europe vivait le drame avec eux. Stylos à la main, caricatures imprimées rapidement, pancartes improvisées, tels sont les équipements des manifestants. Près de 500 personnes viennent montrer leur solidarité devant l'ambassade de France à Berlin.

Le lendemain des attaques, ce ne sont pas moins de 150 musiciens qui se réunissent à Londres pour jouer l'Adagio de Barber en hommage aux victimes, tandis que la Commission met les drapeaux en berne et observe une minute de silence. Mais ce que l'histoire retiendra particulièrement, c'est la marche républicaine organisée le 11 janvier. En parallèle, les Européens qui ne peuvent pas se rendre à Paris organisent des événements pour montrer leur solidarité, à l'instar de la marche de Bruxelles. Le soir de cette journée historique, le maire de Londres montre également sa solidarité : le fameux London Eye, ainsi que d'autres lieux incontournables tels que Tower Bridge ou Trafalgar Square, revêtent les couleurs de la France. Depuis Paris, David Cameron affirme qu'il s'agit « d'une journée à propos des peuples, à propos de solidarité ».

UN VÉRITABLE MOUVEMENT EUROPÉEN

Ce qui devait être initialement une marche d'unité nationale s'est rapidement transformé en véritable mouvement européen qui s'est étendu par-delà les continents. Il semblerait dès lors que le terrorisme ne soit plus l'affaire d'un seul Etat. Ces attentats font ressortir l'idée de destin commun, notamment au sein de l'UE.

« Cette dernière triste tragédie marque peut-être une nouvelle ère du développement des instruments européens contre le terrorisme. »

Pas moins de 44 chefs d'Etat sont présents, et parmi eux, l'entièreté des dirigeants des pays membres de l'Union Européenne, ainsi que Jean-Claude Juncker, président de la Commission. L'image est forte : les leaders sont accueillis à l'Elysée, puis un bus les emmène rejoindre le cortège. L'unité est symbolisée : les chefs d'Etat et de gouvernement arrivent ensemble et mènent la manifestation d'un seul et même pas aux côtés des familles des victimes.

UNE IMPULSION AUX POLITIQUES COMMUNES EUROPÉENNES

Cette solidarité entre les hommes politiques européens ne s'est pas arrêtée au symbole de la marche silencieuse. Les attentats de Paris, qui ont d'abord suscité l'émotion des citoyens et de la classe dirigeante, ont ensuite aussi contribué à donner une

impulsion aux politiques communes européennes contre le terrorisme. Ces actes, en effet, ont rappelé avec force que la législation communautaire actuelle n'est pas suffisante.

Des initiatives européennes anti-terrorisme existaient déjà auparavant: elles avaient été développées à la suite des attentats du 11 septembre, et avaient été renforcées après les attentats à la bombe à Londres et Madrid en 2004 et en 2005. Mais cette dernière triste tragédie marque peut-être une nouvelle ère du développement des instruments européens contre le terrorisme.

« Au sein de la globalisation, de telles menaces peuvent seulement être combattues par une coopération internationale et une action nationale résolue. » (Conclusions du Conseil européen, 9 février 2015)

De nombreux fonctionnaires européens ont immédiatement réagi aux attaques en affirmant que la coopération européenne dans la lutte contre le terrorisme devrait être renforcée. Cette collaboration internationale est essentielle, surtout dans le cadre de l'espace Schengen, la zone comprenant 29 Etats qui ne pratiquent, entre eux, quasiment plus aucun contrôle aux frontières. Le projet du PNR (Passenger Name Record) a donc été ré-évoqué à plusieurs reprises: il s'agirait d'un système de recueil d'informations fournies par les passagers au moment de la réservation des tickets d'avion ou du check-in. Cette base de données européenne contiendrait de nombreuses informations sur les voyageurs, et permettrait de combattre plus efficacement le crime organisé et le terrorisme. Un tel projet côtoierait le Système d'Information Schengen (SIS), un autre système de collecte d'informations conçu dans le cadre de l'espace Schengen.

Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union, a aussi proposé une coopération stratégique avec la Turquie, l'Egypte, le Yémen, l'Algérie et les états du Golfe. Le partage d'informations importantes sur les terroristes avec ces pays pourrait évidemment rendre plus efficace la lutte contre le terrorisme. Le raisonnement est logique: puisque le terrorisme est un phénomène transnational, alors il est clair que toute contre-stratégie se bornant à la simple échelle nationale sera vouée à l'échec.

Enfin, mais cela était déjà prévu depuis longtemps, un Agenda européen pour la Sécurité pour 2015-2020 sera lancé dans les prochains mois. Cette stratégie viendra se substituer à l'ancienne Stratégie sur la Sécurité Intérieure pour la période 2010-2014. Elle fournira à l'UE des instruments afin de prévenir

et faire face à la radicalisation; poursuivre les efforts dans la lutte contre le financement du terrorisme; renforcer la coopération entre Europol et les autres agences européennes; et renforcer la lutte contre le trafic d'armes.

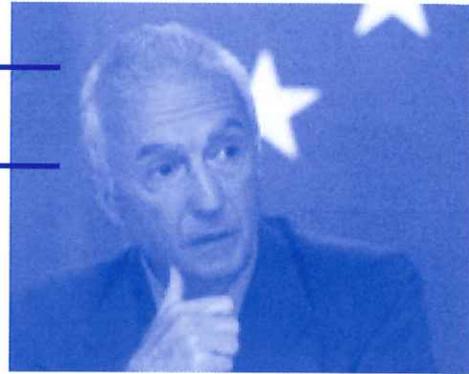
UN SYMBOLE PARADOXAL

Au regard de cet événement, comment ne pas voir en Charlie Hebdo l'incarnation d'un symbole plus que paradoxal? En effet, ce journal qui a si souvent suscité la division et le débat, symbolise aujourd'hui l'unité par delà les frontières françaises.

Ce réveil européen ne reste pas sans conséquences sur l'agenda politique. Les lacunes en matière de coopération communautaire ont virulemment été pointées du doigt. La principale question demeure néanmoins encore aujourd'hui: l'Europe saura-t-elle finalement faire face à l'enjeu ou devra-t-elle attendre une nouvelle attaque pour se réveiller à nouveau?



FREEDOM AND SECURITY IN THE FIGHT AGAINST TERRORISM: A CONTRADICTION?



GILLES DE KERCHOVE IS EU COUNTER-TERRORISM COORDINATOR. INTERVIEW CONDUCTED BY BARBARA CATALANO, MASTER'S STUDENT IN EUROPEAN LAW AT THE INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES.

IF FREEDOM AND SECURITY ARE REGARDED AS BASIC HUMAN REQUIREMENTS PROMOTED BY THE CHARTER OF FUNDAMENTAL RIGHTS OF THE EUROPEAN UNION, THEIR RELATIONSHIP IS OFTEN SEEN AS BEING OF A CONFLICTING OR ANTAGONISTIC NATURE. DO WE REALLY FEAR FOR OUR FREEDOMS IN ORDER TO STRENGTHEN OUR SECURITY? THROUGH THE MEASURES ENVISAGED BY EUROPE TO FIGHT AGAINST TERRORISM, GILLES DE KERCHOVE EXPLAINS HIS POINT OF VIEW. DIRECTOR OF JUSTICE AND HOME AFFAIRS IN THE COUNCIL SECRETARIAT OF THE EUROPEAN UNION FROM 1995 TO 2007, GILLES DE KERCHOVE WAS APPOINTED EU COUNTER-TERRORISM COORDINATOR IN SEPTEMBER 2007. HE IS ALSO A LECTURER IN LAW AT SEVERAL UNIVERSITIES IN BELGIUM, AND THE AUTHOR OF ARTICLES AND BOOKS ON EUROPEAN LAW, HUMAN RIGHTS, SECURITY AND COUNTER-TERRORISM.

EYES on EUROPE: What are the European priorities in the fight against terrorism?

GILLES DE KERCHOVE: The European priorities are defined in different texts. In fact, what we have to do now is to implement the statement of the heads of states and governments made on 12 February 2015. The latter includes three different aspects.

The first aspect is a repressive one. This consists primarily in external borders controls on people leaving or coming back to the Schengen Area. The Schengen Code does not allow systematic checks, but we are moving towards a more harmonized control system. The second aspect concerns the improving of exchanges of information, and in particular the strengthening of the role of Europol, a reinforcement of the cooperation between information services of Member States, and the adoption of new legislation on the collection of passenger data (PNR). The third axis focuses on arms trade, especially since we found that the weapons used for the Paris attacks were purchased in Brussels.

Internet is another aspect that must be addressed. Our objective is firstly to remove Internet sites that are «illegal», and secondly, to use internet as a means of communication to set up counter-speech.

The second aspect is related to prevention of radicalisation that we want to amplify in many ways: prevention at local level, online, in prisons, and through

rehabilitation programs. Beyond prevention in this traditional sense, there are also soft policies, i.e. policies related to the fight against all forms of discrimination (anti-Semitism, Islam- or Muslim-bashing) that must be reinforced. We need stronger integration policies of tolerance and mutual respect.

“It is not a question of global filing but rather of focusing on those who fit the profile.”

Finally, the last aspect is dedicated to the external dimension. It is a question of implementing what the Foreign Affairs Council has decided on 9 February 2015, and which consists in a stronger diplomatic commitment of the EU with its Mediterranean neighbourhood on security and fight against terrorism.

However, it should be recalled that the EU can only support Members States' measures, as fight against terrorism is essentially a national competence.

EoE: In the various initiatives you are considering, including internet control, will some safeguards be ensured in order to preserve the right to privacy, and more generally, the protection of fundamental rights?

GDK: The EU is an entity defending values, defined in the Charter of Fundamental Rights. All texts adopted by the institutions must comply with these

fundamental rights. But on internet, the issue of the freedom of expression is really problematic. While defending freedom of speech, we need to take action to prevent public provocation to commit a terrorist offence. The challenge is to remove illegal websites while maintaining freedom of expression.

We have not decided to take a legislative route so far, but companies that offer internet services have user charters, and you, as a user, can report offending content. I think that these companies are used to make the difference between public provocation, which is illegal, and content that is simply unpleasant, distasteful and that is only the expression of an opinion.

Nevertheless, I must admit that there are different opinions in Europe about the scope of freedom of expression. So, for instance, if you are Scandinavian, you may consider that I limit the right to freedom of expression by denying the right to upload neo-nazi content. This is a political issue.

EoE: PNR, internet control, strengthening of SIS and border controls, common risk indicators for 28 Member States: aren't you afraid that all these measures would lead to a generalized filing of the European population?

GDK: No. It is not a question of global filing but rather of focusing on those who fit the profile. For instance, strengthening of SIS consists mainly in checking whether a passport is valid, neither stolen nor counterfeit, or even whether a person is not subject to a European arrest warrant. By these external border controls, the aim is to preserve and enhance freedom of movement.

"I really think it is possible to build, in security mechanisms, sufficient protection to prevent any abuse."

The same applies to the Internet. If we remove pictures of pornography or decapitation, it is because we want to preserve Internet as a place of free expression and prevent the development of an Internet framework that limits both its technological development and freedom of expression. I think that, paradoxically, these measures are taken to preserve freedom.

Concerning the PNR, it has demonstrated its utility in the US, and in this case, it is one of the few ways, if not the only one, to detect, in a huge crowd of passengers, who is subject to complementary inspection. Moreover, the British experience has shown that it reduces ethnic controls because, ins-

tead of relying on the behaviours or appearances of individuals, we have objective criteria. The aim is to create a profile and to conduct further controls on the basis of the characteristics of this profile. The consequence of having been isolated by the PNR is that the police will ask additional questions to understand why the concerned person wants to go from one place to another.

Finally, since the Schengen Code does not imply a control on all Europeans crossing external borders, there is a choice between random or smarter controls. Again, it is an operational work that directs us to where we need to focus and what are the profiles that should be controlled the most. We need to focus on those who fit the profile because the alternative would be to control everyone.

That is why, in my opinion, there is no global filing of the population. On the contrary, if we did not do that, these young people, seduced and vulnerable to a simplistic and criminal ideology, would be able to leave Europe. Then we would blame the police for not protecting them.

"I do not agree with the idea that we do not need security measures at all because preserving freedoms requires a minimal safe environment."

It should be noted that this is not privacy against security. The article 6 of the Charter of Fundamental Rights protects the right to security, and Articles 7 and 8 the right to freedom. I really think it is possible to build, in security mechanisms, sufficient protection to prevent any abuse.

EoE: So those who believe that the respect for human rights has become a matter of secondary importance are misleading?

GDK: I must say that I am opposed to a caricatural debate that is to say that the European Parliament is concerned about freedom and human rights, and that the Council is composed of 28 ministers obsessed with security. Citizens, MEPs and ministers want both security and freedom. The question is how we build it.

Since I have been in my office, I have kept pushing Member States to develop prevention, and my message today, for those who come back, is certainly not repression but rehabilitation. I do not agree with the idea that we do not need security measures at all because preserving freedoms requires a minimal safe environment.

DIE RECHTLICHEN GRUNDLAGEN DER TERRORISMUSBEKÄMPFUNG IN DER EUROPÄISCHEN UNION

KONTAKTAUFNAHME MIT PROF. DR. BÖSE DURCH STÉPHANIE TOSCHI, STUDENTIN IM ZWEITEN MASTERSEMESTER DES STUDIENGANGS INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN AN DER ULB.

DIESER GASTBEITRAG, GESCHRIEBEN VON PROF. DR. MARTIN BÖSE UND DR. SARAH BRINKSCHULTE VOM LEHRSTUHL FÜR STRAFRECHT UND STRAFPROZESSRECHT SOWIE INTERNATIONALES UND EUROPÄISCHES STRAFRECHT DER RHEINISCHEN FRIEDRICH-WILHELMS-UNIVERSITÄT BONN, STELLT DIE VERTRAGSRECHTLICHE GRUNDLAGE DES KAMPFES GEGEN DEN TERRORISMUS DER EUROPÄISCHEN UNION DAR, VERVOLLSTÄNDIGT DURCH DIE IM LAUFE DER JAHRE ERLASSENEN RICHTLINIEN.

DER VERTRAG VON LISSABON UND DIE TERRORISMUSBEKÄMPFUNG

Mit dem Reformvertrag von Lissabon wurden die vertraglichen Grundlagen der strafrechtlichen Zusammenarbeit der Mitgliedstaaten der Europäischen Union in Art. 82 – 89 des Vertrages über die Arbeitsweise der Europäischen Union (AEUV) neu gefasst. Nach Art. 83 Abs. 1 Unterabs. 1 AEUV können das Europäische Parlament und der Rat im Wege der Richtlinie strafrechtliche Mindestvorschriften zur Bekämpfung besonders schwerer Kriminalität festlegen, die aufgrund der Art oder der Auswirkungen der Straftaten oder aufgrund einer besonderen Notwendigkeit, sie auf einer gemeinsamen Grundlage zu bekämpfen, eine grenzüberschreitende Dimension haben. Als ein solcher Kriminalitätsbereich wird insbesondere der Terrorismus angesehen (Art. 83 Abs. 1 Unterabs. 2 AEUV).

Auf den Erlass einer solchen Richtlinie findet das ordentliche Gesetzgebungsverfahren Anwendung, d.h. das Europäische Parlament und der Rat müssen dem jeweiligen Rechtsakt zustimmen (s. näher Art. 294 AEUV). Anders als vor dem Inkrafttreten des Lissabonner Vertrages (vgl. Art. 34 EUV a.F.), entscheidet der Rat nicht mehr einstimmig, sondern mit qualifizierter Mehrheit, die 55 % der Ratsmitglieder (d.h. mindestens 16 Mitgliedstaaten) und zugleich 65 % der Gesamtbevölkerung der Union ausmachen (Art. 16 Abs. 4 EUV). Ein Mitgliedstaat kann jedoch die Befassung des Europäischen Rates beantragen, wenn der Richtlinienentwurf grundlegende Aspekte seiner Strafrechtsordnung berühren würde (Art. 83 Abs. 3 AEUV); durch diesen „Notbremsenmechanismus“ kann der Erlass der Richtlinie verhindert

werden, wenn im Europäischen Rat der Staats- und Regierungschefs keine Einigung über den Entwurf erzielt wird. Wird die Richtlinie angenommen, bedarf sie allerdings noch der Umsetzung in das innerstaatliche Strafrecht (Art. 288 Abs. 3 AEUV), sie vermag also aus sich heraus keine Strafbarkeit zu begründen.

DIE RECHTLICHE GRUNDLAGE VOR LISSABON

Die Union hat bereits vor der Neufassung der vertraglichen Grundlagen Maßnahmen zur Bekämpfung des Terrorismus ergriffen. Auf der Grundlage der alten vertraglichen Ermächtigung (Art. 31 Abs. 1 lit. 2, Art. 34 EUV a.F.) hat der Rat unter dem Eindruck der Anschläge vom 11. September 2001 den Rahmenbeschluss zur Terrorismusbekämpfung vom 13. Juni 2002 erlassen (ABl. L 164 vom 22.6.2002, S. 3). Mit dem Rahmenbeschluss werden – wie bei einer Richtlinie (s.o.) – Mindestvorgaben festgelegt, die der nationale Gesetzgeber in das innerstaatliche Strafrecht umzusetzen hat.

Artikel 1 des Rahmenbeschlusses definiert den Begriff der terroristischen Straftat. Danach muss es sich um eine bestimmte schwere vorsätzliche Straftat (u.a. Mord, Totschlag, Körperverletzung, Entführung und Geiselnahme, Herbeiführung von Sprengstoffexplosionen) handeln, die durch die Art ihrer Begehung oder ihren Kontext ein Land oder eine internationale Organisation ernsthaft schädigen können und mit dem Ziel begangen werden, die Bevölkerung auf schwerwiegende Weise einzuschüchtern, öffentliche Stellen rechtswidrig zu einem Tun oder Unterlassen zu zwingen oder die politischen, wirtschaftlichen oder sozialen

Grundstrukturen eines Landes oder einer internationalen Organisation ernsthaft zu destabilisieren oder zu zerstören.

«Artikel 1 des Rahmenbeschlusses definiert den Begriff der terroristischen Straftat.»

Zur Bekämpfung des Terrorismus sind nicht nur dertartige Handlungen als terroristischen Straftaten unter Strafe zu stellen, sondern auch die Beteiligung an einer terroristischen Vereinigung (Artikel 2 des Rahmenbeschlusses; s. insoweit § 129a Strafgesetzbuch) und weiteren Straftaten im Zusammenhang mit terroristischen Aktivitäten (Diebstahl, Erpressung, Urkundenfälschung, s. Artikel 3 des Rahmenbeschlusses). Der Rahmenbeschluss enthält jedoch nicht nur Vorgaben zur Kriminalisierung, sondern auch zu den insoweit vorzusehenden Strafen (Artikel 5). Danach müssen die Mitgliedsstaaten sicherstellen, dass terroristische Straftaten mit höheren Freiheitsstrafen geahndet werden als die oben genannten Straftaten ohne einen terroristischen Hintergrund, und für die Beteiligung an einer terroristischen Vereinigung muss der im nationalen Straftatbestand vorgesehene Strafrahmen als Höchststrafe mindestens acht Jahre, für den Anführer als Höchststrafe mindestens 15 Jahre Freiheitsstrafe vorsehen. Davon unberührt bleibt eine Strafmilderung, z.B. wenn sich der Täter von terroristischen Aktivitäten lossagt und mit den Strafverfolgungsbehörden zusammenarbeitet und diese bei der Überführung anderer Täter und der Verhinderung terroristischer Straftaten unterstützt (Artikel 6 des Rahmenbeschlusses).

Der Begriff der öffentlichen Aufforderung umfasst jedes Verbreiten einer Botschaft mit dem Vorsatz, zur tatsächlichen Begehung von Straftaten anzustiften; dies gilt unabhängig davon, ob mit der Botschaft unmittelbar terroristische Straftaten befürwortet werden. Als Ausbildung zu terroristischen Zwecken wird u.a. das Unterrichten in der Herstellung oder im Gebrauch von Sprengstoff, Feuer- oder anderen Waffen erfasst.

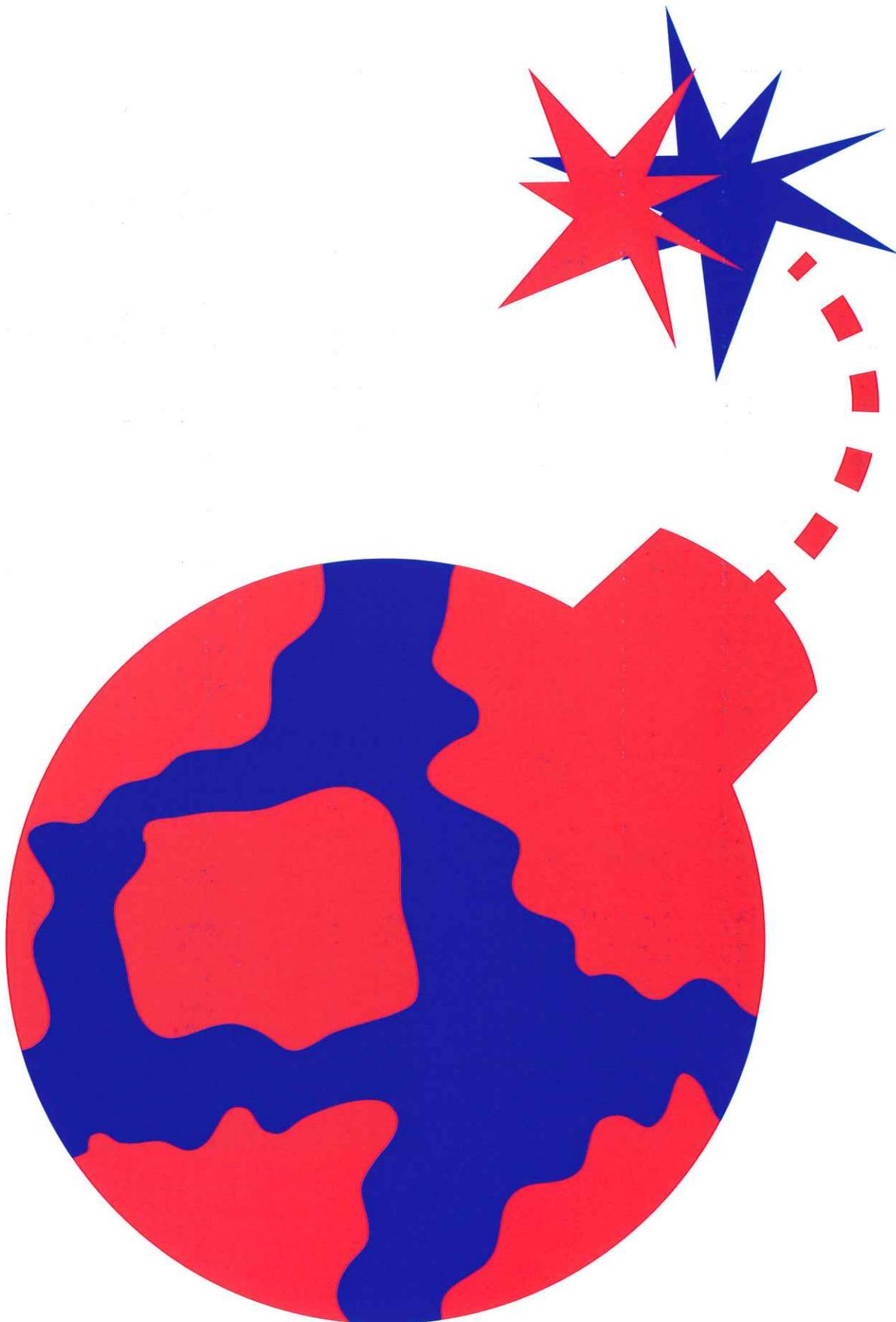
«Die europäischen Vorgaben führen also zu einem Strafrecht, das als Instrument verstanden wird, um durch auf den neuen Tatbeständen aufbauende Ermittlungen die Begehung zukünftiger Taten zu verhindern und dadurch die Grenze zwischen Strafrecht und Polizeirecht aufzulösen.»

Der deutsche Gesetzgeber hat diese Vorgaben u.a. in den §§ 89a, 89b, 91 Strafgesetzbuch umgesetzt und damit Handlungen kriminalisiert, die weit im Vorfeld einer terroristischen Straftat im herkömmlichen Sinne liegen. Die europäischen Vorgaben führen also - ebenso wie ihre Umsetzung in den Mitgliedsstaaten - zu einem Strafrecht, das nicht mehr auf die Ahndung bereits begangener Verbrechen abzielt, sondern als Instrument verstanden wird, um durch auf den neuen Tatbeständen aufbauende Ermittlungen die Begehung zukünftiger Taten zu verhindern und dadurch die Grenze zwischen Strafrecht und Polizeirecht aufzulösen.

DER RAHMENBESCHLUSS ZUR TERRORISMUSBEKÄMPFUNG NACH 2008

In Anlehnung an das Europarats-Übereinkommen vom 16. Mai 2005 zur Verhütung des Terrorismus wurde der Rahmenbeschluss zur Terrorismusbekämpfung im Jahr 2008 geändert und durch weitere Straftaten ergänzt (Rahmenbeschluss 2008/919/JI des Rates vom 28. November 2008, ABl. L 330 vom 9.12.2008, S. 21). Als Straftaten im Zusammenhang mit terroristischen Aktivitäten werden nunmehr auch die öffentliche Aufforderung, das Anwerben und die Ausbildung zur Begehung einer terroristischen Straftat erfasst (Art. 3 Rahmenbeschluss n.F.).





LE PNR EUROPÉEN : UN PROJET CONTROVERSÉ

BIEN QU'IL EXISTE UNE VOLONTÉ POLITIQUE COMMUNE SUR LA CRÉATION D'UN PNR EUROPÉEN, LES CONTOURS D'UN TEL PROJET SUSCITENT LE DÉBAT. LE POINT SUR LA SITUATION AVEC JAN PHILIPP ALBRECHT, DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN DEPUIS 2009 AU SEIN DU GROUPE DES VERTS/ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LIBE.

CHLOË FÉRÉ ET KIRILL GELMI SONT ÉTUDIANTS EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES.



Les récents événements terroristes survenus en Europe ont ramené sur le devant de la scène l'instrument, pourtant controversé, du PNR (Passenger Name Record). Récoltant et stockant les données des passagers aériens, cet outil est actuellement utilisé dans 15 pays de l'Union Européenne, sans qu'il existe une quelconque coopération entre eux, ou des bases légales communes.

« La proposition actuelle ne se concentre pas sur la mise en place d'un système d'échange d'informations entre autorités, par exemple sur les passagers aériens, mais se focalise plutôt sur la question de savoir si on conserve les données de tous les passagers, sans distinction, ou seulement des passagers potentiellement suspects ou à risque. »

Les appels à la création d'un PNR au niveau de l'Union Européenne se multiplient, et la pression sur les négociations – qui ont débuté suite à la toute première proposition de la Commission en 2007 – entre le Parlement Européen, le Conseil et la Commission augmente en conséquence. La Commission Libertés Civiles, Justice et Affaires intérieures (LIBE) du Parlement Européen a dénoncé la dernière proposition de la Commission Européenne sur un PNR européen comme insatisfaisante sur plusieurs points, et un accord n'a ainsi pas encore été atteint. Ces négociations s'inscrivent dans un cadre tendu : parallèlement, l'accord sur le paquet de la protection des données personnelles n'a pas encore été trouvé, et il manque également un accord sur l'e-protection des citoyens européens.

À ceci s'ajoute la décision de la Cour de Justice, qui a invalidé la directive 2006/24/CE concernant la conservation des données personnelles. M. Kirkhope, député en charge du dossier PNR, a rendu son projet de rapport en février dernier, et les débats qui sont survenus au sein de la LIBE se sont conclus par la décision d'y apposer des amendements pour le 25 mars. Ce délai a cependant été reporté à une autre date à définir, suite à « une décision de la majorité de ne pas fixer une nouvelle date limite, parce que la réaction de la Commission a été perçue comme insuffisante », explique Jan Philipp Albrecht. « Nous voudrions d'abord que la Commission nous présente une ligne claire de comment elle compte agir face à la décision de la Cour à propos de la conservation des données et de comment les requêtes du PE peuvent être insérées dans une nouvelle proposition ».

LES POINTS CENTRAUX DU DÉBAT

Comme le rappelle M. Albrecht, il existe un consensus sur la mise en place d'un cadre légal européen sur le PNR au sein de la LIBE, et ce même entre les partis qui se situent traditionnellement à l'opposé dans le spectre politique. Il existe cependant des divergences sur la question de savoir quels doivent être les points centraux du débat. Pour Albrecht, les questions principales restent, d'une part, la mise en place d'une coopération et d'un système d'échange qui font cruellement défaut pour le moment, et au sujet desquels la proposition de la Commission est lacunaire, et d'autre part, la nature et l'origine des données personnelles. « Nous sommes tous en faveur d'une meilleure coopération et d'un échange

plus performant d'informations entre les autorités judiciaires et policières. Mais la proposition actuelle ne se concentre pas sur la mise en place d'un système d'échange d'informations entre autorités, par exemple sur les passagers aériens, mais se focalise plutôt sur la question de savoir si on conserve les données de tous les passagers, sans distinction, ou seulement des passagers potentiellement suspects ou à risque. »

« La meilleure façon de se protéger des abus est de ne pas collecter des données personnelles si cela n'est pas nécessaire »

Une telle coopération est une raison de plus pour mettre en place un système commun concernant non seulement l'échange, mais également la protection des données, dossier donc étroitement lié au projet du PNR. Selon lui, « personne ne peut être opposé à un meilleur cadre d'échange entre autorités judiciaires et policières en Europe. La différence est que certains pensent que c'est incompatible avec un cadre commun de protection des données, tandis que d'autres pensent que c'est une pré-condition pour obtenir un meilleur cadre juridique pour l'échange d'informations. Je fais partie de ce dernier groupe ; il est en effet courant, aujourd'hui, que les autorités juridiques n'échangent pas d'informations avec leurs collègues issus d'un autre Etat Membre, parce qu'ils ne savent pas si les mêmes règles s'y appliquent par rapport aux données personnelles. Ils craignent de commettre des erreurs à l'encontre de leur propre système judiciaire et n'ont pas suffisamment confiance en l'utilisation possible de ces données par les autres systèmes. C'est donc le manque de règles de protection des données qui empêche le partage des informations. »

LES PROFILS CIBLÉS PAR LE PNR

À côté des points centraux concernant la création d'un système de coopération, qui fait défaut à la proposition actuelle de la Commission, il subsiste également des inquiétudes sur quelles données vont être enregistrées et dans quelle proportion (les données de tout le monde, ou simplement les données des personnes dites « suspectes »). « La meilleure façon de se protéger des abus est de ne pas collecter des données personnelles si cela n'est pas nécessaire » constate Albrecht. À propos des profils qui devraient être ciblés par cette surveillance, il explique : « Je pense que tout le monde est en faveur de la surveillance des suspects connus de la police. La question étant, jusqu'où faut-il aller dans la surveillance de personnes complètement in-

nocentes ou en dehors de tout soupçon, alors qu'il s'agit d'informations non nécessaires. Dans le cas des attaques de Paris, de Copenhague, mais également dans celles de Boston ou Toulouse, il s'agissait de personnes qui étaient sujettes à des mesures de surveillance, ou enregistrées au moins comme personnes à risque. On devrait se concentrer sur la collecte des données de ce dernier genre de profil, plutôt que de collecter plus d'informations sur les citoyens n'ayant aucun lien avec quelques suspicions. Finalement, c'est sur cette question que va se jouer l'approbation ou le rejet de la directive. »

LES PAYS TIERS

L'autre point qui soulève des interrogations est celui du partage des données des citoyens européens avec les pays tiers, dont certains participent d'ailleurs aux pressions pour accélérer le processus d'adoption d'un PNR européen, tels, récemment, l'Argentine et le Mexique. À ce propos, Albrecht souligne le fait qu'il est important de faire une distinction entre les pays tiers : « Ce n'est pas la même chose de partager des données avec les Etats-Unis ou la Chine et la Russie ». Dans tous les cas, il s'agit d'une procédure délicate, dans le sens où il y a eu des précédents compliqués : « Les règles sur le transfert avec les pays tiers doivent être attentivement étudiées, en particulier à la vue du fait que les règles déjà existantes sont souvent contournées. On peut citer le cas des Etats-Unis qui utilisent les données à des fins qui se trouvent en contradiction avec les accords passés avec l'Union Européenne ; c'est une chose sur laquelle on doit travailler. »

Le jeu des négociations n'est donc pas clos, autant au sein de la LIBE qu'au niveau interinstitutionnel européen. Une des conditions pour que le Parlement européen se penche sur un réexamen du texte sur un PNR européen était, en effet, que le Conseil, de son côté, avance sur le dossier sur la protection des données, bloqué faute d'accord entre les chefs d'Etat. Le dossier PNR semble donc être, à tous les niveaux, une monnaie d'échange aussi bien précieuse que controversée.

UNITED AGAINST TERROR

ESTEBAN GONZÁLEZ PONS IS THE VICE-CHAIRMAN OF THE EPP GROUP.

THE TERRORIST ATTACK IN TUNISIA IS YET ANOTHER REMINDER HOW WE, EUROPEANS, ARE LIVING UNDER CONSTANT THREAT FROM ISLAMIC EXTREMISTS. THE CHARLIE HEBDO, THE COPENHAGEN AND NOW THE BARDO ATTACK MADE US RETHINK OUR APPROACH TO COUNTER-TERRORISM. MUCH STILL NEEDS TO BE DONE, BUT WE DO HAVE A PLAN AND WE DO HAVE THE WILL TO EXECUTE IT.

EU COUNTER-TERRORISM MEASURES

In the immediate aftermath of the Charlie Hebdo attack Europol Chief Rob Wainwright said that the biggest obstacle faced by police and judicial authorities across Europe is the lack of sharing of information.

For this reason the EPP Group is pushing for an EU PNR (Passenger Name Record) system as a valuable tool, alongside a comprehensive set of other measures, which can be used to combat terrorist threats to domestic security. Rob Wainwright also said that as many as 5000 Europeans travelled to Iraq and Syria to fight and as such, these people can return to Europe and can be considered as 5000 potential terrorists. It only takes one to wreak havoc, as we saw in Denmark.

“There is no doubt EU Governments should improve the exchange of information between their intelligence services for the aggregation and analysis of the information collected.”

This throws into sharp focus the need to rethink Europe’s approach to sharing air passenger data with security services and law enforcement authorities, including on intra - EU flights - while safeguarding citizens’ privacy. We want an EU PNR Directive that has until now been blocked by the socialists and the liberals in the European Parliament.

Greater coordination between Member States, EUJUST and EUROPOL: There is a sense that EU governments could make better use of the Schengen Information System (SIS), Eurodac and Interpol’s database. There is no doubt EU Governments should improve the exchange of information between their intelligence services for the aggregation and analysis of the information collected.

In addition to that, we want data and information-sharing between Frontex and EUROPOL to become operational without delay. Further reflection should be given to the setting up of a counter-terrorism centre within EUROPOL, facilitating cooperation between Member-State law enforcement and intelligence services.

BORDER CONTROLS

Much has been said about abolishing or suspending Schengen and thus reinstating border controls between Schengen member states. We don’t agree with this. We do however encourage EU governments to tighten up the implementation of existing rules that already include the option of temporarily introducing document checks. EU government should strengthen the use of biometric documents and facial recognition systems and should make full use of the new Schengen Evaluation Mechanism. At the same time, when it comes to the EU’s external borders, we want targeted controls which would go a long way in strengthening border security.

COOPERATION WITH THIRD COUNTRIES

The EU, USA and Canada (and to a lesser extent Australia and New Zealand) have all seen a surge in home-grown terrorism and violent radicalisation. Cooperation with these countries is therefore essential. We need to use all tools at our disposal to share intelligence and we deeply regret the recent decision by the socialists and the liberals to refer the EU-Canada PNR agreement to the EU Court of Justice.

We cannot ignore the prevailing weaknesses that characterised earlier counter-terrorism cooperation with countries such as the Western Balkans, Turkey (country of transit to areas of conflict), the Gulf countries and other Arab States. We need to join

e EYES ON EUROPE

our efforts to fight against terrorists, to trace terrorist financing and to develop a new narrative against Islamist fundamentalism. Counter-terrorism cooperation and information sharing should be a fundamental element in EU relations with these countries.

It is also imperative to strengthen such cooperation with regional organisations such as the Arab League, the African Union and the Gulf Cooperation Council. We therefore welcome the recent Memorandum of Understanding that was signed with the League of Arab States on cooperation in countering terrorism. The EU also needs to pursue and to foster its cooperation with the United Nations, notably with its Counter-Terrorism Committee.

Preventing radicalisation & de-radicalisation

We are in it for the long haul! Jihadists and extremists are using the internet and social media very well in order to spread hate and lure people to their devious cause. EU governments and the EU Commission should rope in Internet companies and social networking platforms (Google, Twitter, Facebook, YouTube and others) to restrict access to terrorist material online and to remove online terrorist propaganda, whilst ensuring respect for fundamental rights, especially privacy and data protection rights.

«It is also imperative to strengthen such cooperation with regional organisations such as the Arab League, the African Union and the Gulf Cooperation Council.»

Internet companies must be made aware of their responsibilities in the propagation of hate speech. Member States should set up legislative frameworks to firmly and closely monitor hate preachers (including religious sites) and recruiters of EU citizens. This may include improving the process for public reporting of extremist content online, through the setting up of websites or hotline contact points for citizens. It may include EU funding for positive awareness campaigns against online and offline radicalisation, as well as for no-hate campaigns.

At the risk of stating the obvious, the ideology of Islamist extremism is not the religion of Islam. Research and information projects on moderate Islam should be supported by the EU. We need to intensify our dialogue with the Muslim communities. The EU must also support Member States governments in developing education programmes that cover the civic and historical aspects of religion.

We also encourage EU governments to consider working towards the general isolation of radical Is-

lamist inmates in prisons and to improve staff training in prison administrations in order to be able to detect devious inmates easier and faster. Reducing communication amongst radical Islamist prisoners continues to prove necessary for preventing them from structuring and organising their attacks. We also think that religious representatives who are in close contact with detainees must also receive specific training.

A number of prayer rooms are being used for radicalisation purposes in various EU countries. EU governments must take appropriate measures to firmly and closely monitor this and to address the issue of recruitment and funding of non-EU imams. We strongly believe that a robust EU return and expulsion policy of non-EU radicals should be applied.

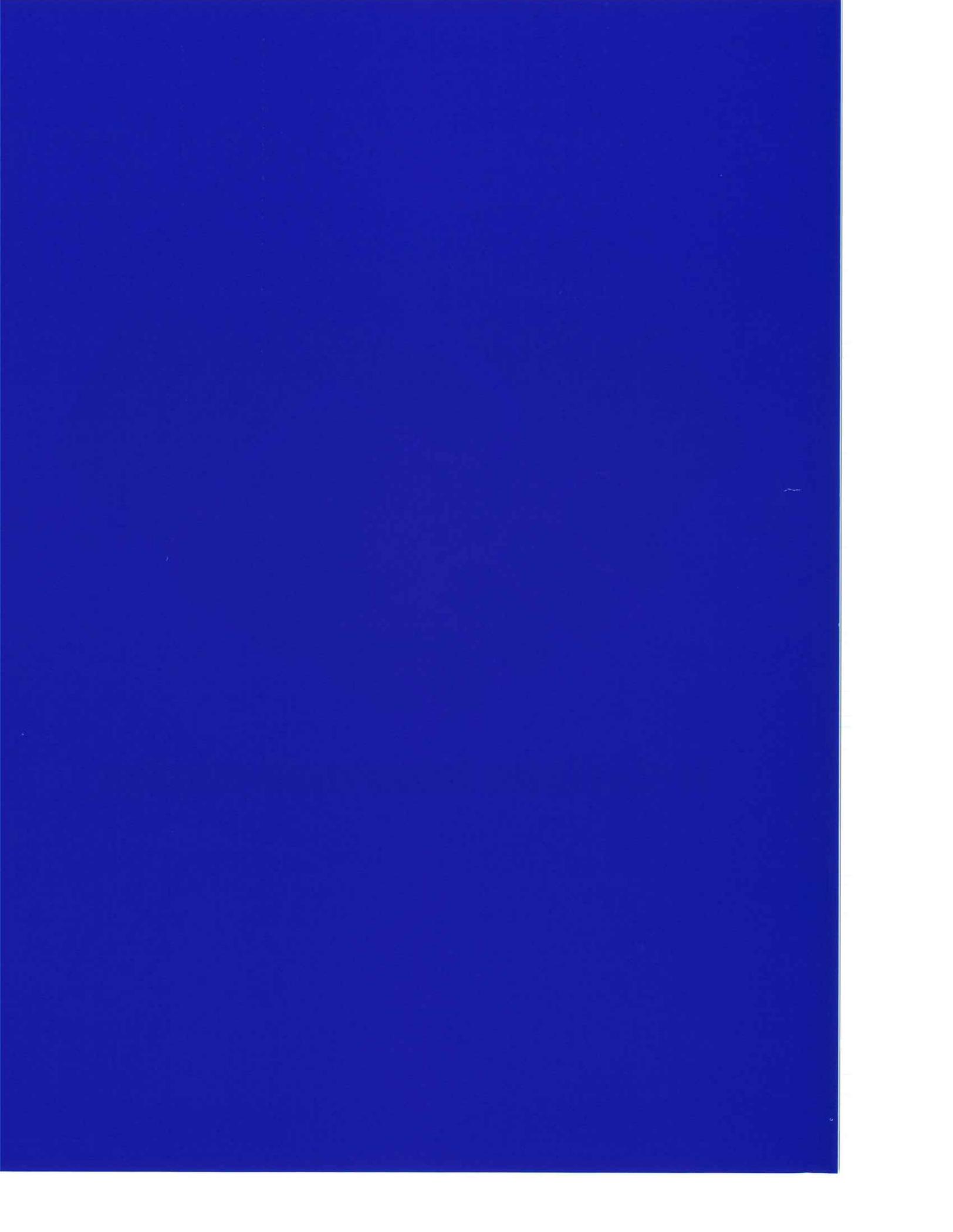
More broadly, we have underlined over the past years the tremendous need for improvement of EU countries integration policies, not only for migrants arriving from non-EU countries, but more specifically for second and third-generation immigrant youths, who are native-born Europeans.

THE FOREIGN FIGHTER

To effectively tackle this growing threat, the EU governments must harmonise their immediate response and approach to foreign fighters. We are reflecting on a number of measures which include: withdrawing EU passports in cases of double nationality, without prejudice to national constitutions; confiscating passports for a limited period of time; flagging the ID cards of jihadists, entry and exit bans; flagging the stolen or lost passports of EU citizens; specifically calling on the European Commission to introduce a harmonised EU

definition of 'foreign fighters', including sanctions and criminal qualifications, based on the UN Security Council Resolution 2178 of 24/09/2014; strengthening judicial prosecutions (for proselytising for terrorist organisations and training in terrorist camps); strengthening surveillance of telecommunications, including encrypted chats and jihadist communications; setting up a black list of European jihadists and jihadist terrorist suspects; and re-introducing authorisations to travel for minors.

Terrorism is a global issue but it does require coordinated approach at all levels of society; be local, regional, national and also European. We have called on the other main political forces to join us in this fight because, really, against this kind of barbarism and insanity there is no political divide. We are all united against terror and we are determined to overcome it!





Relations internationales

LA CRISE MÉDITERRANÉENNE : L'EUROPE FACE AU TERRORISME ET À L'IMMIGRATION



L'ITALO-CONGOLAISE CÉCILE KASHETU KYENGE EST DÉPUTÉE EUROPÉENNE AU SEIN DU GROUPE DE L'ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES. ELLE EST ÉGALEMENT ANCIENNE MINISTRE DE L'INTÉGRATION DE L'ITALIE SOUS LE GOUVERNEMENT LETTA. INTERVIEW RÉALISÉE PAR DRAGOMIR BIANCA GEORGIANA, ÉTUDIANTE EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB.

L'ÉTAT ISLAMIQUE (EI) ÉTEND DE MANIÈRE CROISSANTE SON INFLUENCE AU MAGHREB, COMME CELA A PU ÊTRE DÉMONTRÉ PAR LES ATTENTATS TERRORISTES EN LIBYE ET EN TUNISIE. LA SITUATION SE DÉGRADE JOUR APRÈS JOUR, AVEC DES MILLIERS DE RÉFUGIÉS QUI DÉBARQUENT SUR LES CÔTES EUROPÉENNES. MALGRÉ LES INQUIÉTUDES EXPRIMÉES PAR LES ETATS MEMBRES, L'UNION EUROPÉENNE N'EST PAS PARVENUE À RÉPONDRE D'UNE VOIX UNIQUE. L'EURODÉPUTÉE CÉCILE KYENGE ÉCLAIRCIT POUR NOUS LE RÔLE DE L'UE DANS CETTE CRISE ET LES ENJEUX SÉCURITAIRES POUR NOTRE SOCIÉTÉ.

EYES on EUROPE : Quel est le rôle de l'UE depuis les récents événements en Libye et l'émergence de l'EI au Maghreb ?

CÉCILE KASHETU KYENGE : L'UE doit avoir un rôle central, et doit être capable de pousser la communauté internationale vers la coordination et le dialogue avec les Etats Arabes pour formuler une réponse diplomatique. Notre rôle est crucial pour coordonner tout ce qui se passe au niveau international pour contrer l'Etat Islamique.

EoE : Un débat est lancé en Europe sur une possible intervention militaire de l'UE contre l'Etat Islamique. Une intervention militaire est-elle envisageable ?

CKK : De mon point de vue, j'ai toujours été contraire aux interventions militaires. Je veux souligner l'importance d'une solution diplomatique : nous avons besoin d'accompagner les pays arabes afin qu'ils puissent prendre conscience de leur leadership et d'assumer leurs responsabilités. En ce qui concerne l'UE, nous devons être là pour les aider à travers notre expertise politique et diplomatique. C'est uniquement grâce à une coopération avec les Etats du Maghreb que l'on pourra lutter efficacement contre toutes les formes de terrorisme. De plus, l'UE n'a jamais parlé d'une seule voix en faveur d'une inter-

vention militaire. Par conséquent, nous avons besoin d'une politique étrangère forte où la position de la Haute Représentante de l'Union, Federica Mogherini, puisse avoir de l'impact pour pouvoir négocier et se positionner au niveau international, en restituant le rôle central de l'Europe. Le point crucial reste la collaboration avec les Etats arabes car, même si la solution militaire est écartée, l'on doit nécessairement être là pour les accompagner, arriver à un dialogue et à une solution pacifique des conflits.

« La coopération avec les Etats arabes reste cruciale pour lutter contre le terrorisme. »

En mars 2015 le Parlement Européen a voté la Résolution 2573 sur les relations avec la Ligue Arabe, où nous avons mis en exergue les droits humains. Ces droits doivent être au cœur de chaque projet. En outre, la Résolution appelle à renforcer notre coopération internationale avec ces pays et d'investir nos efforts sur une solution diplomatique. Cette Résolution est un signal très fort : l'UE a pris conscience du fait que pour répondre aux menaces il faut travailler ensemble avec les Etats Arabes, directement concernés.

EoE : Récemment, le directeur de Frontex, Fabrice Leggeri a déclaré qu'entre 500,000 et un million de personnes seraient prêts à quitter la Libye pour atteindre l'Europe. Quelle est votre opinion concernant cette déclaration ?

CKK : Personnellement, j'ai fortement critiqué le directeur de Frontex pour cette déclaration qui joue sur la peur et l'alarmisme au niveau de la population. Après cette déclaration j'ai observé que beaucoup de responsables de l'immigration des Etats Membres ont déclaré vouloir renforcer la politique étrangère et fermer leurs frontières. Sa déclaration n'a pas été très prudente.

« Le risque du terrorisme existe partout, mais il ne dépend pas du flux de réfugiés. »

Les technocrates doivent faire attention à leurs interventions publiques parce qu'elles risquent d'influencer ou de faire le jeu de certains leaders. On risque de susciter la peur des citoyens et de provoquer un problème qui en réalité n'existe pas. Justifier le changement des politiques internes d'immigration selon ces prévisions est une stratégie dangereuse, parce que l'on n'aide guère la population. Par contre, on fragilise la coexistence avec les étrangers.

EoE : Existe-t-il une possibilité d'infiltration des terroristes parmi ces réfugiés? Et, par conséquent, une menace pour l'Union européenne ?

CKK : Affirmer l'existence d'une menace terroriste suit le même langage pour susciter la peur. Le risque du terrorisme existe partout et ne dépend pas du moyen avec lesquels les terroristes arrivent. Ils arrivent le plus souvent en avion, et je ne crois pas qu'ils risquent leur vie en mer avec des bateaux peu sécurisés. On doit se concentrer sur le risque terroriste en général, en affrontant le terrorisme avec une stratégie globale, qui inclut les pays du Maghreb et qui considère tous les conflits et facteurs existants facilitant la création de groupes terroristes. Par exemple, il existe sur internet des filières de recrutement de terroristes, au sein même de l'UE. Donc, à mon avis, c'est ridicule de dire qu'ils peuvent arriver avec les réfugiés. On ne doit pas fermer les frontières, mais on doit développer une stratégie active, qui nous permette d'agir, de sauver les réfugiés et de mettre en œuvre nos valeurs, notamment le respect pour la vie humaine.

EoE : Quelle est la stratégie de l'UE pour contrer ce grand flux migratoire ?

CKK : Mare Nostrum était un projet italien efficace, qui aurait dû devenir européen. Frans Timmermans a également parlé d'une « Europa Nostra ». En effet, il faut une solidarité et un partage équitable des responsabilités parmi les Etats membres, selon l'article 80 du Traité sur le fonctionnement de l'UE. À mon avis, ce sont ces mesures qu'il faut mettre en place pour la politique de la Méditerranée.

EoE : Quel est votre avis sur l'opération Triton et comment pourrait-elle être améliorée?

CKK : Triton, selon moi, a toujours représenté une faiblesse pour le Conseil et les Etats Membres : ils n'ont pas eu assez de courage de faire un pas en avant, mais ils ont plutôt fait dix pas en arrière. Triton est contrôlé par Frontex, qui surveille les frontières, mais le sauvetage des réfugiés n'est pas un objectif officiel. Les objectifs « Search and Rescue » doivent être au centre de chaque politique pour reconnaître la valeur de la vie humaine. Triton doit suivre le modèle de Mare Nostrum, dans l'espoir de devenir un engagement européen.

EoE : Les opérations de contrôle policier, tel que le Mos Majorum, sont-ils des outils efficaces pour assurer la sécurité en Europe ?

CKK : J'ai toujours été sceptique en ce qui concerne le Mos Majorum, puisque c'est une opération policière rare, qui se déroule une fois tous les 6 mois. Ce n'est pas un outil efficace parce qu'il ne permet pas de faire face à l'immigration. Ce n'est pas avec l'arrestation et les contrôles des immigrés que l'on peut surveiller et recenser les immigrants ; ça c'est plutôt une opération publicitaire, apte à renforcer la criminalisation de l'étranger. On doit sortir de cette logique.

BETWEEN PAST AND FUTURE - HISTORICAL POLICY OF CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES IN THE CONTEXT OF THE CRISIS IN UKRAINE.

ŁUKASZ KOSSACKI - LYTWYN IS A PH.D. CANDIDATE AT JAGIELLONIAN UNIVERSITY IN CRACOW AND A COORDINATOR OF THE SCHOOLS OF POLISH AND EUROPEAN LAW IN UKRAINE, FACULTY OF LAW AND ADMINISTRATION AT JU. KATARZYNA CHUMIŃSKA IS A LAW STUDENT AT JAGIELLONIAN UNIVERSITY IN CRACOW AND AN EXCHANGE STUDENT AT ULB.



A FEW YEARS AGO A FAMOUS POLISH-AMERICAN POLITICAL SCIENTIST AND THE FORMER UNITED STATES NATIONAL SECURITY ADVISOR, ZBIGNIEW BRZEZIŃSKI, SAID THAT “WITHOUT UKRAINE, RUSSIA CEASES TO BE A EURASIAN EMPIRE”. IN TURN, HENRY KISSINGER SAID IN MARCH 2014: “THE WEST MUST UNDERSTAND THAT, TO RUSSIA, UKRAINE CAN NEVER BE JUST A FOREIGN COUNTRY. RUSSIAN HISTORY BEGAN IN WHAT WAS CALLED KIEVAN-RUS. THE RUSSIAN RELIGION SPREAD FROM THERE. UKRAINE HAS BEEN PART OF RUSSIA FOR CENTURIES, AND THEIR HISTORIES WERE INTERTWINED BEFORE THEN”.

RUSSIAN ASPIRATIONS

Russia’s policy towards countries of the former Soviet bloc has been for many years a mixture of fear, dreams and hard economic Realpolitik. Boris Yeltsin’s times were dominated by a specific game of appearances in Russian foreign policy. The Kremlin government tried to lead a historical policy in external relations but did not have financial resources. Russia’s foreign policy was based on economic exchange, in particular the sale of natural resources (gas, oil). Since Vladimir Putin got into power in 2000, Russia began to use its own story in its relations with neighbouring countries. First, it recalled the traditional relationships connecting Russians with Ukrainians and Belarusians. Putin acknowledged Ukraine and Belarus as a part of the “Russian world” without the right to integrate with the West, particularly NATO and the European Union. Attempts of rapprochement with the West ended for these countries by economic repression, in particular with the rise of the price of gas and oil. Mineral resources became the main weapon of the Kremlin.

Russia has intensively supported the Russian minority in Ukraine, reminding the latter of the historical relationship with Russia. Russia’s actions have focused on the East of the state and were particularly intense in the Donetsk and Luhansk oblasts and Crimea. It included teaching Russian language as well as building a political background for future events supporting the Cossack organisations. The Cossacks played an important role during the 2014 annexation of Crimea and the outbreak of separatism in Eastern Ukraine.

When the pro-Russian leader Viktor Yanukovich was in power, Russia’s economic measures decreased pressure on Ukraine.

“Mineral resources have become the main weapon of the Kremlin”

After the victory of the current Ukrainian revolution, Russia again used gas for political purposes, leading to the collapse of the Ukrainian industry. Along with gas, Russia uses the conflict of Ukraine’s historical policy aspects. Russian media present the new Ukrainian government as fascist and refer to the Nazi and Bandera ideology. The separatists from Eastern Ukraine and the Russians find it glorious to fight for the right to be Russians and historical politics are used to justify Russian involvement in Ukraine, as well as economic sanctions. Similar tools of foreign policy (gas and history) are used by Russia in its relations with Belarus and Moldova. Russia’s actions show that in relation to its neighbours with a large Russian minority, Russia will never recognise the rights of states to self-determination (e.g. to integration with Europe).

EUROPEAN DILEMMAS

In turn, the European Union is guided by rules that do not allow it to deal effectively with Russia and its policies. The tool used by the EU is the economic sanctions. Although it has been reported that Russia’s economy slowed down, according to the economists it would have happened anyway and had been pre-

dicted before. To some, it even seems that it is a great opportunity for Putin to justify the state of the Russian economy. Indeed, ordinary Russians blame the USA and the EU for their situation in the first place, and not their government's actions. On the other hand, it has also been remarked that the sanctions were not effective towards the oligarchs, who moved their capital to other countries (such as Great Britain) before the EU executed previously announced measures. The consequence of the "soft policy" pursued by the European Union was not really influencing the negotiations of the Minsk II agreement. Parties in the negotiations were nation-states (Germany, France, Russia and Ukraine), while the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy was not present at the negotiating table.

"European countries demonstrate divergent approaches towards Russia's policies"

European Union countries do not present a consistent behaviour towards Russia. One can see the relationship between geographical distance and political position. An example would be the conciliatory stance of the governments of Spain and Italy. Also in this case, one can speak of a deep, historical ground of this policy. Italy and Spain have never experienced a direct Russian occupation. Thus, the position of these countries is naturally devoid of historical emotions and based on sober economic calculation, which can even be compared to Bismarck's Realpolitik.

CZECH PRAGMATISM

A similar policy, not based on historical emotions, is traditionally led by Prague. Although the country has had a very negative experience with the Soviet Union (e.g. the Prague Spring), it is not carried away by historical prejudices and is creating its policy based primarily on the economic factor. However, the Czech government carries out such policy towards all countries. Hence, the Czech position towards the conflict in Ukraine is a derivative of the high position of Russia as a trading and investment partner, in the face of a subordinate role of Ukraine in the Czech economy. Although the Czech position may arouse indignation, it should not be surprising. Moreover, the Czechs demonstrate a particular European responsibility. They are aware of the precedence of EU solidarity over national interest. Even if they clearly present their point of view, substantiating it logically, they understand the need for a common single European position on this issue.

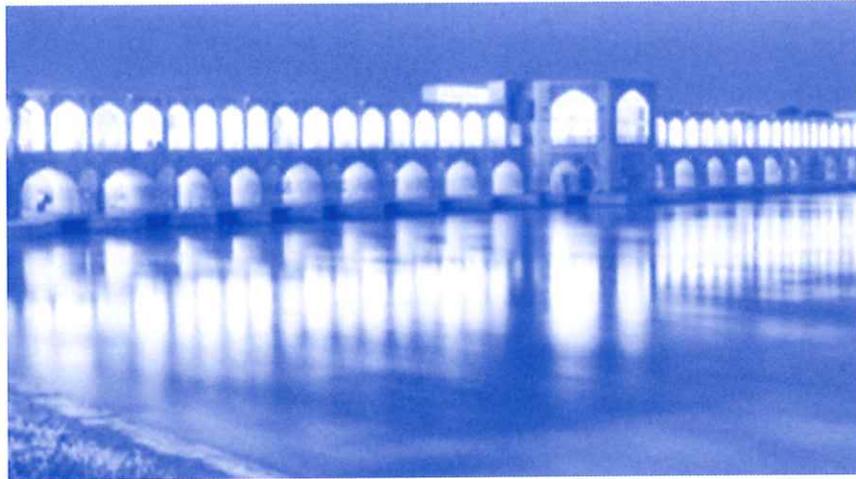
HUNGARIAN PERSPECTIVE

The Hungarian policy must be assessed in a different way. Since taking over power, Viktor Orban has been drifting between the European model of democracy and a way of thinking about the country; the European Union and its own political path that defies simple assessment. An important element in building a political position of the Hungarian ruling party is the historical policy. Orban willingly refers to the best moments in the complex history of Hungary, fuelling resentment associated with the loss of a large part of the territory of Hungary after World War II. The Hungarian government allowed Hungarians living in the former territory of the country that currently belongs to other countries to apply for Hungarian citizenship. In this way, a large group of people who do not reside permanently in Hungary were granted a right to vote in Hungarian elections, amongst which many living in the territory of Ukraine.

"It is important to be aware of the influence of national experiences, prejudices and memories transmitted by generations to be able to conduct a more effective policy and especially avoid mistakes of the past."

What is more, the Prime Minister renewed a plea for ethnic Hungarians in Ukraine to be granted autonomy. He stated almost a year ago that «Ukraine can be neither stable, nor democratic if it does not give its minorities, including Hungarians, their due». In this way, the government responds to the Hungarians' nostalgia for a large and significant state. Since they were already given the right to vote by Orban, they are grateful and remain a loyal electorate of Orban's political party. For Fidesz the priority is not a European unity, but maintaining power. Hence, it turns towards a natural ally, Russia. To pursue its national interests, Hungary strengthens cooperation with Russians, especially in the field of the energy (nuclear) sector. Viktor Orban openly stated that Hungary needs Russia and European economy will never be competitive and the energy security ensured without cooperation with Moscow. Summing up, we can note that the Ukrainian crisis has many different aspects and most actions taken by the countries involved have roots in the past. Although only a few countries were analysed as examples of their historical policies, this scheme applies to most European countries. It is important to be aware of the influence of national experiences, prejudices and memories transmitted by generations to be able to conduct a more effective policy and especially avoid mistakes of the past. As we can observe, it is not easy and Europe stands once again in the face of a dangerous crisis, which has already taken a bloody toll in Ukraine.

L'IRAN, UN PARTENAIRE POTENTIEL IMPORTANT DE L'UE ?



FIROUZEH NAHAVANDI EST PROFESSEURE À L'ULB ET SPÉCIALISTE DE L'IRAN. INTERVIEW RÉALISÉE PAR JAVIER FERNÁNDEZ QUEVEDO ET MOHAMED FAHMI, ÉTUDIANTS EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES.

LE JEUDI 2 AVRIL 2015, LES GRANDES PUISSANCES ONT RÉUSSI À TROUVER UN ACCORD D'ÉTAPE AVEC L'IRAN SUR SON PROGRAMME NUCLÉAIRE À LAUSANNE. APRÈS 8 JOURS DE DISCUSSIONS, LES NÉGOCIATEURS PRÉSIDÉS PAR F. MOGHERINI (CHEF DE LA DIPLOMATIE DE L'UE) ET LE DIPLOMATE IRANIEN M. ZARIF SE SONT MIS D'ACCORD SUR QUATRE POINTS IMPORTANTS : L'ENRICHISSEMENT D'URANIUM, LE CONTRÔLE ET LES INSPECTIONS DES CENTRALES NUCLÉAIRES, LES SANCTIONS ET LA DURÉE DE L'ACCORD. CEPENDANT, LE PRÉSIDENT IRANIEN H. ROHANI A ANNONCÉ DERNIÈREMENT QUE L'ACCORD NE SERAIT PAS RESPECTÉ SI LES AUTRES PARTENAIRES N'ANNULAIENT PAS DIRECTEMENT LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES. LES TENSIONS N'ONT DONC PAS DISPARU ET LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE L'OCCIDENT ET L'IRAN. FIROUZEH NAHAVANDI, SPÉCIALISTE DE L'IRAN, ÉCLAIRCIT POUR NOUS LE CLIMAT D'INCERTITUDE ACTUEL QUI RÈGNE SUR LE PROGRAMME NUCLÉAIRE IRANIEN ET LES RELATIONS IRANO-OCCIDENTALES.

Eyes on Europe: Pensez-vous que l'Iran peut jouer un rôle important au côté de la coalition internationale -y compris pour l'UE- contre Daesh pour pacifier le Moyen Orient ?

Firouzeh Nahavandi: Oui, je suis persuadée qu'avec sa position stratégique et son influence dans la région, en particulier au niveau de son soutien aux différents groupes, l'Iran peut effectivement jouer un rôle important. De plus, sa puissance pétrolière et militaire fait que la coalition internationale ne peut pas faire sans l'Iran.

EoE: Quelles sont les conséquences pour l'UE du rapprochement entre l'Iran et la Russie ?

FN: Vaste question. D'abord, ce n'est pas nouveau, puisque cela fait des années que la Russie et l'Iran sont très proches, ce sont de grands alliés. D'ailleurs, la Russie a joué un rôle important dans toutes les questions qui se rapportent à l'arrêt des sanctions (via le veto russe) ou encore aux discussions sur le nucléaire. Au plus l'Iran se rapproche de la Russie, au plus elle devient indépendante de l'UE. Donc, elle devient moins fragile par rapport aux demandes et exigences de l'UE. En réalité, l'Iran s'autonomise.

EoE: Est-ce que l'Iran peut devenir un partenaire stratégique potentiel de l'UE et dans quels domaines ?

FN: Si les problèmes nucléaires sont résolus, l'Iran deviendra un partenaire stratégique pour l'UE, surtout en matière énergétique puisqu'il s'agit d'un des grands pays producteurs de pétrole et de gaz. Ensuite, c'est un marché formidable, donc du point de vue économique ça pourrait être le retour à ce qui existait avant la République Islamique d'Iran, c'est-à-dire des contrats et des relations tout à fait officiel.

« Au plus l'Iran se rapproche de la Russie, au plus elle devient indépendante de l'UE. »

Ceci dit, officiellement, l'Iran est déjà un partenaire économique important pour l'UE malgré les sanctions et les discours des parties car il existe beaucoup de relations, même culturelles. Par exemple, certaines universités prestigieuses de l'Iran ont ouvert un département de Francologie. C'est le miroir de l'Iranologie qui peut exister en France. Cela montre qu'il y a beaucoup de contacts. La création d'un tel département n'est pas anodine.

EoE: L'accord sur la question du nucléaire portera-t-il des conséquences pour Israël ?

FN: C'est difficile de prévoir les conséquences mais je pense qu'il y a des suspicions et qu'effectivement Israël s'inquiète de la puissance éventuelle que peut représenter l'Iran. Toutefois, il faut savoir qu'il y a aussi pas mal de gens en Israël qui sont conscients que, finalement, dans le contexte actuel, l'Iran serait peut être un partenaire fiable et moins dangereux que ce que prétend Netanyahu. En effet, ce dernier n'a pas cessé de mettre la pression pour faire échouer l'accord à travers ses différentes tentatives de mobiliser les négociateurs et les communautés juives en sa faveur, surtout aux États-Unis.

« Si les problèmes nucléaires sont résolus, l'Iran deviendra un partenaire stratégique pour l'UE, surtout en matière énergétique puisqu'il s'agit d'un des grands pays producteurs de pétrole et de gaz. »

Ceci étant dit, l'Iran et son régime restent imprévisibles. Nous avons bien vu durant le processus de négociation que les Iraniens ne respectaient pas toujours leurs engagements devant la communauté internationale et les preuves concernant la nature pacifique de leur programme restent assez faibles.

Un autre élément qui doit être tenu en compte c'est que le guide actuel, Khamenei, qui avait eu un cancer, en est aujourd'hui au stade généralisé. Après son décès éventuel, il y aura probablement une lutte pour sa succession. On ne sait pas comment cette succession va se réaliser mais si le guide dit « ok, nous sommes prêts », l'Iran avancera avec la communauté internationale.

EoE: Est-ce que l'Iran est en train de gagner du terrain sur l'Occident au Moyen-Orient avec tout ce qui se passe au Yémen, Syrie, Liban, Irak... ?

FN : Je ne suis pas sûre que l'on doive poser cette question dans ces termes-là : « gagner du terrain sur l'Occident ». Il faudrait d'abord voir quel est le terrain de l'Occident au Moyen-Orient, quelle est sa place... L'Iran est certainement bien placé par rapport à certains groupes importants et traditionnels qu'il soutient -même si, à ce niveau-là, il y en a certains qui essaient de se démarquer de l'Iran-, mais effectivement, l'Iran est bien placé en Syrie, au Liban, en Irak... Donc, c'est un acteur qui est beaucoup plus présent du point de vue géostratégique que l'Europe. En plus, militairement, il est aussi bien présent. Donc, je ne pense pas qu'il y a une compétition entre l'Occident et l'Iran : c'est probablement une compétition entre l'Iran et l'Arabie Saoudite. A mon avis, c'est à l'intérieur de la région que la compétition se déroule.

LE PHÉNOMÈNE DES COMBATTANTS DJIHADISTES EN EUROPE : QUELS CHANGEMENTS POUR L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE?

ANNE WEYEMBERGH EST PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES ET COORDINATRICE DU RÉSEAU ACADÉMIQUE DE DROIT PÉNAL EUROPÉEN (EUROPEAN CRIMINAL LAW ACADEMIC NETWORK - EGLAN).

MIS EN LUMIÈRE PAR CERTAINS ACTEURS EUROPÉENS TELS EUROJUST ET MÉDIATISÉ DEPUIS LE PRINTEMPS 2013, LE PHÉNOMÈNE DES FOREIGN FIGHTERS A ATTIRÉ, À PARTIR DE CE MOMENT, DE PLUS EN PLUS L'ATTENTION DES ETATS MEMBRES ET DE L'UNION EUROPÉENNE ELLE-MÊME. SUR PROPOSITION DU COORDINATEUR DE L'UE POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, GILLES DE KERCHOVE, LE CONSEIL JAI A ADOPTÉ, EN JUIN 2013, UN ENSEMBLE DE 22 MESURES RELATIVES AUX COMBATTANTS ÉTRANGERS. DEPUIS LA MÊME ÉPOQUE, LES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DE NEUF ÉTATS MEMBRES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR CE PHÉNOMÈNE SE RÉUNISSENT À INTERVALLES RÉGULIERS.

Lors du Conseil JAI du 3 décembre 2013, un débat approfondi eut lieu concernant la problématique des combattants étrangers et de leur retour dans l'Union. Suite à l'attaque au musée juif de Belgique le 24 mai 2014, dont l'auteur présumé revenait d'un séjour en Syrie, les débats ont redoublé d'intensité. Le phénomène des foreign fighters a notamment été mentionné dans les Strategic guidelines du Conseil européen de juin 2014. Les événements tragiques de Paris et les opérations à Verviers au mois de janvier 2015 n'ont fait que renforcer cette attention. En témoignent entre autres la déclaration adoptée par le Conseil européen informel du 12 février 2015 sur la lutte antiterroriste.

L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE

D'une extrême complexité, le phénomène des combattants djihadistes constitue un véritable défi pour l'Union européenne et ses Etats membres. Pour y faire face, l'action de l'Union européenne est globale : en effet, elle comporte à la fois une dimension intérieure, c'est-à-dire la coopération entre Etats membres de l'Union, et un volet extérieur de coopération avec les pays tiers. En outre, elle est non seulement de nature sécuritaire mais met aussi l'accent sur la prévention, qui prend par exemple la forme de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme.

Parmi les objectifs poursuivis la volonté d'empêcher et/ou de contrôler les départs et les retours mérite tout particulièrement d'être mentionnée. A cet égard, deux aspects s'avèrent essentiels : d'une part, l'échange d'informations et l'identification des voyageurs, le repérage et le suivi des déplacements;

d'autre part, l'action sur le plan de la justice pénale. Sur ces deux points, l'espace de liberté, de sécurité et de justice sera amené à subir une importante évolution, évolution qu'il est encore prématuré de bien pouvoir cerner.

« Les combattants étrangers ont fait émerger une nouvelle manière de concevoir les contrôles aux frontières extérieures Schengen. »

Tout d'abord, cet espace évoluera très probablement vers davantage d'intégration, le phénomène des djihadistes mettant particulièrement bien en lumière l'importance des interdépendances et la nécessité de solidarité au sein de l'Union.

Ensuite, certains changements d'orientation s'annoncent. Les combattants étrangers ont en effet fait émerger une nouvelle manière de concevoir les contrôles aux frontières extérieures Schengen. Ceux-ci étaient plutôt conçus au départ pour protéger l'espace Schengen contre une menace issue de l'étranger mais la menace est désormais interne puisque les djihadistes ont la plupart du temps la nationalité d'un Etat membre, quittent l'espace Schengen pour aller combattre puis le réintègrent. Une révision/adaptation des règles en matière de contrôles des citoyens européens lors du franchissement des frontières extérieures est dès lors souhaitée par beaucoup. Il s'agirait de permettre un contrôle plus systématique des citoyens européens aux frontières extérieures ou à tout le moins de dégager des critères communs déclenchant un tel contrôle.

LA RÉPONSE EUROPÉENNE

Lors du Conseil JAI des 12-13 mars 2015, les ministres ont marqué leur accord sur la mise en œuvre sans délai, en juin 2015 au plus tard, du contrôle systématique des documents et des personnes sur la base d'une évaluation des risques aux frontières extérieures. Par ailleurs, toujours dans le contexte du contrôle des déplacements et de l'échange des informations, on relèvera la relance des négociations sur le PNR européen qui avait été laissé sans suite depuis deux ans après le rejet par le Parlement européen. Extrêmement sensible, ce dossier fait apparaître une relation nouvelle entre le contrôle des frontières, d'une part, et le law enforcement, d'autre part.

« Au plan de la justice pénale, une adaptation de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme est souhaitée par certains afin de contraindre les Etats membres à incriminer de nouveaux comportements. »

Enfin, ces événements font craindre que l'Union européenne poursuive sa progression dans certaines orientations qui posent question. Ainsi, au plan de la justice pénale, une adaptation de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme est souhaitée par certains afin de contraindre les Etats membres à incriminer de nouveaux comportements. Cette décision-cadre a pourtant déjà été amendée en 2008, aux fins d'incrimination de l'incitation directe et indirecte à commettre des infractions terroristes, du recrutement et de la formation à des fins terroristes. Et, comme en témoigne l'évaluation de la décision-cadre de 2008 par la Commission européenne, plusieurs Etats membres ont été au-delà de ces obligations en incriminant par exemple la formation passive à des fins terroristes (c'est-à-dire le fait d'être formé ou d'être recruté). Des négociations sont actuellement en cours au sein du Conseil de l'Europe pour adopter un protocole additionnel à la Convention du 16 mai 2005 sur la prévention du terrorisme. Celui-ci vise l'incrimination de nouveaux comportements comme la formation passive et le fait de voyager à des fins terroristes. L'Union suivra sans doute le Conseil de l'Europe dans cette voie.

Certes, l'objectif de l'insertion de telles infractions est compréhensible puisqu'il s'agit de ne pas attendre la commission d'attaques terroristes pour lancer des procédures judiciaires : il s'agit de les prévenir. Cette évolution fait par ailleurs suite à

l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2178 du 24 septembre 2014 qui contraint les Etats membres des Nations Unies à prendre cette direction. Toutefois, de telles dispositions contribuent à la multiplication d'infractions « préparatoires », qui se situent de plus en plus en amont par rapport aux attaques terroristes elles-mêmes, et dont l'élément intentionnel est de plus en plus important par rapport à l'élément matériel de l'infraction, sans compter les règles procédurales « dérogatoires » susceptibles d'accompagner de telles incriminations.

Par ailleurs, la question se pose de savoir si ces nouvelles infractions sont bien nécessaires. En Belgique par exemple, où un projet de loi tout récent vise à introduire de nouvelles infractions, les returnees sont à l'heure actuelle le plus souvent poursuivis sur la base d'infractions préexistantes, en particulier sur base de la qualification de participation aux activités d'un groupe terroriste. Cette approche visant à lancer des poursuites contre ceux qui reviennent soulève bien entendu la délicate question de savoir si elle est adéquate.

Tous les Etats membres confrontés au problème des foreign fighters ne réagissent en tout cas pas de la même manière : à cet égard, on mentionnera le cas du Danemark, qui, s'il n'ignore bien évidemment pas la voie pénale, s'est également engagé dans la voie de la réhabilitation et de la déradicalisation des returnees, une démarche qui mériterait très certainement d'être prise en considération comme source d'inspiration par les autres Etats membres de l'Union.

PASSPORT

EU



NAME

NATIONALITY

DATE of birth

date of issue

EU

SIGN



ATTENTION
TO WATCH
ATTENTION



REGIONS AND POWER, THE EU AS A SECURITY ACTOR IN CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

BEATRIZ RÍOS IS A MASTER'S
STUDENT IN INTERNATIONAL
RELATIONS AT THE ULB



THE EU MISSION IN CENTRAL AFRICAN REPUBLIC (CAR) IS ONE OF THE MANY MISSIONS THAT THE EU IS CARRYING OUT OUTSIDE OF ITS BORDERS. THIS ONE IS PARTICULARLY IMPORTANT DUE TO THE TRADITIONAL INSTABILITY OF THE REGION AND THE MULTIPLE RELIGIOUS AND ETHNIC DIFFERENCES OF ITS POPULATION. FURTHERMORE, THE FLOW OF IMMIGRANTS FROM THIS WAR-TORN REGION TO EUROPE IS ALSO A GROWING WORRY OF THE EUROPEAN LEADERS.

In 2013, the president of the Central African Republic, Francois Bozize, was deposed and then, the conflict broke out. Two groups, Seleka (Muslim) and Anti-balaka (Christian) started fighting against each other. Both groups have been leaving a trace of blood, pain and terror among civilians. Thousands of people have been killed during the conflict and more than 930,000 have left their homes, according to UNHCR. Nevertheless, with the intervention of external actors and many foreign fighters in the field, the conflict is getting much more complex than a religious war. And the situation in neighbouring countries such as Chad, South Sudan, RD Congo or Nigeria is not much better. Even if the level of violence has decreased during the last months, with a permanent danger of deterioration, the situation is still complex and fragile in the country.

“The role of the EU as an international actor is growing, and the Central African Republic is a very good example of it.”

21 years ago, one of the largest genocide in the history happened before the eyes of the entire world. Almost a million of people were killed because of their ethnic origin in Rwanda. The magnitude of the civil war in CAR has been compared many times to that terrible genocide. Never again? Never know.

THE ROLE OF THE EU

Ban Ki-moon, General Secretary of the UN, in the anniversary of the genocide in Rwanda, attracted the attention of the world to the ongoing conflicts in Syria and in Central African Republic, among others, as an example of what could but should not happen again. The United Nations, the African Union, France and the European Union have joined their forces in order to protect the people and ensure the flow of humanitarian aid in the country.

Barry Buzan and Ole Waever develop in their book, “Regions and power”, the Regional Security Complex Theory. For them, “since the decolonisation, the regional level of security has become both more autonomous and more prominent in international politics.” This argument is useful to explain the role of the African Union in the management of the civil war in Central African Republic through a military peacekeeping operation (MISCA, International support mission to the CAR) as it is the most prominent actor in the region. This mission was extended in collaboration with the UN (MINUSCA). But, if security is a regional issue, how to explain the intervention of international actors in the field such as France, the UN and, of course, the European Union?

For these authors, "since most of the threats travel more easily over short distances than other ones, security inter-dependance is normally patterned into regionally based clusters." Nevertheless, even if security is a regional issue, there are two systems interacting: the one of the global powers (France or the European Union, for example) and the one of the lesser powers (regional powers). Because of their capabilities, the global powers are able to transcend distance and be active in these regional clusters, the regular area of action for those lesser powers.

"Thousands of people have been killed during the conflict and more than 930,000 have left their homes, according to UNHCR."

That is why the European Union is active on the field. In cooperation with France and the African Union as well as in collaboration with the United Nations, the EU has worked to assure the stability and to protect the people.

THE EU, A SECURITY ACTOR

There are three instruments through which the European Union is contributing to stabilise the country. First, the EUFOR CAR mission, established in February 2014, which is an operation aiming at protecting people and assuring the flow of humanitarian aid in the Bangui area. This mission came to an end on March 2015. To replace this mission, a second instrument was established: EUMAM RCA. This operation was launched in March 2015 and its aim is to support the Central African authorities in preparing a reform of the security sector with respect to the armed forces; in order to make the Central African authorities capable to manage the security of the country by themselves. And third, more than €360 million of funding have been sent to respond to the humanitarian crisis, because a military response is not enough to face the emergency.

But why is the European Union active in CAR? The stability of the country affects the stability of the region, in which the religious and ethnical conflicts have caused thousands of deaths over the years. The region also knows the phantom of the Islamic terrorism, more and more present, and which is the origin of thousands of immigrants in their way to Europe running away from war and hunger. The European Union is aware of that and, assuring security abroad, the EU is assuring security at home.

A EUROPEAN ARMY?

The EUMAM CAR mission is not the only security mission carried out by the European Union. The EU has currently seventeen ongoing operations around the world. The EU, through the External Action Service, is becoming a more and more important security actor. This intervention, as some others, has raised many times a question which President Juncker is wondering again right now: is there a need for a European Army?

"Assuring security abroad, the EU is assuring security at home."

If we study this possibility thoroughly, there are at least four questions that should be raised. First of all, even if the European Union is working on a common position in Foreign Affairs, in practice, this is not so easy. The critical position of Spain or Greece on the sanctions against Russia now or the intervention in Libya, supported by some member states while criticised by others, are two examples. But there are many of them: national interests are still an obstacle to a real foreign and security European policy. Second, the question of sovereignty. Some countries, like the United Kingdom, distrust in general the idea of transferring competences to the EU, and the army seems a question especially sensitive. Third, the competition of NATO. How could affect the establishment of a European army to NATO as an institution? Which institution should be above which? This is also part of the European diplomacy since many countries of the NATO alliance are not members of the European Union. The handling of these differences does not seem so easy.

And last but, definitely, not least, there is the question of the bases of the European Union. The EU was born with the purpose of establishing a peaceful system in Europe. The EU has been established in order to avoid war. How could a system whose aim is peace search for the implementation of an army, whose aim is doing war (no matter if in a defensive or offensive way)? Even peacekeeping operations are interpreted by some actors as interventionist, a new way of colonialism and a paternalist policy.

The question of how to fight against human rights violations, how to stop genocides, how to avoid ethnic, religious, political and other violent conflicts is still open. Since most of these conflicts are the indirect consequence of colonialism, aren't we responsible of answering in a certain way?

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and any other financial activity.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting process. It starts with the identification of the accounting cycle, which consists of eight steps: identifying the accounting cycle, analyzing and journalizing the transactions, posting to the ledger, preparing a trial balance, adjusting the entries, preparing financial statements, and closing the books. Each step is explained in detail, with examples and practical applications.

The third part of the document focuses on the preparation of financial statements. It covers the balance sheet, the income statement, and the statement of owner's equity. Each statement is explained in terms of its purpose, the information it provides, and how it is prepared. The document also discusses the importance of comparing these statements over time to identify trends and make informed decisions.

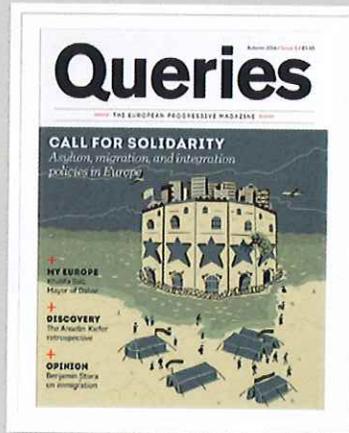
The fourth part of the document discusses the role of the accountant. It highlights the various responsibilities of an accountant, including maintaining the books, preparing financial statements, and providing advice to management. It also discusses the importance of ethical behavior in the accounting profession and the consequences of unethical actions.

The fifth part of the document provides a summary of the key concepts discussed in the document. It emphasizes the importance of accuracy, integrity, and ethical behavior in the accounting profession. It also provides a final reminder to always double-check the work and to seek help when needed.

THINK EUROPEAN

READ EUROPEAN

The European progressive reference



Join the debate online and discover our
European Progressive
Observatory



FEPS - FOUNDATION FOR
EUROPEAN PROGRESSIVE STUDIES
Rue Montoyer, 40 -
1000 Bruxelles - Belgium
T +32 (0)2 234 69 00 | F +32 (0)2 280 03 83

WWW.FEPS-EUROPE.EU





Only united can we
fight terrorism

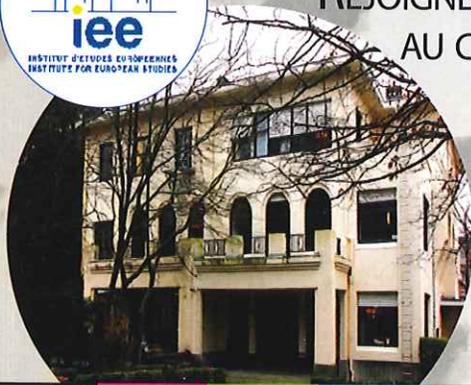
#antiterrorpact



EPP Group
in the European Parliament



REJOIGNEZ UNE DYNAMIQUE RÉELLEMENT EUROPÉENNE
AU CENTRE NÉVRALGIQUE DE L'EUROPE



WWW.IEE-ULB.EU

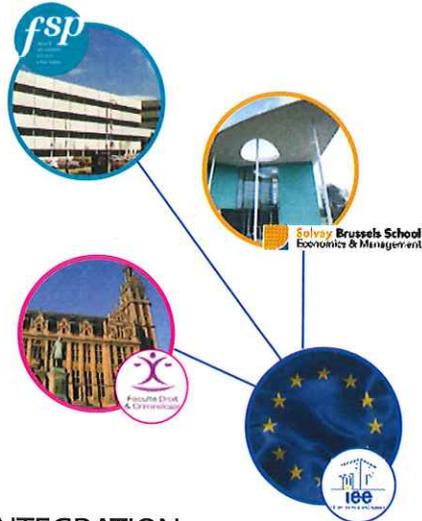
INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES
INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES

ULB

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

MASTERS (120 CREDITS)*

- EN ÉTUDES EUROPÉENNES (FR/ENG)
- IN ECONOMICS - BUSINESS ECONOMICS (ENG)
- IN ECONOMICS - ECONOMIC ANALYSIS AND EUROPEAN POLICY (FR/ENG)



ADVANCED MASTERS (60 CREDITS)*

- EN DROIT EUROPÉEN (FR/ENG)
- IN INTERDISCIPLINARY ANALYSIS OF EUROPEAN INTEGRATION (FR/ENG)

EXECUTIVE EDUCATION (ELECTIVE MODULES WORTH 15, 30 OR 60 CREDITS)

- EXECUTIVE MASTER IN EUROPEAN UNION STUDIES (ENG - EVENING CLASSES)

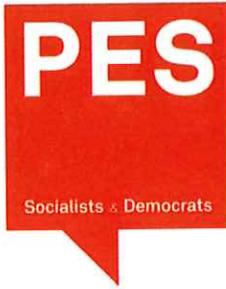


MORE DETAILS ON THE INSTITUTE AND ITS GRADUATE PROGRAMMES CAN BE FOUND ON ITS WEBSITE OR ITS READILY AVAILABLE ONLINE BROCHURE:

PLUS DE DÉTAILS SUR L'INSTITUT ET SUR SES PROGRAMMES DE MASTERS SE TROUVENT SUR SON SITE OU DANS SA BROCHURE TÉLÉCHARGEABLE:



* ADMISSIONS TO THE VARIOUS PROGRAMMES OF THE IEE IS SUBJECT TO AN ACADEMIC SELECTION PROCESS



More jobs, better jobs, fairer jobs!

... our action for change in Europe



**High quality education
Lifelong learning**
Invest in people



**Fight inequalities
& poverty**
Put social inclusion on
same level as
macroeconomic
objectives



**Legislate against
social dumping**
Protect mobile
workers



Decent jobs for all
Set minimum wages
Fight precarious
contracts



Shut gender pay gap
Target: reduce gap by
2% per year
Revise Maternity
Leave Directive



Youth Guarantee
Training, internships, jobs
Until 30 years old



Fair taxation
Fight tax havens
Financial Transaction Tax
Those who have
more, pay more



More flexible budgets
Change budgetary rules
to create quality jobs



Investment Programme
Re-industrialization
Strong infrastructure
Green energies

More info: www.pes.eu/jobs

#PES4jobs



Économie et social

LE FUTUR ACCORD DE PARIS : UN ENJEU FONDAMENTAL POUR TOUS LES CITOYENS

DENIS STOKKINK EST PRÉSIDENT DU THINK & DO TANK POUR LA SOLIDARITÉ ET ESTELLE HUCHET EST CHARGÉE DE PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE CE MÊME THINK & DO TANK.

EN DÉCEMBRE 2015, LA 21ÈME CONFÉRENCE DES PARTIES (COP 21) DE L'ONU ACCUEILLERA LES ÉTATS PARTICIPANTS À PARIS DANS L'ESPOIR D'ABOUTIR À UN NOUVEL ACCORD CLIMATIQUE MONDIAL. À CETTE OCCASION, LE THINK & DO TANK POUR LA SOLIDARITÉ, ENGAGÉ EN FAVEUR D'UNE EUROPE SOLIDAIRE ET DURABLE, REVIENT SUR LES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET SOCIÉTAUX QUI SE CACHENT DERRIÈRE CETTE NÉGOCIATION ENVIRONNEMENTALE INTERNATIONALE. AU TRAVERS DE SES ÉTUDES ET PROJETS, POUR LA SOLIDARITÉ AGIT EN TANT QUE PRÉCURSEUR DANS LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

EYES on EUROPE : La COP 21 s'annonce comme un tournant dans la politique internationale de l'environnement. Mais qui est concerné par les négociations climatiques qui auront lieu à Paris et par les enjeux qui en découlent ?

DENIS STOKKINK : Pour l'Europe, il s'agit d'une chance inestimable d'accueillir cette conférence qui sera le théâtre d'enjeux mondiaux. L'Union européenne peut avoir comme ambition d'influencer le déroulement des négociations de la COP 21, dont les décisions, on peut l'espérer, auront en retour un impact sur tous les acteurs européens. Les États membres ont une énorme responsabilité en la matière, aux côtés de la Commission européenne. Au sein du think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ, nous avons produit deux notes d'analyse mettant en perspective le rôle potentiel de l'UE au sein de la COP 21 (L'UE au sein de la gouvernance climatique internationale : un sursaut à la COP 21 de Paris ?) ainsi que les positions environnementales de la nouvelle Commission européenne (Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?). Ce Sommet climatique concerne en tout état de cause de nombreuses politiques publiques touchant à la fois les acteurs économiques mais également les acteurs sociaux.

ESTELLE HUCHET : Vu l'enjeu des changements climatiques, la société civile se doit de développer une stratégie d'influence du Sommet de Paris. C'est une question de démocratie participative telle que décrite et défendue dans l'article 11 du traité de Lisbonne, qui instaure notamment les initiatives citoyennes européennes.

EoE : Vous évoquez la dimension sociale de ces négociations, que peut-on espérer en la matière ?

DS : On parle assez peu de la dimension sociale des négociations climatiques, alors que la part des dépenses liées à l'énergie dans les budgets des ménages est en augmentation depuis 15 ans, surtout chez les plus pauvres. Près de 25% de la population se trouve en situation de précarité énergétique, c'est une dimension qui mérite toute notre attention. Les réfugiés climatiques sont un autre enjeu sous-estimé, car des gens sont bel et bien forcés de quitter leur lieu historique de vie à cause des changements climatiques. Il suffit pour s'en rendre compte de prendre l'exemple de l'État du Vanuatu qui a récemment fait l'actualité et qui, à terme, verra ses terres disparaître et sa population contrainte de se réfugier dans les pays voisins. Cette nouvelle forme d'immigration est en pleine expansion.

EH : L'Union européenne reste un consommateur majeur d'énergie dans le monde. Elle est également inévitablement un des premiers émetteurs de gaz à effet de serre. Ce déséquilibre dans l'utilisation des ressources énergétiques mondiales est enfin à l'ordre du jour des négociations internationales via la question de la responsabilité différenciée des États partis à la Convention. L'UE se devra d'être une force de propositions en la matière, d'autant qu'il s'agit là du seul enjeu de solidarité de ces prochaines négociations.

EoE : On comprend bien la dimension sociale de ces négociations... Quid de sa dimension économique ?

DS : Pour rebondir sur les enjeux de précarité énergétique et de cohésion sociale, il faut mettre en évidence le fait que cette cohésion sociale peut être source de croissance, et pas uniquement l'inverse. On peut prendre l'exemple des logements sociaux qui sont de manière générale mal isolés, ce qui provoque de fortes dépenses liées au chauffage pour les populations les plus pauvres qui ne peuvent investir dans des travaux d'isolation. Si l'État investissait dans ces travaux d'isolation en faveur des plus démunis, cela permettrait de créer de la richesse économique. En effet, dans ce cas, la part du budget des ménages alloué au chauffage diminuerait, ce qui permettrait d'augmenter leur pouvoir d'achat.

« Ce Sommet climatique concerne en tout état de cause de nombreuses politiques publiques touchant à la fois les acteurs économiques mais également les acteurs sociaux. »

Au vu des changements climatiques et de l'obligation que nous avons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, un nouveau modèle économique doit émerger. Il nous semble indispensable que ce nouveau modèle se base sur les principes d'une économie circulaire, qui vise à réduire la production de déchets en les considérant comme des ressources à réemployer, réutiliser ou recycler tout au long du cycle économique. POUR LA SOLIDARITÉ a par ailleurs produit une note d'analyse qui dresse l'état de la situation en Europe au vu de la législation existante et du récent abandon du paquet économie circulaire par la Commission européenne (L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?). Cette économie circulaire se base sur ce que l'on nomme la croissance endogène : il s'agit d'un développement fondé sur les ressources du territoire sur lequel on se situe. Cette croissance endogène permet de surcroît l'émergence d'initiatives locales et « territorialisées » et apporte des réponses économiques à des besoins sociaux.

Un autre élément se rapporte à l'approvisionnement énergétique de l'UE qui, dans le contexte de la crise ukrainienne, cherche à sortir de sa dépendance à l'égard de ses fournisseurs extérieurs. Toutes les sources d'énergies renouvelables devront être mobilisées afin d'atteindre cet objectif. Ces changements sont possibles à l'aide d'une volonté politique forte, comme on peut le voir en Allemagne ou au Danemark.

EH : Qui plus est, avec l'économie circulaire et les perspectives liées aux changements climatiques, nous avons la possibilité de donner des réponses locales aux enjeux globaux qui seront discutés au Sommet climatique de Paris. Ces enjeux environnementaux mondiaux nous concernent très concrètement, sur nos territoires. Nous commençons doucement à nous en rendre compte.

EoE : Quels impacts pourraient avoir ces changements d'orientation sur l'emploi ?

DS : La croissance endogène est porteuse de projets économiques à haute intensité de main d'œuvre. Les projets d'économie circulaire sont en effet « labour intensive », c'est-à-dire pourvoyeur d'emplois, notamment peu qualifiés. Alors que l'Europe compte actuellement 24 millions de chômeurs, ce nouveau modèle économique semble être une réponse adéquate aux enjeux d'aujourd'hui. L'économie circulaire est également créatrice de ce que l'on nomme « les emplois verts », autrement dit des emplois qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Commission européenne, au travers de sa stratégie Europe 2020, a clairement mis en évidence le potentiel de ce secteur en termes de création d'emplois pour les dix prochaines années.

« Au vu des changements climatiques et de l'obligation que nous avons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, un nouveau modèle économique doit émerger. »

Ce modèle économique favorise également l'émergence d'initiatives locales, porteuses d'emplois dans des structures non délocalisables. Le secteur de l'économie sociale est particulièrement actif dans le domaine.

Malheureusement, les premières initiatives de la Commission sont peu encourageantes en la matière, puisque Jean-Claude Juncker a supprimé la perspective d'une directive sur l'économie circulaire telle qu'elle était initialement prévue. C'est un signal négatif envoyé aux entreprises et aux citoyens européens. On ne peut qu'espérer que la Commission rétablisse ce manquement face à des enjeux prioritaires, afin d'arriver aux négociations de Paris avec un discours politique cohérent. Il ne reste que peu de temps...

A COMMON URBAN AGENDA FOR THE FUTURE OF EUROPEAN CITIES

LUCYNA BLUSZCZ IS A MASTER'S STUDENT IN LAW AT THE JAGELLONIAN UNIVERSITY OF WARSAW AND LORENZO TONDI IS A MASTER'S STUDENT AT THE SOLVAY SCHOOL OF ECONOMICS.

WITH 75% OF THE EU POPULATION LIVING IN CITIES, URBAN AREAS PLAY A SIGNIFICANT ROLE IN THE EUROPEAN ECONOMY. THE IMPORTANCE OF THESE AREAS HAS LED TO INCREASING INTEREST IN CRAFTING A FRAMEWORK WHICH WOULD ALLOW LOCAL COMMUNITIES TO ACHIEVE THEIR FULL STRENGTH AND POTENTIAL IN TERMS OF ECONOMIC GROWTH, SOCIAL INCLUSION AND JOB CREATION. A UNITARY URBAN APPROACH AT THE EUROPEAN LEVEL COULD HELP TO FULFIL THESE OBJECTIVES ALONG WITH ADDRESSING ALL URBAN CHALLENGES IN AN INTEGRATED WAY.

In 2011, the European Parliament called for the urban dimension of cohesion policy to be bolstered. Despite this call and other initiatives of interested stakeholders, not much has happened yet: the Union still lacks a comprehensive urban strategy which goes beyond the boundaries of its Directorate General (DG) to encompass all the activities of the Commission.

In February 2014 the Committee of the Regions published a Draft Opinion proposing an EU-level urban agenda. Subsequently the European Commission organised the 'Cities of Tomorrow' forum in order to discuss how the urban dimension of EU policymaking can be updated. An Issue Paper published after the forum is considered to be a framework for the following negotiation, which is going to eventually produce an agenda to be implemented in 2016.

SCOPE AND FOCUS OF THE AGENDA

While urban areas are the engine for economic growth and host 68% of the overall population, they also struggle with problems such as social exclusion, economic inequality, high and heterogeneous migration, the rapid ageing of its citizens and severe environmental issues. Many urban stakeholders see the agenda as a tool to bring coherence to a range of initiatives, to better define the roles and responsibilities of European, national, regional and local authorities and to be used by cities during the implementation of local policies and projects.

The main idea of the Agenda is that the social, environmental and economic challenges that European cities are facing can no longer be effectively addressed by the very cities as narrowly defined considering only their administrative boundaries, but within larger functional areas and a broader territorial extension. This is particularly true for large metropolitan areas such as Paris, London, Milan or the Ruhr area in Germany. In these agglomerates the immensity and complexity of some services has reached a point in which they cannot be provided anymore in a satisfactory way: for example, designing, building and managing transport lines which serve an urban area much larger than the official boundaries of its main town often turns out to be really difficult, because from a political point of view the collectivity that makes the effort generally is not the same that benefits from it.

“Urban areas struggle with problems such as social exclusion, economic inequality, high and heterogeneous migration, the rapid ageing of its citizens and severe environmental issues.”

The European Commission thinks that the model of urban development expressed in the «Cities of Tomorrow» report should be taken further to define more clearly objectives and tasks for specific sectors and different cities. The Council of European Municipalities and Regions highlights that a unitary

model is not a good solution, due to the diversity of European local and regional territories. European urban agenda should be fully in compliance with the Europe 2020 Strategy and take into account the diversity of territorial entities in the EU, especially the rural-urban relations.

Member states and central governments are encouraged to share their strategies for urban development with cities and regions. The urban agenda should allow for more decentralised, participatory planning structures, which concretely means that the exchange of ideas, opinions and results between the different political level (EU, member states and local entities) should be much more frequent and should also have a formal structure, namely a periodic meeting on the issues.

BETTER UNDERSTANDING OF URBAN DEVELOPMENT PRACTICES

The discussion currently in progress between the European Commission, the Committee of the Regions and all the other European and local stakeholders emphasises the need to create better conceptual tools and more precise criteria to define urban development and measure its dynamics. First of all, we need better statistics and data: the way Eurostat presents them has been criticised and deemed poorly informative by several local players. Secondly, we need to look at the good practices that we have around us: experiences such as CASCADE, an international networking and peer-to-peer system active from 2011 to 2014 in which European cities evaluated themselves and pulled together expertise and know-how on energy policy and climate change, or the use of European development funds to modernise an entire urban area, as is the case of Warsaw, can be adapted to different settings and environments.

ENSURING THE IMPLEMENTATION OF THE EU URBAN AGENDA

During the application of the agenda the interactions between cities and their countryside need to be taken into account, since urban areas are deeply influenced by rural ones and the type and the extent of this influence varies a lot across the Continent. How will an industrial development project in a city impact the surrounding environment? How to calibrate the extension of a new public transport system? These examples suggest that an effective urban policy should also consider the non-urban environment that encompasses the analysed area.

A clear problem that has been pointed out lately and that should be addressed in the next agenda is the lack of efficient governance even at a European level: a cross-section approach to urban development would be more efficient than the actual one, which assigns the topic to a single DG. A solution could be to create a responsible for the Urban Agenda within every Directorate, in order to have a global understanding of the challenges the local communities have to face.

“Member states and central governments are encouraged to share their strategies for urban development with cities and regions.”

Thus, the European Urban Agenda is in the making: the main challenges to be met are the creation of a new model of governance, a higher degree of integration in the decision making between local, national and supra-national authorities, the radical update of the regional statistic tools that we have and a cross-section approach to urban development. This is a crucial issue, because the future of our big cities cannot be untied from the future of the whole Union.

YODAS EUROPÄISCHE GRUNDEINKOMMEN, REALITÄT IN 2020?

INTERVIEW MIT STANISLAS JOURDAN, MITBEGRÜNDER DES "MOUVEMENT FRANÇAIS POUR UN REVENU DE BASE". ER ERWARB SEINEN ABSCHLUSS AN EINER HANDELSCHULE 2011 UND ALS BLOGGER KAM ER AUF DEN WEG DES JOURNALISMUS. SPÄTER SETZTE ER SICH FÜR DAS GRUNDEINKOMMEN, DIE KOLLABORATIVE WIRTSCHAFT UND DIE DIREKTE DEMOKRATIE EIN. 2013 ORGANISIERTE ER DIE EUROPÄISCHE BÜRGERINITIATIVE FÜR EIN GRUNDEINKOMMEN UND BEREISTE EUROPA ÜBER FAST ZWEI JAHRE, UM DIESE KAMPAGNE DURCHFÜHREN ZU KÖNNEN. DIESE WURDE ANFANG 2014 MIT 300.000 UNTERSCHRIFTEN ABGESCHLOSSEN. HEUTE IST STANISLAS JOURDAN NATIONALER KOORDINATOR DES „MOUVEMENT FRANÇAIS POUR UN REVENU DE BASE“ UND GRÜNDER DER ZEITUNG „L'INCONDITIONNEL“, WELCHE DIE IDEE DES GRUNDEINKOMMEN AUSBAUT UND ENTWICKELT. YOLANDE KIRSCH, ABSOLVIERT DIESES JAHR IHREN BACHELOR IN POLITIKWISSENSCHAFTEN.

EYES on EUROPE: Ist das Grundeinkommen gleichgestellt mit der Idee der universalen Beihilfen? Wenn nicht, was sind die Unterschiede?

STANISLAS JOURDAN: Es gibt viele Begriffe, die die Idee des Grundeinkommens vermitteln. Die meisten allerdings bedeuten das gleiche: die Idee ein individuelles Einkommen, von Geburt bis zum Tod, an alle Mitglieder einer Gemeinschaft zu verteilen, und dies ohne Berücksichtigung der finanziellen Situation oder Voraussetzung einer Arbeit.

Historisch gesehen kommt der Ausdruck „Universale Beihilfen“ (allocation universelle) vom belgischen Philosophen Philippe van Parijs, einer der Gründer des Basic Income Earth Network. Der Ausdruck „Grundeinkommen“ hingegen, ist die genaue Übersetzung vom englischen « basic income ».

EoE: Ist ein Basiseinkommen innerhalb der europäischen Union umsetzbar? Wenn ja, unter welcher Form?

SJ: Auf nationalem Niveau gibt es viele unterschiedliche Vorschläge, wie man dieses Basiseinkommen finanzieren könnte, sowie auch über die Summe eines solchen Einkommens und die Vorgehensweise beim Verteilen. Ein Großteil der Befürworter sagt, dass ein Basiseinkommen zum Teil durch eine soziale und steuerliche Vereinfachung finanziert werden könne, indem man die einzelnen bestehenden Beihilfen zu einem Grundeinkommen zusammenfügen würde.

Es gibt weniger Vorschläge für ein solches Einkommen auf Ebene der Europäischen Union. Jedoch gibt es das Konzept der Eurodividende, welches von Philippe van Parijs vorgeschlagen wurde. Diese Ausfertigung scheint sich sowohl als die sachlichste als auch die politisch umsetzbare herauszustellen. Hierbei geht es darum, jedem Bürger der Europäischen Union einen Betrag von ungefähr 200 Euro einzurichten, finanziert durch eine Teil-Harmonisierung der Steuersysteme. Dies könnte zum Beispiel die Mehrwertsteuer sein, welche die harmonischste Steuer innerhalb der EU ist, oder aber eine Steuer auf die europäischen Unternehmen. Die Idee ist, von der Eurodividende mal abgesehen, dass jeder EU-Mitgliedsstaat frei über sein soziales und steuerliches Modell entscheiden kann. Es wäre ohnehin illusorisch sich eine komplette Harmonisierung und Zentralisierung des Sozialschutzes auf europäischem Niveau vorzustellen.

Man hat also ein System auf zwei Ebenen. Das europäische Grundeinkommen ist zu schwach, sodass jedes Land es mit einem nationalen Grundeinkommen ergänzen könnte.

EoE: Warum wäre dies interessant ?

SJ: Allgemein ist die Hauptidee des Grundeinkommens, das Einkommen von der Anstellung zu einem gewissen Teil zu proportionieren, um die Leute von der Angst zu befreien, kein Geld zu haben. In diesem Fall würden diejenigen, die unter zu schwierigen Verhältnissen arbeiten, entlastet werden. Die Arbeiter hätten die Möglichkeit diese Jobs abzulehnen und besser über die Arbeitsbedingungen

zu verhandeln, weil sie sicher sein könnten ein Basiseinkommen zu haben.

Andererseits: da jeder dieses Grundeinkommen bekommen würde, die Reichen sowohl als auch die Arbeiter, ist es keine „Hilfe für die Armen“! So vernichte das Grundeinkommen den stigmatisierenden Effekt der aktuellen Sozialhilfe, welche die Idee verbreitet, dass die Arbeitslosen faul seien und auf Kosten der anderen leben würden. Das Grundeinkommen ist vergleichbar mit dem Wahlrecht; es betrifft jeden, weil jeder das Recht hat an der Demokratie teilzunehmen. Wie soll man an der Wirtschaft teilnehmen, wenn man kein stabiles Einkommen hat? Wie soll man sich in der Gesellschaft nützlich machen, wenn diese die Würde der Menschen zerstört? Das Grundeinkommen dreht das Schema um und ermöglicht den sozialen Nutzen außerhalb der bezahlten Arbeitsstelle zu betrachten. Er gibt den Arbeitern ihre Würde zurück und jedem die Möglichkeit seinen Weg zu finden.

Auf europäischem Niveau ist das Argument des Grundeinkommens noch pragmatischer im Zusammenhang mit der Euro-Krise. Die Feststellung, dass die gemeinsame Währung nicht überleben kann ohne eine politische und wirtschaftliche Union, hat sich mittlerweile weitgehend verbreitet: Es muss also makroökonomische Stabilisierungsmechanismen geben, um die Währungsunion zu festigen und um zu erreichen, dass diese nicht nur profitabel für das sehr kompetitive Nord-Europa ist, sondern auch für die südlichen Staaten Profit bringt. Konkret bedeutet dies, dass steuerliche Transfers innerhalb der Eurozone benötigt werden.

Aber wie muss man vorgehen? Niemand will ein europäisches Sozialsystem wenn dies europaweit mehr Bürokratie mit sich bringt. Die nationalen Sozialschutzsysteme sind bereits kompliziert genug. Daher kommt der Vorschlag des Grundeinkommens, welches Europa ermöglichen würde ein einfaches soziales Modell zu haben, transparent, wirtschaftlich wirksam ohne zusätzliche Bürokratie.

EoE: Welche Hürden müssten im Falle einer Einführung überwunden werden? (Vor allem wirtschaftliche, finanzielle, eventuell organisatorische)

SJ: Die Zahlen zeigen, dass das Projekt finanziell möglich ist. Das Hauptproblem ist die Willensschwäche und der Mangel an politischem Mut.

Man muss sagen, dass dies auf EU-Ebene nicht einfach ist, weil die europäischen Verträge diesbezüglich keine Kompetenzen an die Europäische Kommission geben, um direkt in dem Bereich der

sozialen Angelegenheiten zu agieren. Außerdem haben die nationalen Regierungschefs Angst ihre finanzielle Autonomie zugunsten einer steuerlichen Integration auf europäischem Niveau zu verlieren.

Hinter diesen ersten Hindernissen versteckt sich auch eine kulturelle Revolution. Eigentlich ist das wichtigste Objektiv des Grundeinkommens, ein Einkommen ohne jegliche Arbeits-Konditionen zu gewähren; die Idee „Wer nicht arbeitet, isst nicht“ soll aus der Welt geschaffen werden. Um schlussendlich an ein Basiseinkommen zu denken, muss man die Kultur der Arbeit und das politische Ziel der Vollzeiteinstellung überschreiten, denn es gibt Arbeit!

EoE: Falls das Projekt umgesetzt werden könnte, wann könnte man mit seiner Entstehung rechnen?

SJ: Es ist schwierig ein genaues Datum vorauszusagen, aber Europa ist dem Rest der Welt in dieser Thematik weit voraus. Ich bin überzeugt, dass das Thema in den nächsten Jahren unausweichlich sein wird, vor allem dank dem für 2016 geplanten Schweizer Referendum.

Die Wirtschaftskrise und die soziale Dringlichkeit können ebenfalls förderlich sein, so sehr, dass das Grundeinkommen im Falle einer erneuten finanziellen Panik in der Eurozone die schnellste Lösung wäre, um die europäische Wirtschaft anzukurbeln und die Armut effizient zu bekämpfen. All dies führt mich zur Behauptung, dass das Grundeinkommen eher als gedacht erscheinen könnte, vielleicht bereits 2020? Dies ist auf jeden Fall unser Ziel beim réseau européen pour le revenu de base.

EoE: Was würde diese Neuheit für die verschiedenen EU-Länder bedeuten?

SJ: Wenn man sie als Euro-Dividende applizieren würde, beträfen sie nur die Eurozone. Dies würde das Teilen verschiedener Steuereinnahmen mit den anderen Mitgliedsstaaten, und somit eine Neuverteilung der Reichtümer unter den Ländern der EU bedeuten. Konkret würden die reichen Länder einen Teil des Sozialschutzes der ärmeren Staaten finanzieren. Man käme schlussendlich zu einer realen europäischen Solidarität, die eine soziale Übereinstimmung versprechen würde.

Aber der eigentliche Effekt wäre sicherlich bei den Bürgern, die etwas mehr Freiheit gegenüber dem Arbeitsmarkt bekämen. Ich wage zu hoffen, dass viele Leute sich Tätigkeiten widmen werden, in denen sie sich nützlich und leistungsfähig fühlen, anstatt einfach einen Job zu suchen, der verspricht beide Enden zusammen zu führen.

LA JEUNESSE LGBTIQ À L'ÉPREUVE DE LA TOLÉRANCE EN EUROPE

ALICE RINGOT EST ÉTUDIANTE EN MASTER EN JOURNALISME À L'ULB ET LOÏC CHARPENTIER EST ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

EN FÉVRIER 2015, LA SLOVÉNIE EST DEVENU LE ONZIÈME PAYS EUROPÉEN À ADOPTER LE MARIAGE HOMOSEXUEL. CE TYPE DE LÉGISLATION N'EST POURTANT PAS UNE GÉNÉRALITÉ EN EUROPE, LOIN DE LÀ. LES RÉSULTATS DE MULTIPLES SONDAGES TÉMOIGNENT D'UNE EUROPE À DEUX VITESSES, AVEC DES DEGRÉS DE TOLÉRANCE TRÈS HÉTÉROGÈNES. LES JEUNES EN PARTICULIER SONT LES PRINCIPALES VICTIMES DE NOMBREUSES DISCRIMINATIONS. MAIS, AVEC L'ADOPTION DE NOUVELLES LOIS TANT AUX NIVEAUX NATIONAL QU'EUROPÉEN, LES CHOSES POURRAIENT COMMENCER À CHANGER PEU À PEU. TOUR D'HORIZON DE LA SITUATION DE LA JEUNESSE LGBTIQ EN EUROPE.

DE LA LITUANIE À L'ESPAGNE : UN ARC EN CIEL DE TOLÉRANCE

Le premier constat que l'on peut émettre est que la situation actuelle des homosexuels en Europe reste assez disparate. Dans une enquête annuelle menée par l'International Lesbian and Gay Association in Europe (ILGA Europe) en 2014, il apparaît en effet que tous les pays d'Europe n'accordent pas la même reconnaissance aux droits de la minorité LGBTIQ (Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre, Intersexuel et Queer). Ainsi, l'Espagne, le Royaume Uni et la Belgique figuraient en tête du classement. En revanche, des pays comme la Lituanie et la Lettonie occupaient les dernières places du peloton européen. Cette enquête se basait, entre autres, sur l'égalité, les discriminations, la reconnaissance légale ou encore sur la liberté d'expression des personnes LGBTIQ.

En 2012, l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA EU) a effectué une enquête auprès de plus de 90.000 personnes LGBTIQ. Les résultats ont révélé que les jeunes entre 18 et 24 ans sont les plus touchés par les discriminations. Près de 45% des répondants affirment ainsi avoir été victimes de discriminations dans les 12 mois précédents le sondage. Ces chiffres tombaient à 23% pour les répondants âgés de 55 ans et plus. Mais de quelles discriminations parle-t-on ?

HARCÈLEMENT HOMOPHOBE : L'ÉCOLE EN TÊTE DU CLASSEMENT DES DISCRIMINATIONS

Ces dernières sont multiples. Les personnes LGBTIQ font état de multiples vexations. Celles-ci peuvent aller de la remarque aux actes de violence en passant par d'autres domaines de la vie quotidienne (comme le refus de prise en charge par le personnel médical par exemple). Mais parmi les expériences les plus désagréables, la grande majorité des LGBTIQ mentionne presque toujours leur passage à l'école, en particulier dans les cycles primaire et secondaire. Dans une enquête menée par l'International Gay and Lesbian Youth Organisation (IGLYO), 36% des sondés affirmaient avoir été victimes d'intimidations ou de menaces alors qu'ils étaient élèves.

Toutefois, il semble que la tendance s'améliore nettement une fois que les jeunes intègrent l'université. Lors de cette même enquête, un jeune homme témoignait en ces termes : « L'enseignement supérieur est beaucoup, beaucoup plus accessible et c'est un environnement plus favorable aux étudiants LGBTIQ. En tant que gay, j'ai trouvé cet endroit très ouvert, encourageant et accueillant ».

LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL

Loin d'être homogène au sein de l'UE, le taux de discrimination au travail change d'un État à l'autre. En ce domaine, la Lituanie et Chypre font figure de mauvais élèves. Au cours de l'année 2013, 27% des LGBTIQ ont personnellement été victimes de discrimination au travail. Conséquence directe de ce phénomène : les LGBTIQ ne s'affichent pas ouvertement dans ces États. En Lituanie par exemple, 58% des personnes interrogées dissimulaient encore ce qu'elles étaient au cours de l'année précédant le sondage.

« Mais parmi les expériences les plus désagréables, la grande majorité des LGBTIQ mentionne presque toujours leur passage à l'école, en particulier dans les cycles primaire et secondaire. »

Les résultats du sondage de la FRA EU montrent que les discriminations lors de la recherche d'un emploi sont plus importantes à l'Est de l'UE. La Lituanie et la Lettonie notamment affichent les scores les plus hauts. Mais ces résultats sont relatifs. Si nous prenons l'exemple des discriminations dans le cadre du travail, la République Tchèque fait office de bon élève à l'Est avec un score très faible de 3 %, alors que le Portugal, avec un score de 8 %, est le dernier des pays de l'Ouest en matière de tolérance. Cependant, la Lituanie est à la traîne par rapport au reste de l'UE en matière de discriminations, que ce soit au travail, lors d'une recherche d'emploi ou dans les lieux d'éducation.

ÉTAT DE LA LÉGISLATION EN EUROPE

Pour Euan Platt, coordinateur exécutif de l'association IGLYO, « l'augmentation du nombre de mariages entre personnes de même sexe ainsi que l'adoption de législations concernant les LGBTIQ constituent probablement les deux avancées majeures de ces dernières années ». Ce dernier poursuit en expliquant que la Finlande rejoindra la liste en 2017. C'est une tendance de fond en Europe d'autant plus qu'elle est soutenue par les institutions européennes.

La législation est en train de changer avec un projet de directive du Conseil portant sur le principe d'égalité de traitement en dépit des différences religieuses, d'âge ou d'orientation sexuelle. Le but de ce projet est de créer de meilleurs outils pour lutter contre les discriminations. Les jeunes en particulier pourraient ainsi bénéficier d'un meilleur accès

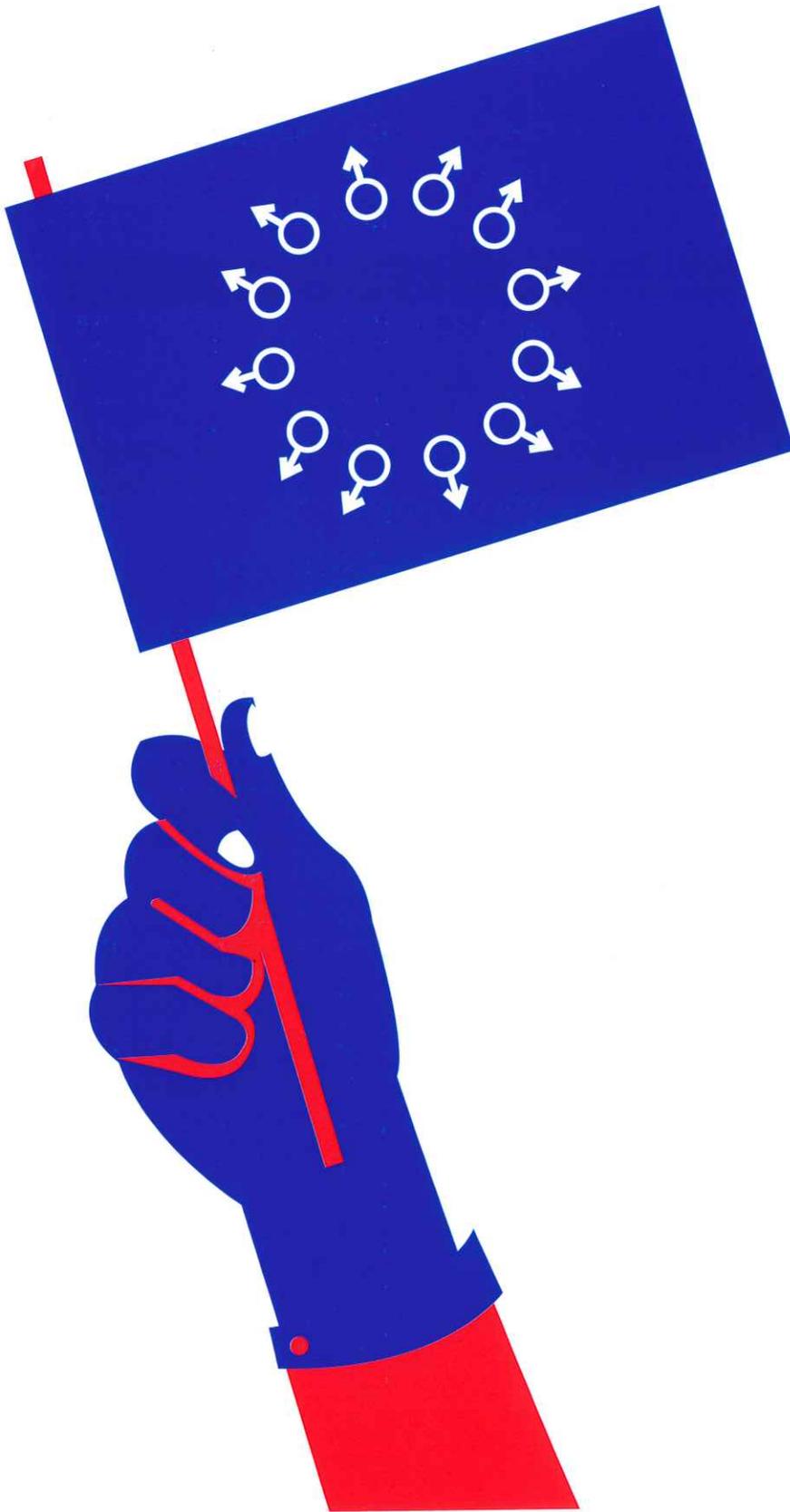
à l'éducation. Euan Platt qualifie cette directive de "vitale" et ajoute que "celle-ci envoie un message clair à tous les pays européens : le harcèlement à l'encontre des homosexuels et des transgenres doit être pris au sérieux afin que les étudiants LGBTIQ aient les mêmes opportunités que les autres en terme d'accès aux études".

Quant au milieu professionnel, la plupart des États membres dispose d'une législation visant à lutter contre les discriminations. Toutefois, leur application reste assez incomplète. En effet, il est difficile pour les LGBTIQ d'intenter une procédure judiciaire à l'encontre de leurs patrons ou entreprises, d'autant plus que ce type de procédure est publique.

« La législation européenne lutte de plus en plus contre les discriminations à l'encontre des LGBTIQ au travail comme à l'université. Toutefois, son application demeure très inégale. »

La législation européenne lutte de plus en plus contre les discriminations à l'encontre des LGBTIQ au travail comme à l'université. Toutefois, son application demeure très inégale. De plus, les moyens mis à la disposition des victimes pour obtenir réparation restent assez limités. Loin de simplifier le tout, les discriminations et les législations varient d'un État à l'autre. Mais cela n'empêche pas certains pays européens d'être condamnés comme la Grèce, l'Autriche... ou d'autres pour avoir une législation peu uniforme. L'Irlande du Nord par exemple, bien que faisant partie du Royaume Uni, n'autorise pas le mariage gay.

Le cas des discriminations à l'égard des LGBTIQ dans l'Union européenne est donc loin d'être réglé. L'exemple de la Lituanie à l'Est de l'Europe reste préoccupant toutes catégories confondues. Mais il apparaît qu'une tendance à une harmonisation européenne des législations se dégage. On peut le voir au travers de l'adoption de lois anti-discriminations et des pays toujours plus nombreux à adopter du mariage homosexuel. Selon l'IGLYO, depuis quelques années un tourisme arc-en-ciel se développe de plus en plus vers des destinations comme l'Allemagne, la France ou encore l'Espagne.



QUEL FUTUR POUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE?

ALESSIA CHIAVETTA EST ÉTUDIANTE EN BACHELIER EN SCIENCES POLITIQUES À L'ULB.

LE DÉBAT SUR LE RÔLE QUE JOUERA L'UE DANS L'ÉCONOMIE DE DEMAIN S'EST INTENSIFIÉ CES DERNIÈRES ANNÉES. LES QUESTIONS CENTRALES CONCERNENT PRINCIPALEMENT LE PARTAGE DE LA SOUVERAINÉTÉ FISCALE ET LA GOUVERNANCE DES RÉFORMES STRUCTURELLES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS DE L'UE. LA COMMISSION EUROPÉENNE A DÉJÀ PUBLIÉ SUR LE SUJET UN DOCUMENT INTITULÉ « PREPARING FOR NEXT STEPS ON BETTER ECONOMIC GOVERNANCE IN THE EURO AREA ». ELLE Y INVITE LES ÉTATS À TROUVER DES SOLUTIONS DANS LE CADRE DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE DE L'UE.

Dans ce document, on affirme que la politique économique et fiscale est limitée au niveau national et que cela pose problème par rapport à la politique monétaire. Plusieurs facteurs sont analysés : la crise financière, la crise de la dette des États, la crise de la compétitive européenne (rigidité du marché et des produits), rapport entre les coûts du travail et le niveau de chômage...

Le document fait état des caractéristiques et des limites de l'Union économique et monétaire (UEM), ainsi que de la relative faiblesse de l'architecture institutionnelle. Cette dernière est caractérisée par une asymétrie entre la politique monétaire et les politiques économiques et fiscales. Le document développe une stratégie présentée comme étant efficace pour la croissance de l'eurozone à travers des réformes structurelles, des investissements et une responsabilité de balance. En l'absence d'institutions capables de faire fonctionner la monnaie, et en particulier la politique fiscale, on peut comprendre qu'il soit difficile pour les institutions européennes de trouver des solutions aux crises locales.

En Grèce par exemple, le rapport dette – PIB a augmenté à cause de l'impact de l'austérité fiscale sur la production. Actuellement le taux de chômage des jeunes dépasse les 50 %. Mais le problème, ce n'est pas la Grèce. C'est l'Europe. Pour le futur de l'UEM, il semble nécessaire de développer une coordination pour la gouvernance économique et fiscale et de développer une meilleure légitimation. C'est cela qui empêche aujourd'hui la reprise de la croissance économique et permet l'augmentation de la dette et du chômage. Après la crise de 2008,

l'eurozone a été marquée par les divergences entre les pays selon les différents niveaux de dette et de compétitivité de leurs systèmes.

« En l'absence d'institutions capables de faire fonctionner la monnaie, et en particulier la politique fiscale, on peut comprendre qu'il soit difficile pour les institutions européennes de trouver des solutions aux crises locales. »

Seule l'Europe peut offrir une perspective de progrès aux pays membres, en développant notamment une meilleure intégration économique, sociale et politique. Le débat autour de ce thème reste encore relativement ouvert. On cherche en particulier à comprendre quels sont les principaux obstacles qui empêchent l'UE de développer un plan de politique économique commune. A ce propos, on constate qu'une difficulté persiste lorsqu'il s'agit d'adopter et de respecter des politiques communes.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE APRÈS LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

Si l'on regarde en arrière, on observe qu'après la signature du Traité de Maastricht en 1992, l'Europe a adopté un plan d'union économique et monétaire en laissant toutefois la responsabilité d'une politique économique et financière aux pays membres. Pour permettre le fonctionnement du marché unique, il fallait créer une monnaie unique. Toutefois les pays n'étaient pas prêts à renoncer à leur souveraineté

fiscale. Ils ont donc décidé de développer uniquement la politique monétaire. Toutefois la politique monétaire et la politique de balance font partie de la politique économique générale. Dans les situations de crise, il devient nécessaire d'utiliser les deux instruments en même temps. Sans le concours des politiques économiques et financières, dans la plupart des cas, l'effet de la politique monétaire peut être compromis et ne peut pas garantir la stabilité des prix sans compromettre la croissance économique.

Actuellement, les leaders européens donnent la priorité à la réforme structurelle contre les politiques d'austérité. Ces dernières n'ont pas été capables de relancer la croissance économique. La crise a révélé les failles du système de gouvernance économique de l'UE. Ses problématiques trouveront-elles une solution dans un futur proche ? On peut légitimement se poser la question. Surtout, l'économie des pays périphériques pourrait-elle survivre à cette union incomplète et asymétrique ?

On se rappelle que l'euro n'est pas seulement une monnaie commune mais aussi un projet politique finalisé qui complète le système politique européen. Toutefois la réponse de l'UE à la crise a encore aggravé le déficit de souveraineté de l'UE. Elle a également sapé le peu d'autonomie qui restait aux États membres dans le choix de leurs politiques fiscale et sociale. Il faudrait donner une dimension sociale à l'UE qui permettrait de lutter contre l'austérité et la récession qui, jusqu'ici, ont surtout frappé les pays périphériques.

ANALYSE DU SYSTÈME DE DÉMOCRATIE EN EUROPE

La crise a, entre autre, accentué les injustices et les fractures en Europe. La démocratie européenne est en train de vivre une phase de tensions sans précédents qui engendre inévitablement de la peur mais qui, en même temps, représente un défi. Le passage vers une gouvernance européenne à plusieurs niveaux, où la souveraineté n'est plus unitaire mais fragmentée, implique un morcellement de l'autorité. Cela représente des opportunités, mais cela comporte aussi des risques. La gouvernance participative, transparente et ouverte au contrôle des citoyens se heurte à une gouvernance anti-démocratique car elle crée à la fois des asymétries et des injustices.

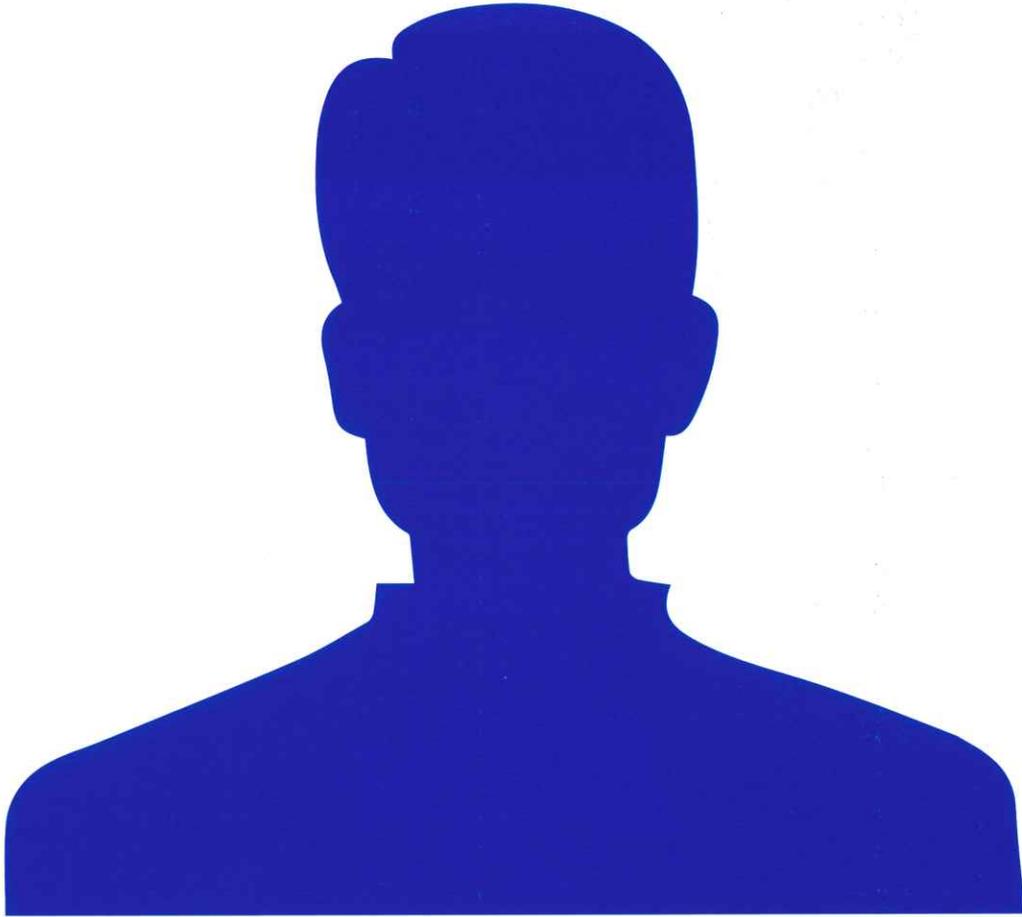
On peut donc affirmer que la crise en Europe est surtout politique. En effet, d'une part, les États nationaux ont perdu le contrôle sur l'économie, sur le travail, sur les politiques sociales et, globalement, sur les droits. D'autre part, il y a la prégnance des

sujets transnationaux (multinationales, organismes économiques internationaux, etc..) qui influencent le processus de globalisation et qui contrôlent l'économie et les flux financiers.

« Il faudrait donner une dimension sociale à l'UE qui permettrait de lutter contre l'austérité et la récession qui, jusqu'ici, ont surtout frappé les pays périphériques. »

Dans ce contexte, l'UE montre qu'elle est dépourvue des instruments politiques nécessaires pour essayer de contrôler la globalisation. Elle demeure, par conséquent, la victime des attaques par la finance spéculative.

L'UE n'est plus capable de garantir les droits et l'Etat social dans les États nationaux. Le pouvoir décisionnel ne se situe plus au niveau national, il se déplace progressivement vers le supranational où la démocratie n'est pas respectée. Pour lutter contre ces injustices, il faudrait renforcer le système de la démocratie qui représente la force vitale de l'UE. Car seule la perspective d'une démocratie transnationale européenne peut représenter la direction vers laquelle les États peuvent aller.



Citoyenneté

ZUM PHÄNOMEN PEGIDA

VON CONSTANZE KREHL, MITGLIED DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS (SPD).

PROPOS RECCUEILLIS PAR LOUISE FROMONT, ÉTUDIANTE EN MASTER COMPLÉMENTAIRE EN DROIT EUROPÉEN À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

SEIT ENDE LETZTEN JAHRES FINDEN IN DRESDEN WÖCHENTLICH DEMONSTRATIONEN STATT, DIE VON DER GRUPPE PEGIDA (PATRIOTISCHE EUROPÄER GEGEN DIE ISLAMISIERUNG DES ABENDLANDES) ORGANISIERT WERDEN. URSPRÜNGLICH WAREN DIE DEMONSTRATIONEN SEHR KLEIN, TRAFEN ALLERDINGS SCHNELL EINEN NERV IN DER BEVÖLKERUNG. SO STIEG DIE ZAHL DER TEILNEHMENDEN INNERHALB WENIGER WOCHEN AUF CA. 25.000 AN

Aufhänger war dabei anfangs die Angst vor der «Islamisierung des Abendlandes» und vor «Glaubenskriegen auf deutschem Boden» (wie es auf Transparenten bei einer der ersten Demonstrationen zu lesen war). Ausschlaggebend für die ersten Kundgebungen war der islamistische Terror des IS. Konkrete Forderungen hatte Pegida bis dahin allerdings nicht, sodass die Demonstrationen schnell anschlussfähig wurden für ein breites Spektrum von Menschen und Meinungen, insbesondere für rechtspopulistische und rechte extreme, fremdenfeindliche verschwörungstheoretische Argumentationen. Es gibt vielfältige Äußerungen von Teilnehmerinnen und Teilnehmer, die auf eine generelle Unzufriedenheit mit parlamentarischen Entscheidungen schließen lassen, insbesondere zur Zuwanderungspolitik, der freien Presse und der Angst vor einer «Islamisierung». Die Forderungen, die Pegida mittlerweile in einem Positionspapier vorgelegt hat, wirken unstrukturiert und diffus und stellen offensichtlich einen Versuch dar, die fremdenfeindlichen Positionierung Pegidas zu kaschieren um ein positives Bild nach außen abzugeben.

Auf der sachlichen Ebene lassen sich diese Forderungen schnell zurückweisen: Beispielsweise leben in Sachsen etwa 20.000 Menschen, die aus muslimischen Ländern kommen, das macht nicht einmal ein halbes Prozent der Bevölkerung aus. Überfremdungsängste oder Angst vor dem Islam beruhen also nicht auf konkreten Fakten. Vielmehr sind es diffuse Ängste, Vorurteile und Ressentiments, die Teilnehmende an Pegida-Demonstrationen antreiben. Viele Menschen, die sich Pegida anschließen, sind keine Neonazis oder Rechtsextreme, sondern fühlen sich aus unkonkreten Gründen

in ihrer gesellschaftlichen Stellung bedroht, irgendwie benachteiligt oder nicht angemessen vertreten. Diesen Menschen sollte aber klar werden, wem sie sich da anschließen. Denn die Beteiligung von bekennenden Neonazis, Hooligans und Rechtspopulisten bei diesen Aufmärschen ist sehr hoch.

Insofern Dialogbereitschaft seitens der Pegida-Sympathisanten besteht, kann Ängsten und Sorgen mit Fakten und Argumenten begegnet werden. Allerdings standen bei Pegida nicht in erster Linie konkrete politische Forderungen als Ausgangspunkt für die Organisation von Demonstrationen. Erst als die Demonstrationen schon tausende Teilnehmende erreichten, wurden Positionen ausformuliert. Diese Unübersichtlichkeit macht es schwer, politisch auf Pegida zu reagieren. Die Mischung aus einem Mangel an konkreten Inhalten und gleichzeitigen irrationalen Forderungen sowie die Heterogenität der Teilnehmenden erschweren konkrete Reaktionen und einen Dialog.

Denn streng genommen ist die parlamentarische Demokratie selbst das Dialogangebot. In erster Linie gibt es das Wahlrecht - jeder Bürgerin und jedem Bürger steht es frei, dieses Recht wahrzunehmen und die politische Landschaft in Deutschland, also auch in Dresden, mitzubestimmen. Darüber hinaus kann jeder Mitglied einer politischen Partei werden oder zusammen mit Gleichgesinnten eine eigene gründen. Und auch wenn man selbst kein Amt übernehmen möchte oder kann, gibt es niedrigschwellige Angebote und Möglichkeiten, mit Mandatsträgerinnen und Mandatsträgern in Kontakt zu treten. Von Parteiveranstaltungen über Bür-

gesprächstunden bis zum Petitionsrecht kann man sich und seinen Forderungen auf vielfältige Weise Öffentlichkeit und politisches Gehör verschaffen. Es soll dabei nicht darum gehen, Verständnis für Pegida-Forderungen zu entwickeln oder rechtspopulistischen Forderungen entgegen zu kommen. Vielmehr geht es um politische Bildung. Das Ziel muss sein, Menschen für Demokratie und demokratische Prozesse, auch Streit und Debatten, zu begeistern.

Die Demokratie lebt von Auseinandersetzung, unterschiedlichen Auffassungen und Lebenswirklichkeiten. Die parlamentarische Demokratie ist die Staatsform der pluralistischen Gesellschaft, die zwischen Gegensätzen vermittelt. Sie ist aber auch auf allen Ebenen Gestaltungsaufgabe. Demokratische Politik bedeutet gemeinsam im Wettstreit von Ideen und Interessen das Gemeinwesen zu gestalten und um Mehrheiten zu ringen. Es geht aber auch darum, Weltoffenheit, Solidarität und Mitmenschlichkeit erlebbar und spürbar zu machen.

Besonders besorgniserregend ist die Ausbreitung und Adaption des Modells Pegida in zahlreichen anderen deutschen Städten und mittlerweile auch in ganz Europa. In Skandinavien, Belgien, Großbritannien und Österreich gab es mittlerweile schon entsprechende Demonstrationen. Allerdings wurden die meisten davon, ähnlich wie in Deutschland, von zahlreichem zivilgesellschaftlichem Protest und Kundgebungen gegen Rassismus und für Weltoffenheit begleitet. Die Pegida-Bewegung trifft einen Nerv, nicht nur in Sachsen, sondern in ganz Europa. Nichtsdestotrotz ist es bemerkenswert, wie viel demokratische Gegenwehr die Demonstrationen erfahren.

Die Bedeutung von Pegida sollte aber auch nicht überschätzt werden - es handelt sich dabei nicht um die Mehrheit, sondern um eine Minderheit in unserer Gesellschaft. Die Aufgabe von demokratischen Politikerinnen und Politikern und der Zivilgesellschaft ist es trotzdem, sich klar zu positionieren. Es wurden und werden immer noch Gegenkundgebungen organisiert und besucht, in Diskussionsveranstaltungen darüber geredet oder Dialogangebote für Pegida-Sympathisanten entwickelt. Darüber hinaus gibt es zahlreiche Vereine und Initiativen, die sich für Flüchtlinge und dafür einsetzen, dass diese keine Angst vor einem rassistischen Mob haben müssen. Denn gerade die Menschen, die in Europa Schutz suchen, werden von Pegida bedroht. Es ist die Verantwortung der europäischen Demokratinnen und Demokraten, dafür zu sorgen, dass sie in Sicherheit leben können und Möglichkeiten haben, sich an gesellschaftlichen Prozessen zu beteiligen. Denn

auch wir wollen in einer Gesellschaft leben, in der die Angst vor dem Fremden der Neugier weicht. Es kann nicht darum gehen, möglichst viel Verständnis für Teilnehmende von Pegida-Demonstrationen zu zeigen oder rechtspopulistischen Forderungen politisch entgegenzukommen. Das Ziel muss darin bestehen, möglichst viele Menschen für Demokratie und für demokratische Prozesse zu gewinnen.



L'INITIATIVE STOP TTIP : GENÈSE D'UN AFFRONTEMENT JURIDIQUE EN COURS

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE A ÉTÉ INTRODUITE PAR LE TRAITÉ DE LISBONNE. LE BUT ? PARTICIPER À COMBLER LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DE L'UE EN METTANT EN PLACE UN OUTIL DE DÉMOCRATIE DIRECT. POURTANT, DES CITOYENS POURSUIVENT AUJOURD'HUI LA COMMISSION EN L'ACCUSANT D'AVOIR ILLÉGITIMEMENT RECALÉ LEUR INITIATIVE. QUELLES CONCLUSIONS PEUT-ON TIRER DE CE PRÉCÉDENT ?

La plupart d'entre nous a déjà entendu parler de près ou de loin du déficit démocratique, ressenti ou réel, qui frappe l'Union européenne et qui serait, du moins aux yeux de l'intelligentsia europhile, la principale cause de la montée en puissance inexorable de l'eurosepticisme. Plusieurs réponses ont été apportées pour lutter contre ce problème. Augmentation des pouvoirs du Parlement européen, politisation de la nomination de la Commission, réunions au Conseil rendues publiques dans un souci de transparence, etc. Mais également mise en place avec le Traité de Lisbonne de l'Initiative citoyenne européenne (ICE). Il s'agit d'un outil permettant en théorie aux citoyens européens d'interpeller la Commission européenne sur des projets qui soulèvent leur opposition. Ainsi l'article 11 paragraphe 4 du Traité sur l'Union européenne établit que « des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres [un quart], peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités ». Soulignons que la Commission n'est pas tenue de légiférer en fonction des initiatives citoyennes valables qui lui sont soumises, elle reste libre de ne pas en tenir compte.

D'emblée plusieurs questions se sont posées quant à l'efficacité réelle de ce dispositif. On s'est demandé par exemple si le processus n'était pas trop lourd, s'il était vraiment accessible aux citoyens lambda. Comme nous le verrons plus loin, il faut une connaissance juridique du fonctionnement de l'Union très poussée ou (du moins) consulter un pro-

JONAS PETITPAS EST ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES ET ANTOINE CUVELIER EST ÉTUDIANT EN BACHELIER EN DROIT À L'ULB.

fessionnel en la matière pour avoir une chance de ne pas voir son initiative rejetée.

LE REJET DE L'INITIATIVE STOP TTIP

Se pose également aujourd'hui une autre question. L'ICE peut-elle avoir une influence sur des projets prioritaires de la Commission ? Le cas du refus de l'initiative citoyenne Stop TTIP en pose clairement la question. Le TTIP, cher à la Commission européenne, est un sujet d'actualité extrêmement controversé depuis ses débuts. L'objet de cet article n'est pas d'en exposer les enjeux et critiques. Par contre, le rejet par la Commission de l'initiative citoyenne qui le remet en cause contribue assurément à une réflexion sur le poids réel du nouvel outil de démocratie participative.

« L'expression deux poids deux mesures semble ici totalement appropriée... »

C'est le 11 septembre 2014 que la Commission a jugé irrecevable l'initiative Stop TTIP. Selon elle, la décision du Conseil autorisant l'ouverture des négociations est un acte préparatoire, l'acte définitif étant la décision de signature et de conclusion. Il n'établit des effets juridiques qu'entre les institutions mais pas à l'égard des tiers. Il n'y a donc pas à ce stade de modification du droit de l'UE. Les décisions préparatoires du Conseil autorisant l'ouverture de négociations internationales ou abrogeant cette autorisation ne font donc pas partie du champ d'application de l'ICE puisqu'elles ne seraient pas des actes juridiques de l'Union.

Ensuite, la Commission explique que, même lorsqu'on en sera au stade de la signature des accords et qu'ils produiront des effets juridiques, l'initiative ne sera pas valable car les ICE ne peuvent qu'inviter la Commission à déposer une proposition législative, et non pas demander le retrait d'une proposition existante. Adopter un acte juridique modifie l'ordre juridique de l'Union, c'est le but de l'Initiative. En revanche, demander de ne pas faire de proposition ne le fait évidemment pas.

En définitive, comme le résume Jean-Paul Jacqué, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, « Demander le retrait d'un acte préparatoire n'est pas possible parce qu'il ne produit pas d'effet juridique et demander le retrait d'une proposition d'acte produisant des effets ne l'est pas non plus parce que le traité ne prévoit le recours à l'Initiative que pour proposer un acte. Une décision de retrait n'est donc pas un acte juridique ... ».

L'ÉTONNANTE RIGUEUR DE LA COMMISSION...

On peut s'étonner du côté extrêmement pointilleux et technique de l'argumentation juridique de la Commission européenne. Cela peut donner l'impression que la Commission a essayé de trouver une faille dans l'initiative Stop TTIP pour que celle-ci n'aboutisse pas. Voulait-elle ne pas être gênée par une démarche populaire qui risquait de prendre de l'ampleur au niveau médiatique et rendre encore plus impopulaire son projet d'accord commercial qui lui est cher ? Pour appuyer une telle hypothèse il serait intéressant de voir s'il existe des précédents pour lesquels la Commission a été plus permissive. Et en effet, l'ICE sur la suppression de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE de 2012, si elle n'a pas abouti car a été entre temps retirée par ses organisateurs, avait été acceptée par la Commission alors qu'il s'agissait également d'une initiative qui demandait de ne pas conclure un accord toujours en cours de négociation. Il est intéressant de constater qu'à l'époque les relations entre la Suisse et ses voisins européens étaient tendues à cause de la politique migratoire helvète, et que Barroso menaçait la Suisse de mesures de représailles. L'expression « deux poids deux mesures » semble ici totalement appropriée...

« Alors, l'initiative citoyenne européenne, gadget or not gadget ? »

Pour clarifier la portée de l'ICE il faudra attendre le jugement de la Cour de Justice de l'Union européenne puisque les organisateurs de Stop TTIP y ont déposé une plainte en novembre 2014. Encore

une fois la marche de l'Europe va se voir définir par les juges de Luxembourg. Un arrêt en faveur de l'ICE pourrait en effet provoquer pas mal de remous. La Commission s'attendait-elle à ce que les initiatives citoyennes puissent vraiment la contrarier dans ses projets ? Un jugement négatif n'engendrerait-il pas une forte publicité autour du mécanisme, ce qui pousserait les citoyens à s'en saisir bien davantage ? Affaire à suivre sans aucun doute !

QUELLE PORTÉE POUR L'ICE ?

Le cas de l'initiative sur le TTIP nous fait donc premièrement nous interroger sur la portée théorique de l'ICE. Si l'on part du principe que l'argumentation juridique donnée par la Commission est valable, on peut toujours se poser la question de l'effectivité d'un outil démocratique qui ne permettrait pas de remettre en cause les projets d'un gouvernement. Les mobilisations sociales ou pétitions ne servent-elles pas dans leur très large majorité à contester des projets gouvernementaux comme une réforme des pensions, la construction d'une autoroute,... ? Un mécanisme à ce point limité dans sa portée peut-il réellement contribuer à la réduction du déficit démocratique ? Deuxièmement, dans une approche plus pragmatique de « realpolitik », on peut se demander si la Commission ne comptait pas accepter les ICE uniquement lorsque cela ne contrarie pas ses projets les plus importants. Cela rendrait également le mécanisme largement inopérant dans son objectif de démocratisation des institutions. Et démontrerait aussi la nécessité de confier la responsabilité de l'ICE à un autre organe que celui qu'elle est justement censé pouvoir remettre en cause. Au Parlement par exemple. Alors, l'initiative citoyenne européenne, « gadget or not gadget » ?

NATIONAL IDENTITIES CHALLENGING CENTRAL EUROPEAN DEMOCRACIES

EVEN THOUGH THE DEMOCRATIC TRANSFORMATION IN CENTRAL EUROPE HAS BEGUN 25 YEARS AGO, IT IS STILL BEING UNDER PRESSURE. THE CULTURAL BACKGROUND OF THE PRE-1989 PERIOD STILL SEEMS TO PERSIST IN THE CURRENT POLITICS. WE TRIED TO FIND OUT HOW NATIONAL IDENTITIES SHAPE THE IMAGE OF MODERN CENTRAL EUROPEAN DEMOCRACY AND HOW SUCCESSFUL THEY ARE IN BREAKING FROM THEIR TOTALITARIAN PAST.

CSABA SZALÓ IS THE ASSOCIATED PROFESSOR OF SOCIOLOGY AT THE MASARYK UNIVERSITY IN BRNO. SOCIOLOGY OF IDENTITY AND CULTURE ARE HIS MAIN RESEARCH DOMAINS. INTERVIEW CONDUCTED BY JOZEF MICHALEK ET MARTINA LILLO.

EYES on EUROPE: How did the fall of Berlin wall influence the creation of national identities in Central Europe and where is the link to current politics?

CSABA SZALÓ: When we speak about categories like nationalism and national identity, we have to realise that it is a very recent phenomenon. In the 19th century, it was not a trouble to talk about the spirit of a nation, about the «mentality» or the «characteristic» of a nation. Today, everyone would be outraged about any discussion on «the spirit of the nation». The way we treat these concepts has evolved. However, liberalism remained as their cultural background.

“The democratic change provoked the emergence of both: a legitimised liberal democratic form of nationality but at the same time, of a radical, old form of nationalism and of national identity thinking.”

At the fall of the Berlin Wall, a lot of cultural forms of nationalism were acceptable for politicians as a part of political discourse. They treated them as something democratically chosen by citizens and that legitimised national identities. But simultaneously there appeared cultural and political forms which were trying to build continuity with the pre-Second World War period which would be in liberal sense treated as extremist.

So the democratic change provoked the emergence of both: a legitimised liberal democratic form of nationality but at the same time, of a radical, old form of nationalism and of national identity thinking. The result is a certain shift of balance in political discourses.

EoE: Why do we consider the national identities as taboo?

CS: I think it is mainly because of democracy. For a democratic legitimation we need to mobilise masses for voting. Democracy is inherently nationalist. A democratic politician who wants to mobilise the biggest number of voters will turn to cultural patterns which are available for him at that actual moment to give consistency and constituency to the political community.

EoE: So, what is the place of national identity in the realm of democracy?

CS: National identity justifies and legitimises the power of the state. We can use national identity in collective and individual sense. In the case of national identity there are two important issues which are the moving forces: sovereignty and justice.

As for sovereignty, all European states are based on its democratic type. We often treat this as of a hegemonic principle that the democratic sovereignty has to be the one of the nation. There is still the idea that every kind of unity, every kind of state is based on democratic legitimacy, but it is already questionable.

Secondly, the identity building discourses of such narratives are about fighting for justice. At the level of individuals, national identities are always related to the emotional question of who belongs to what kind of group, which implies who has the right or not to be sovereign and who has suffered more.

EoE: On the other hand, could it be an advantage for a society to have a kind of collective identity? Is there a connection between the way a society sees itself and the progress it makes in economic matters?

CS: From a sociological perspective we have to be sceptical towards this kind of progress. In the Habermasian sense, democracy should not only be chosen because it is useful. Once we choose democracy, we have to qualify it in terms of values.

The last two wars showed that we subordinated the individuality to collectivism. This was a clash of political discourses between the liberal democracy, based on constitutional guarantees of individual freedoms and authoritarian nationalist democracy, which treats individual freedoms as something secondary, subordinated to the spirit of the nation.

EoE: When you mention Habermas, do you think that Central European countries are ready for a deliberative democracy?

CS: Deliberative democratic forces in these countries are in their argumentation and justification in defence, they were even losing. While in 1989 there was a big enthusiasm and a lot of intellectuals thought it would be a liberal democracy. The result is not what was expected. It seems that we are never prepared for anything in Central Europe because we are always somewhere in-between. We are not prepared for a deliberative democracy. But it is also the question whether we would like to follow and promote this form of state as our model.

“In Central Europe a lot of politicians thought that if they will speak in a rational, realist manner, people will understand that certain steps have to be taken because that is the way the world is.”

EoE: With the historical experience of totalitarianism, how can we be at least thinking about a type of deliberative democracy?

CS: Politics is not only about interests, about the strategy to gain some advantage, but it is also a fight for ethical issues. In Central Europe a lot of politicians thought that if they will speak in a rational, realist manner, people will understand that certain steps have to be taken because that is the way the world is. But for the long run, this is a very uncertain strategy, if it is not based on ethical ground.

EoE: Turning to the EU, the big question in France is how to surpass the idea of nation-state and how to reverse it to the idea of state-of-nations. As for Central Europe, do these young nation-states see their identities as contradictory to the EU?

CS: Entering the EU was firstly a well-being issue as EU was seen as the club of the consumers. At the same time, there were a lot of politicians and journalists who thought in historical terms. For them the EU was a successful nationalist project, though not in an anti-European sense.

I do not see necessarily a contradiction between having a nationalist project of a state and having the EU at the same time. However, as for France, the recent local elections showed that the discourse of Front National and Sarkozy are almost the same. Nationalism is now a cultural background which is being taken up into the politics. It is becoming a narrative which is useful. But if you start using a specific concept, and you legitimise certain arguments, you cannot push them back. I am not sure whether this double-game of speaking in terms of what the voters want to hear, but doing something more mainstream, e.g. a European economic policy and a nationalist cultural policy, would work in the long run.

EoE: Is the strengthening of a nationalist discourse excluding certain groups of society? We see that in Hungary or in Slovakia.

CS: The patterns of exclusion are very clear as you always find someone. It was interesting to see over the last months in Hungary where Kosovo refugees were entering the country. In a few weeks the anti-immigrant rhetoric was ruling the media. Politicians reacted in a typical way. Immigrants are the main group which is being excluded. Besides that Roma and poor people too, although not necessarily in ethnic terms.

EoE: What is the main difference between Central European and Western national identities? Is it in the recentness of Eastern democracy?

CS: The fact is that in Central Europe there is continuity with the 19th century national discourses. In Czechoslovakia, the Hussite narratives were present even during the communist times. Similarly, in Hungary the communists were using the folkish nationalism to oppose the people against the Hapsburg. Even recently in the far right rhetoric you see the rhetoric of the people fighting against the elites whereas people are the basis of the nation. It is a kind of protest pole.

EoE: What is true on Kundera's saying that Central Europe was always on the bad side of the history? Will it still stay there?

CS: I hope not. But today we are a modernising society, not yet modernised. A lot of politicians, journalists and others, in the beginning treated this as a question of time. But in reality, we do not have a proper political field yet. Probably this cannot be properly modernised just by time and institutions, without considering that there is a specific kind of historical continuity which persists.

LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « PASSENGER NAME RECORD ».

LES VALEURS LES PLUS FONDAMENTALES DE L'EUROPE ONT ÉTÉ ATTAQUÉES À PLUSIEURS REPRISES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2015. L'UNION CHERCHE À SE DÉFENDRE ET LE DÉBAT TOURNE AUJOURD'HUI AUTOUR D'UN INSTRUMENT CONTROVERSÉ : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « PASSENGER NAME RECORD » (PNR). ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉ, SAURONS-NOUS PRENDRE UNE DÉCISION RAISONNABLE ?

Depuis le début de l'année 2015, les attaques terroristes se sont enchaînées en Europe et ailleurs. Que ce soit à Paris, à Copenhague ou au Kenya, il paraît évident que l'islam radical mène une guerre contre nos libertés fondamentales et nos valeurs démocratiques. L'Europe a fait face à ces événements en passant en un temps très limité par plusieurs phases correspondant à différentes émotions. En commençant par la sidération et le choc, c'est ensuite la solidarité, la condamnation, l'envie et le besoin de crier à nos ennemis que nous n'avons pas peur et que nous n'abandonnerons jamais nos valeurs démocratiques. A cette occasion, nous nous souviendrons de ces images, Place de la République, où le monde entier semblait marcher à Paris, main dans la main contre la terreur. Le recueillement n'arrive que plus tard, et la colère fait alors place à la tristesse. Enfin, vient le temps des réflexions sur les réponses à apporter en matière de lutte anti-terroriste. Nous y sommes. A l'heure actuelle, les débats sur de telles réponses se concentrent particulièrement autour d'un outil controversé, proposé par la Commission européenne en février 2011 : la Directive européenne « Passenger Name Record » (PNR).

La Directive PNR propose un système permettant, d'une part, la collecte par les transporteurs aériens de dix-neuf catégories de données relatives aux passagers et à leur voyage et, d'autre part, l'utilisation de ces données à caractère personnel par les services de police ou de renseignement afin de faciliter la prévention et la détection des infractions terroristes ainsi que d'autres formes graves de criminalité. La directive permettrait un profilage indifférencié de millions de passagers afin d'identifier de potentiels terroristes en suivant leur parcours. Cette démarche proactive a suscité de nombreuses

CHLOË DE CLERCQ ET LOLA DE GREZ SONT ÉTUDIANTES EN MASTER EN DROIT À L'ULB.

réactions quant aux garanties relatives au respect des droits fondamentaux et particulièrement celui de la protection des données à caractère personnel, amenant, par ailleurs, le Parlement européen à rejeter la directive en avril 2013.

« La directive permettrait un profilage indifférencié de millions de passagers afin d'identifier de potentiels terroristes en suivant leur parcours. »

Cependant, suite aux événements récents et à l'arrêt de Cour de Justice « Digital Rights Ireland Ltd » (C-293/12) imposant un certain nombre de garde-fous en matière de protection des données à caractère personnel, le débat est relancé. C'est ainsi que le 11 février 2015, le Parlement européen déclara, tout en insistant sur la nécessité d'assurer la protection des données à caractère personnel des citoyens européens, qu'il « s'engage à mettre tout en œuvre pour finaliser la Directive PNR de l'Union d'ici la fin de l'année ».

Un nouveau projet de texte sur un système européen pour l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) a été présenté par le député en charge du dossier, Timothy Kirkhope, et débattu en commission des libertés civiles le 26 février dernier.

LA FUTURE DIRECTIVE EN PRATIQUE

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que la collecte et l'utilisation des données PNR devront répondre à la finalité prévue par la future directive, à savoir

la lutte contre les infractions graves « transnationales » et les infractions terroristes, pour lesquelles une liste exhaustive sera dressée. Outre le terrorisme, il s'agit entre autres des crimes graves tels que la traite d'êtres humains, la pédopornographie, ou encore le trafic d'armes, de munitions et d'explosifs.

Concrètement, si la directive devait être adoptée en l'état actuel des choses, voici comment s'organiseraient la collecte et l'utilisation des données des passagers aériens : les États membres pourront exiger des transporteurs aériens qui proposent des vols entre un pays tiers et le territoire d'au moins un État membre de l'UE de leur transférer les données des passagers contenues dans leurs systèmes de réservation. Ces informations récoltées par les compagnies aériennes lors des réservations comprennent notamment les coordonnées personnelles du passager (ex. nom, n° identité etc.), les informations qui figurent sur le billet (ex. numéro de siège), les dates de voyage, l'itinéraire, le moyen de paiement utilisé, les données concernant les bagages, éventuellement le nom des autres passagers sous la même réservation, ainsi que le nom de l'agence de voyages par laquelle le vol a été réservé.

Toutefois, les transporteurs ne devraient envoyer ces données PNR que si l'État membre l'a sollicité expressément. Il s'agit de la méthode dite « push », ce qui signifie que les États membres n'auront pas la faculté d'accéder directement aux systèmes informatiques des transporteurs contenant ces données.

« Toutefois, les transporteurs ne devraient envoyer ces données PNR que si l'État membre l'a sollicité expressément. »

Ces données PNR seront alors transférées à une unité spéciale de l'État membre d'arrivée ou de départ. Cette « unité de renseignements passagers », mise sur pied préalablement par tous les États membres, sera responsable de la collecte des données PNR, de leur stockage, de leur analyse et de la fourniture des résultats de l'analyse aux autorités compétentes. Chaque État membre devra déterminer quelles sont les autorités compétentes autorisées à demander ou à recevoir les données PNR ou les résultats du traitement des données PNR de l'unité de renseignements passagers.

Par ailleurs, l'unité spéciale de renseignements passagers devra être supervisée par une autorité de contrôle nationale indépendante chargée de la protection des données, laquelle rendra périodiquement des avis sur la façon dont les données PNR sont traitées.

Afin de garantir un niveau élevé de protection de la vie privée et des données à caractère personnel, le projet de directive prévoit que les données sensibles, susceptibles de révéler, de manière directe ou indirecte, la race ou l'origine ethnique d'une personne, ses opinions politiques ou ses convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance à un syndicat, l'état de santé ou l'orientation sexuelle de la personne, ne pourront jamais être transférées par les transporteurs aériens aux États membres, ni utilisées de quelque manière que ce soit par ceux-ci. La collecte et l'utilisation de ce type de données sont strictement interdites.

De plus, les données sensibles devront être effacées définitivement au plus tard 30 jours à compter de la date à laquelle les autorités compétentes ont reçu pour la dernière fois le dossier passager contenant ces données. Les autres données seront « masquées » après 30 jours, c'est à dire qu'elles seront rendues anonymes. Néanmoins, l'accès aux données PNR reste autorisé pendant cinq ans en cas de terrorisme et quatre ans en ce qui concerne les crimes graves.

LA DIMENSION PROACTIVE DU PROJET DE DIRECTIVE PNR

L'un des aspects les plus « innovants et ambitieux » du projet de directive PNR est le volet préventif ou proactif. En effet, la collecte et l'utilisation de ces données PNR devraient permettre aux autorités répressives de détecter des terroristes et criminels, jusqu'alors inconnus, c'est-à-dire des personnes qui, jusqu'à présent, n'ont pas été soupçonnées de terrorisme ou de crimes graves, mais dont l'analyse des données suggèrent ou révèlent qu'elles pourraient être impliquées dans de tels crimes. Ces personnes feraient alors l'objet d'une enquête plus approfondie de la part des autorités compétentes. En pratique, il s'agirait donc de procéder à un traitement massif et indiscriminé des données personnelles de tous les citoyens européens ou même des ressortissants de pays tiers.

Les données PNR seraient utilisées « pour l'analyse et la définition de critères d'évaluation qui peuvent ensuite être appliqués afin d'évaluer le risque que représentent les passagers avant leur arrivée et avant leur départ » (Commission européenne, 2011b). Ainsi, ce système permettrait d'évaluer pour chaque passager le niveau de risque qu'il représente.

Toutefois, ce qui interpelle est le fait qu'un tel système suppose nécessairement un traitement particulier afin que ces données, à première vue insignifiantes, deviennent significatives. Pour cela, l'unité de renseignements passagers devra très certaine-

ment recourir à des méthodes et des technologies d'analyse complexes afin d'opérer un tel filtrage. A ce sujet, un grand nombre de questions reste en suspens : comment les autorités compétentes vont-elles opérer le tri ? Quels vont être les critères utilisés ? Quelles sont les informations susceptibles d'attirer l'attention sur une éventuelle menace ? Et surtout, quelles vont être les conséquences pour les personnes fichées comme étant suspectée de représenter une menace ?

Il semble évident qu'un tel système met potentiellement en péril un grand nombre de nos droits fondamentaux, notamment en matière de droit à la vie privée et de protection des données à caractère personnel. Comme l'a si justement souligné Mario Oetheimer, membre de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et qui suit de près le dossier PNR : « Un règlement comme le PNR est une ingérence très importante dans les droits fondamentaux. La question qui se pose est très simple : a-t-on besoin d'une collecte de données aussi importante pour lutter contre le terrorisme? ».

Ce qui est surprenant c'est que le Parlement européen en 2013 avait rejeté la proposition de directive PNR au motif qu'elle ne contenait pas suffisamment de garanties en matière de protection des données. Or, force est de constater que l'on demande aujourd'hui au Parlement européen de se repositionner sur le même projet. Les événements récents de Paris et Copenhague ainsi que la pression grandissante des gouvernements nationaux y sont pour quelque chose. L'adoption d'un système PNR constitue très certainement un instrument intéressant en matière de lutte contre le terrorisme. Cependant, un tel système doit être encadré et offrir toutes les garanties nécessaires conformément aux instruments de protection des droits fondamentaux européens.

« Il semble évident qu'un tel système met potentiellement en péril un grand nombre de nos droits fondamentaux, notamment en matière de droit à la vie privée et de protection des données à caractère personnel. »

Toujours est-il que si tel n'est pas le cas, la future Directive PNR risque fort de subir le même sort que celle sur la conservation de données générées ou traitées dans le cadre de la fourniture de services de communications électroniques accessibles au public ou de réseaux publics de communications. En effet, cette Directive 2006/24/CE a été invalidée par la Cour de justice de l'Union européenne en 2014 au motif que celle-ci constituait « une ingérence d'une

vaste ampleur et d'une gravité particulière » dans la vie privée (arrêt « Digital Rights Ireland Ltd », Aff. C-293/12). La comparaison entre les deux directives est flagrante puisqu'en effet la Directive 2006/24/CE avait été adoptée dans des circonstances similaires au contexte actuel, suite aux attentats de Madrid et de Londres.

ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉ : UNE RÉPONSE ADÉQUATE.

Face à une telle directive, il apparaît qu'une certaine distance doit être prise. Dans le contexte actuel où des attentats meurtriers menacent toujours plus violemment nos valeurs démocratiques et nos libertés fondamentales, une réflexion quant à la réponse adéquate de l'Union concerne tous les citoyens européens. A cet égard, l'adoption d'un instrument allant à l'encontre ou frôlant les limites des droits élevés au plus haut niveau de nos démocraties ne signifierait-elle pas accorder la victoire à nos ennemis ? La terreur a-t-elle pris le pas sur nos droits et libertés ? Comment concilier le maintien de la liberté d'un côté et la nécessité de garantir la sécurité de l'autre ? Autant de questions qui ont besoin de réponses objectives en ce sens que l'émotion doit maintenant faire place à la raison.

FREEDOM OF EXPRESSION THE CORNERSTONE OF DEMOCRACY

THE DEFENCE OF HUMAN RIGHTS AND FREEDOM OF EXPRESSION ARE CORNERSTONES OF AN OPEN AND FREE SOCIETY. YET DEMOCRACY IS UNDER THREAT IN EUROPE.

EXTREMISM

Extremist ideologies and violence are threatening our values of fundamental rights and freedom, not to mention our right to safety and a life free from violence. Yet Europe can and will confront this issue. As social democrats, we believe that the only appropriate response is with unity and solidarity, as stated in our Declaration «United against fear» adopted by the Leaders of social democratic and progressive parties of Europe in Madrid on February 2015

Extremism complex and differs according to context, but what all extremist ideologies have in common is that they are not born from nowhere. Extremism can be bred, like disease, in poverty, desperation, humiliating environments. For some, extremist political ideologies can be seductive – offering hope, belonging and inclusion. Currently, we are witnessing extremism, totalitarianism and violence dressed up in religious disguises. But throughout history extremism has consistently developed during times of social tension and hardship, such as during and after a war, prolonged occupation or economic and social breakdown.

The responsibility for terror and violence can only lie on those who have done the deed. They must be obtained and held accountable. But to combat extremism, we must also seek to understand what causes it. The causes are many and complex -especially when modern communication facilities bind conflict zones together. Events in and around Afghanistan through the decades, the protracted conflicts in the Great Middle East region and upheaval in social orders in North Africa have contributed to creating regions which have suffered so many traumas, so much despair, that they are currently breeding grounds for extremism.

Prominent atrocities have recently been committed in Paris and Copenhagen, but extremism can be seen elsewhere too. In Sweden we have recently seen deadly arson attacks against several mosques,

SERGEI STANISHEV IS THE PES PRESIDENT.

around Europe attacks are directed against minorities and immigrants, while anti-Semitism is also on the rise. While today's jihadists may represent the gravest threat to our open and democratic society in Europe, we must remember that those afflicted by terrorism often are civilians in conflict zones, including Muslims. The same day that 12 people were murdered in Paris, a car bomb killed 37 people in Yemen. In Northeast Nigeria the Islamist group Boko Haram continues to terrorize and kill. In just the last few weeks it is estimated that they have killed more than two thousand people.

HISTORIC LESSONS

This is a fairly new threat, but history can teach us lessons to deal with it. Experiences from the interwar period showed that it is not enough to win the fight against extremism in one country. Many countries in Europe are now experiencing prolonged high unemployment, especially among youth. In its wake follows growing social tensions. Extremist movements are on the rise in several places. In the interwar period social democracy was successful in combating extremism where it managed to deliver tangible answers to specific problems; employment, welfare, justice.

Here there are historical lessons whose example we can follow: extremism sets root and grows when people experience a political system which does not just fail to solve, but creates everyday struggles.

We must remember that it is not enough to win the fight against extremism with ideological arguments or with good economic and social policies alone. Extremism is often underpinned by strong will, and as we have recently experienced, a desire to use violence. We saw this in Paris, Copenhagen and Tunis, and we see it in the pictures and stories from the battlefield in Iraq and Syria. Fascism also had this character in the interwar period. Jihadis have the same character, as we saw through the murders and attacks against the staff of Charlie Hebdo who were equipped with only pen and paper.

Their willingness to use violence requires that our reaction must not only be ideological and political - we must also be ready for self-defence. In the interwar period an extreme political movement gained ground through its willingness to use violence. No one should be able to force their views on the majority using violence. Those who cross this line will be fought and prosecuted. We have to have a credible defence. Democracy must have a strong police and a competent security service, which will protect the population and combat and limit the threats of serious crime, such as the use of violence and terror.

“In the interwar period social democracy was successful in combating extremism where it managed to deliver tangible answers to specific problems; employment, welfare, justice.”

From our recent history, we can probably conclude that the fight against extremism will be with us for a long time. It must be fought on many fronts, by the authorities responsible for our safety, educational authorities, integration and employment authorities, and civil society.

THE ADEQUATE RESPONSE

In Europe, democracy, welfare and social trust are and will be put to the test. One of the major tasks we have as a community is to make diversity our strength, not a source of irreconcilable contradictions. Here freedom of speech is our opportunity as it is a mainstay in our culture that allows ideas, opinions, dreams and criticism to be expressed. Freedom of expression is our main resource to live in harmony in diverse societies.

Freedom of expression is the core of a democracy. Everyone has responsibilities, everyone is complicit, everyone's vote counts, no one can be silenced. Statements may offend and be perceived as blasphemous just as satire and humour sometimes must do. That is legal, and must be defended.

Tensions may arise between freedom of speech and religion. In an era where cartoonists and journalists are threatened in the name of religion, it is worth recalling that freedom of expression and religion is everyone's responsibility. Freedom applies to everyone, is everyone's right, and it can be repeated: Freedom of expression is a prerequisite for freedom of religion. Attempts to curtail freedom of expression in the interests of religion, must be rejected.

The long-time Swedish Prime Minister and statesman Olof Palme said that we have to dare more democracy. It also applies in our time. We have to make the freedom of expression accessible and real for everyone, including minorities and newcomers who lack experience, knowledge and access to social debate. If freedom of expression shall be real for them, they must experience the freedom of opportunity. But we must be uncompromising in our demands for all to respect freedom of expression entirely. Even if it hurts. Even if it offends.

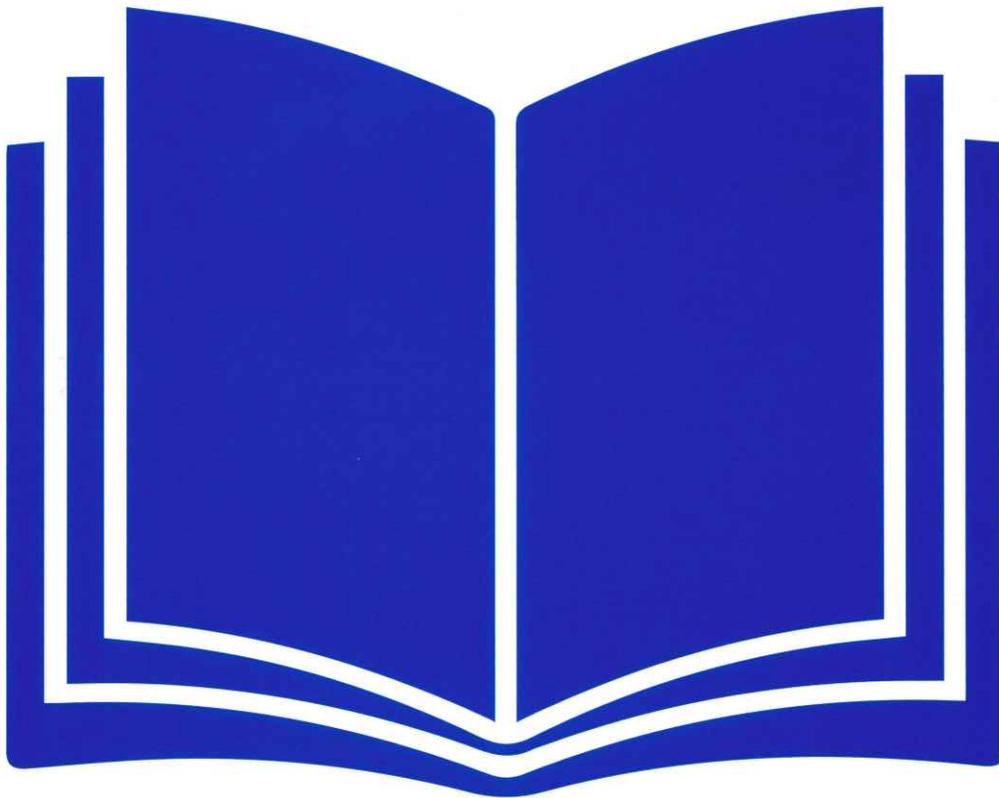
“In an era where cartoonists and journalists are threatened in the name of religion, it is worth recalling that freedom of expression and religion is everyone's responsibility.”

We see a clear pattern in the development of violent extremism: It targets the freedom to express opinions. It invokes violations as reason. Yet the use of violence or terror will never be justified. And no one should feel forced to restrain themselves on the basis of fear for violence or reprisals. Sharp criticism of religion and caricatures of all religions, all texts, all practices and all prophets must be tolerated, although we must recognise that they can provoke and wound others.

Those who shot and killed in Paris wanted to immerse the conflict between Muslims living in Europe and the communities they live in. We will meet violence, threats and hateful language with their arguments, satire, knowledge and power, as individuals and as a society. They will not dictate how we use our freedom of expression, or push us to create more closed or intolerant societies.

As social democrats we must be able to convey what democracy is about, especially to younger generations. We must enhance and promote our ability to live with different religions and faiths, not least strengthening our capacities for critical thinking. We need a living dialogue, as the norm in society - stimulated, activated and sometimes provoked by a free press. For this, freedom of expression is our most important resource, and we must use it to the fullest in Europe.

The Party of European Socialists will strive to enhance democracy and to protect our core values and fundamental rights by countering any form of radicalisation and extremist ideologies for a strong, socially just and democratic Europe.



***Book & documentary
review***

PUISSANTE ET INCONTRÔLÉE LA TROÏKA

H. SHUMANN AND A. BONDY



Vanessa Josis
est étudiante en
master en rela-
tions internatio-
nales à l'ULB.

Dans ce documentaire, les auteurs nous font découvrir l'horrible réalité que subissent les Irlandais, les Grecs, les Portugais et les Chypriotes depuis que la Troïka, alliance entre le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne (CE), est intervenue dans leur pays afin de diminuer leur dette.

Selon eux, l'intervention de ces bureaucrates de la Troïka n'a fait qu'empirer les choses en détruisant le système de santé des Grecs et en vendant leurs grands territoires. Mais ils ont également supprimé toute l'aide sociale au Portugal, n'améliorant pas la situation du marché de l'emploi, ce qui a apporté un risque de migration de la population. Quant à son intervention en Irlande, cela n'a pas non plus amélioré la situation du marché de l'emploi, et la vente d'une banque chypriote aux Grecs pour aider les Chypriotes n'a rien arrangé.

Cette Troïka est puissante car elle décide de toutes les réformes qui doivent être effectuées dans les pays en crise afin d'améliorer la situation de leurs finances mais, surtout, il n'y a personne qui contredit ce qu'elle décide d'imposer à ces pays. Que ce soit le FMI, la BCE ou la CE, ils n'ont aucun pouvoir sur elle; ce qui d'ailleurs n'a pas plu au Parlement européen qui s'en est rendu compte, en a débattu, mais

n'a pas réussi à stopper cette alliance. Personne ne peut donc la contrôler.

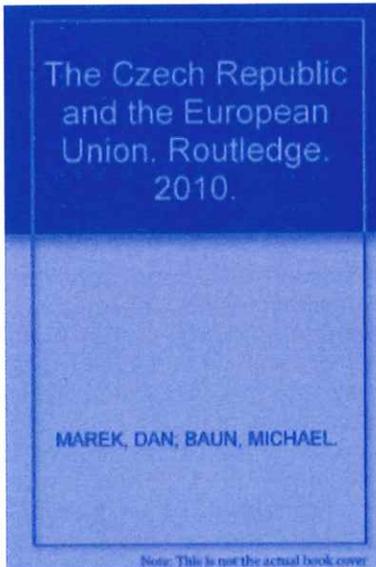
Les auteurs ne montrent que le côté négatif de l'action de cette alliance entre ces trois institutions dans les pays concernés, mais il faut quand même préciser que la crise économique est toujours présente en Europe et que la Troïka n'a jamais promis de créer de l'emploi en intervenant dans ces Etats. Son rôle n'était que de diminuer la dette, et pour cela ses bureaucrates ont imposé des réformes très strictes à ces Etats membres de l'Union européenne au niveau social ou de la santé. On peut donc reprocher à la Troïka d'avoir fait empirer la situation sociale ou de la santé en Grèce ou au Portugal mais pas la situation de l'emploi. Les auteurs ont également pointé du doigt le fait que la Troïka n'était composée que de bureaucrates qui ne connaissaient pas le terrain, qui ne possédaient qu'une connaissance théorique et qui ont imposé des réformes importantes sans qu'elles ne puissent être contredites par une autre institution ou même un gouvernement, car on leur faisait croire que c'était la seule solution pour sortir leur pays de la crise.

C'est une vision catastrophique de la situation dans ces pays que nous offrent les réalisateurs suite à l'intervention de la Troïka, on parle même de complot, de sacrifice de la Grèce par les autres pays membres de l'Union européenne. Ainsi on ne peut être que pessimiste face à cette intervention de la Troïka, ce qui nous pousse à être solidaires avec la Grèce qui ne veut plus une politique d'austérité imposée mais une politique sociale afin de réparer les dégâts. Cette possibilité effraie les autres pays membres européens car cette politique sociale pourrait avoir un impact dans leur pays. Et c'est ce qu'il faut : depuis 2008, nous sommes sous une politique d'austérité, et on ne peut pas dire qu'il y ait eu une évolution dans la sortie de la crise. Chaque année, on nous annonce qu'on approche de la fin de la crise, pourtant on nous supprime de plus en plus de choses comme la baisse du salaire minimum, une pension diminuée, l'obligation de retourner travailler afin d'améliorer notre niveau de vie..... Cette politique d'austérité imposée dans certains pays et l'intervention de la Troïka n'ont fait qu'empirer les choses et il est temps d'y mettre un terme. Cette situation a assez duré, la population européenne n'en peut plus de cette politique d'austérité qui n'a finalement rien amélioré. Alors, si cette montée socialiste permet de faire bouger les choses que ce soit au niveau social, de l'emploi ou de la santé, en particulier en Grèce, alors peut-être que les autres pays européens devraient s'inspirer de ce qui se passe en Grèce afin d'améliorer également la situation dans leur pays.

THE CZECH REPUBLIC AND THE EUROPEAN UNION

D. MAREK AND M. BAUN

Jozef Michalek
is a master's
student at the
Institute for Eu-
ropean Studies.



The EU accession does not seem to be a winning lottery ticket that would solve the daily grievances of people. Taking the first prize without knowing what to do with it might turn out to be a triumphant farce. Czech Republic's first steps in the EU have not been so dramatic but it seems the country is still in the midst of its adolescence.

Those interested in the Central European perspective of EU accession might find *The Czech Republic and the EU* an insightful introductory lecture. The book is a part of a series *Europe and the Nation State* which aims to examine the social, political, economic consequences of European integration. In the case of the Czech Republic, Dan Marek and Michael Baum have managed to give a coherent analysis which might serve as a case study giving an overlook of the situation in Member States of the 2004 enlargement. Have they already overcome the freshmen syndrome?

When the enthusiasm of the Velvet Revolution faded away, the countries of Central Europe had to face a challenging situation which resulted from a shift of the geopolitical cycle. All of a sudden they escaped from the Soviet sphere of influence and had to decide upon their future. As from the beginning, the Czech Republic had a clear objective: in order to secure the economic and political progress, it was necessary to integrate with the West. The process has begun almost immediately, when in December 1989 Czechoslovakian authorities asked the European Commission to open the negotiations for a broader commercial cooperation.

Czech Republic was long considered to be the most prepared for the EU membership (even though it had to fiercely push on the EC to embed the membership objective into the negotiation). It had a decent economy and after separating from its less developed and nationalistic Slovakian brother, it launched a surprisingly rapid advancement. However, its internal political situation soon became the key factor which debunked its confidence. The euro-scepticism of the 1990s prime-minister Václav Klaus was seen as a decisive element of the downturn. His reluctance to cooperate with other Central and Eastern European countries (CEEC) through the Visegrad Four platform soon proved to be exaggerated. Briefly, after a variety of political hiccups and economic somersaults, Czech Republic entered the EU with other CEECs and nowadays enjoys its eleventh year as a full member.

A candidate country's destiny is often marked by the asymmetrical choice it has to overcome when integrating with the EU. The study reveals all the technical aspects which a transition from Communist-lead to democratically-governed society required. To comply with the capitalist system of free market the whole society needed a structural face-lift through privatisation, restitution and de-collectivisation. Anyhow the restructuring must have been a painful experience, the authors suggest that the integration with the EU was useful at least for the environment, agriculture and regional policy.

The membership is only a prerequisite for a successful actorness. The Czech behaviour has already left some scars on its reputation. Chaotic political bargaining about their first commissioner Vladimír Špidla (who was side-tracked from internal politics to a "cosy office" in Brussels even though he had no experience with EU affairs) or the famous Czech Presidency of the Council which was hallmarked by the fall of government, might serve as examples.

On the other hand, the authors did not sufficiently evaluate the effectiveness of the Czech foreign policy within the EU. But they showed that Czechs are not afraid to stand against the common EU ground as it was with their opposition to the improving perception of Cuba or their outspoken support for Israel. It would be of interest to find out how successful Czech position can be, if it tends to contradict the will of the "big three". Would be the presence of Czech president Miloš Zeman in Moscow for the celebration of the end of the Second World War this May another prank?

Even though this study provides a lot of data, it missed the opportunity to make more in depth analysis and general conclusions about the role of small Member states. Besides, it would be fruitful to look into the long-term strategy of Czech Republic and its ability to maintain useful alliances.

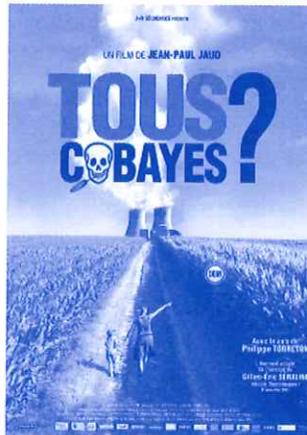
DE L'ÉCOLOGIE À L'AUTONOMIE

C. CASTORIADIS, D. COHN-BENDIT

**Lauriane Guillout
et Chloé Sebahg
sont étudiantes
en master à l'ULB.**

TOUS COBAYES ?

J.P. JAUD



Si nous vous disions mouvement écologique que répondriez-vous ; certainement défense de l'environnement ? Nous nous arrêtons, cela n'est qu'une partie du programme.

Le mouvement écologique, loin de se limiter à une injonction défensive, est aussi une invitation réflexive. Saisissons-la. Explorons ses horizons polymorphes, en croisant l'une des acceptions philosophiques du concept proposée par Cornelius Castoriadis, le verbe acerbe de Daniel Cohn-Bendit et l'oeil critique du réalisateur Jean-Paul Jaud. Plus encore, interrogeons-nous, à la lumière de leurs travaux, sur le rôle que pourrait ou devrait jouer l'Union européenne, en tant que régime politique dont la taille critique serait à même de la hisser en acteur majeur de la transition écologique.

Multiplier les sources, pour appréhender un mouvement, a ceci de pertinent que le raccourci caricaturé est immédiatement désarçonné. Il devient alors impossible d'associer l'écologie à une simple série d'actions

« coup de poing » fortement médiatisée et portée par des militants s'alarmant des « potentialités apocalyptiques de la techno-science » (Castoriadis). Qui sont les faucheurs d'OGM, les « independent WHO », les audacieux activistes de Greenpeace, présentés par Jaud ; si ce n'est des voix qui, ayant pris conscience du danger, pressent d'agir. L'impatience du militant est, en pareilles conditions, compréhensible. Nous ne saurions lui reprocher d'investir le terrain, pour dénoncer, dévoiler, conscientiser et finalement nous inciter à l'appropriation commune d'une problématique intrinsèquement collective. Néanmoins, cette impatience ignore le problème fondamental qui apparaît lorsqu'on se demande : que faire concrètement ?

Le nœud du problème est le suivant : le mouvement écologique ne peut et ne doit se laisser happer par un « misérabilisme militant » (Cohn-Bendit) qui, par son catastrophisme et son alarmisme, servirait les desseins d'un totalitarisme bienveillant. Les effets néfastes de notre mode de vie sur l'environnement et la nécessité d'en changer ne sont plus à prouver. Toutefois, la gravité d'une situation – même scientifiquement démontrée – ne doit conduire ni à l'imposition autoritaire de la norme ni à la confiscation de la délibération au nom d'un impératif de protection. Le mouvement écologique consiste donc en premier lieu à évincer le risque de dérive bureaucratique inhérente à un militantisme qui, assuré d'être dans le vrai, s'autoriserait à ne plus s'interroger sur les actions à mener.

Revenons à notre question : si, dans le mouvement écologique, la défense de l'environnement n'est qu'une partie du programme, quel est-il ? Si l'on en croit Castoriadis et Cohn-Bendit, il n'est rien de moins qu'une « réforme de l'entendement humain », justifiée par le lien solidaire, pour ne pas dire nécessaire, entre écologie et liberté.

Un retour théorique s'impose pour comprendre cette relation symbiotique. Castoriadis refuse l'idée d'un « individu substance » dont les qualités seraient définies hors ou avant toute société car « hors société, l'être humain n'est ni brute, ni Dieu, il n'est tout simplement pas » (Aristote). Le nouveau-né humain devient un être-société par un processus de socialisation qui, s'il dépend naturellement de l'entourage immédiat de l'infans, est aussi réalisé par les institutions de la société et les significations imaginaires sociales incarnées, rendues effectivement vivantes par ces institutions. Significations et institutions forment un tout appelé institué, donnant sens au monde qu'il crée et instillant aux individus tant un schème d'autorité, qu'un schème de besoins.

Les institutions de notre société, ainsi que les significations qu'elles produisent, peuvent aujourd'hui être qualifiées de capitalistes. Celui-ci façonne notre

conception de l'autorité et définit nos besoins, en même temps qu'il y répond. Pour Cohn-Bendit, « le capitalisme a fait la conquête des têtes des gens et aucune stratégie jusqu'à ce moment n'est arrivée à refaire cette conquête ». Mais alors nos sociétés méritent-elles vraiment d'être qualifiées d'autonomes ? Peut-on les opposer à celles étiquetées hétéronomes ? A savoir, celles qui paradoxalement imputent l'auto-crédation de leurs institutions et significations à une source extra-sociale de sorte qu'en leur sein « l'institution de la société a lieu dans la clôture du sens ». Partant, pour justifier notre statut d'autonomie nous devons échapper à la pétrification de l'institué et ceci est précisément la visée de la politique.

La politique s'entend de la mise en question des institutions. Elle est l'activité explicite, lucide et collective de délibération ayant en vue l'instauration d'institutions souhaitables, capables de rendre compte et raison de la validité de leurs énonciations. Elle doit, de ce fait, produire les conditions d'une liberté effective. La politique est en cela le projet d'autonomie individuelle et collective qui crée un type d'être : un être qui se donne les lois régissant son existence, à même de remettre en cause l'ordre social et les orientations qu'il lui impose.

Pour Castoriadis, le mouvement écologique est justement un de ces mouvements de la société qui tend vers l'autonomie. En effet, contrairement aux contestations qui l'ont précédé, il ne s'attaque pas à la seule dimension de l'autorité. Il est aussi une mise en question des besoins instillés par l'institué. Il revendique ainsi, en premier lieu, l'autonomie à l'égard d'un système technico-productif né du capitalisme, entretenu par le capitalisme et pour les appétences du capitalisme.

Ce point semble indéniablement faire converger le réalisateur et les deux conférenciers. Castoriadis fusige « les dangers énormes » et « l'absurdité même contenue du développement tout azimut et sans véritable orientation de la techno-science ». Cohn-Bendit refuse « en bloc », la société et l'Etat nucléaire. Et Jaud nous interroge : serions-nous tous cobayes d'une notion de progrès circonscrite à une productivité débridée prétendue optimale, inévitable et indépassable ?

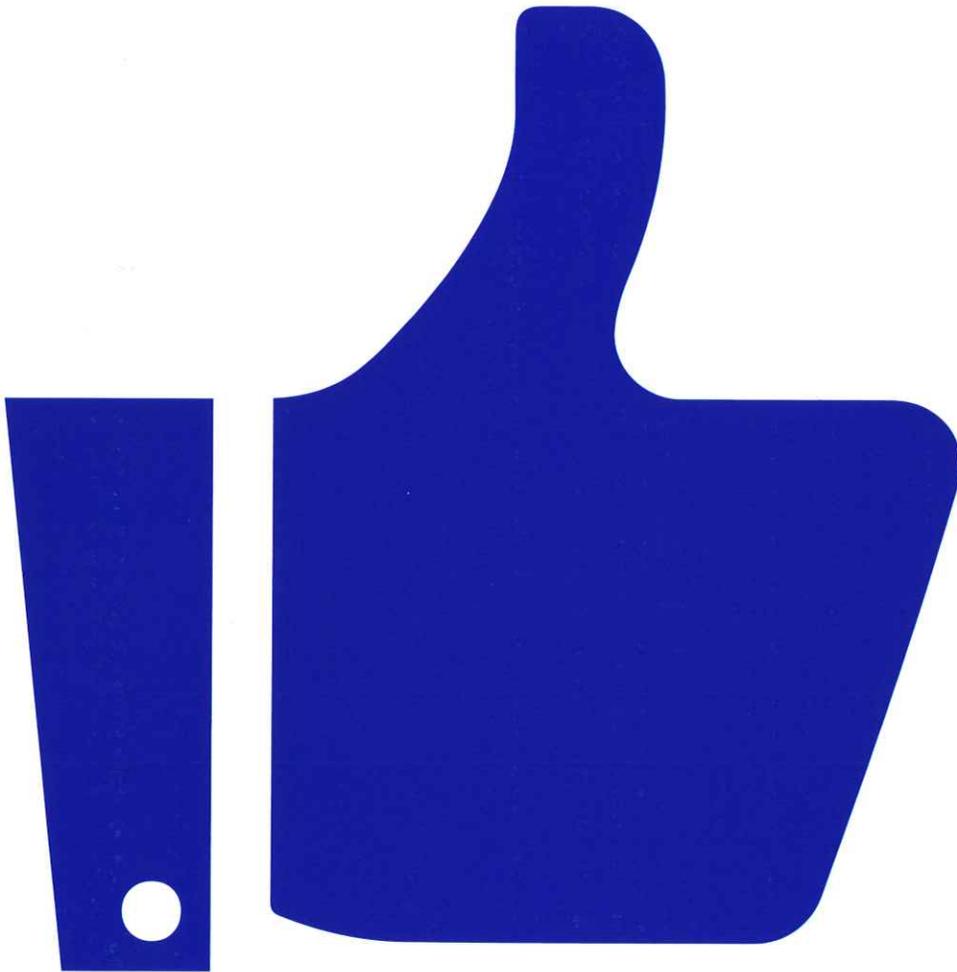
Le réalisateur assassine nos significations imaginaires. Voyez-vous donc cette belle campagne japonaise. Oubliez votre grand bol d'air frais, Fukushima l'a irradié. Voyez-vous donc ces dockers, présumés robustes et infatigables. C'était sans compter les gaz toxiques qui s'échappent des containers, remplis de soja génétiquement modifié, et qu'ils déchargent à longueur de journée. Dans cette juxtaposition qui matraque le spectateur, Jaud pose une terrible équation : atome atomique égale OGM égale destruction de l'humanité

assurée. Une équation dont le résultat reste encore à prouver pour les sceptiques qui avancent le confort d'une électricité quotidienne et d'une assiette pleine. Il pourrait leur être répondu que le rendement des modes de production alternatifs est avéré. Mais ce n'est ni la question, ni la véritable ambition du mouvement écologique qui, s'il parvenait à substituer l'énergie verte à l'énergie fossile et à régler le problème des déchets nucléaires, n'aurait remporté qu'une bataille, mais pas la guerre – celle d'un véritable réformisme.

Le mouvement écologique n'a pas vocation à panser les plaies du système technico-productif existant puisqu'il le dépasse purement et simplement en engageant potentiellement « tout le problème politique et tout le problème social ». En effet, en mettant en question nos besoins, c'est notre mode de vie qu'il interroge et nos significations qu'il ébranle. Moins que « nous rendre maîtres et possesseurs de la nature » (Descartes), le mouvement écologique détermine « les limites du champ de l'utopie » (Cohn-Bendit) et met ainsi en jeu « toute la conception, toute la position des rapports entre l'humanité et le monde » (Castoriadis).

Toutefois, comment le mouvement écologique compte-t-il faire advenir cette société nouvelle, bouleversant nos modes de vie, si ce n'est pas par la chimère d'une « création culturelle extraordinaire » ? Ne rencontre-t-il pas ici la limite de sa pensée et de son action politique ? Nous l'avons dit, il serait totalitaire d'imposer un mode de vie écologique à ceux qui n'en veulent pas. Toutefois, pouvons-nous encore nous permettre d'agir comme on l'entend, sachant que « nous sommes tous embarqués sur le même rafiote planétaire » ? Le mouvement brandit alors son étendard favori : l'autonomie, qui est aussi autolimitation de la société, c'est-à-dire limitation par la société de ce qu'elle considère inacceptable et autolimitation de la société elle-même dans sa réglementation.

Le mouvement, qu'ont tenté d'impulser Castoriadis, Cohn-Bendit et Jaud, est-il susceptible d'être incarné et relayé par celle qui se veut être le laboratoire légal de la protection environnementale à l'échelle sub et supra nationale : l'Union européenne ? Diplomatie verte, agriculture biologique, énergies renouvelables, transparence et participation citoyenne ont été édifiées en labels d'une UE désireuse de s'ériger en modèle écologique. Est-ce là le signe d'une volonté politique réelle, promettant le déploiement d'actes concrets, ambitieusement financés ? Ou, devons-nous y voir la simple stratégie de communication d'une organisation qui, en perte de légitimité, s'emploie, en se laissant aller à l'air du temps, à colmater la brèche du désenchantement ? La question reste ouverte.



Crédits

Conseil d'administration

Co-présidents

Maxime Behar
Alexandre Donnersbach

Rédacteur en chef

Stefano Messina

Vice-rédacteur en chef

William Meyer

Trésorier

Quentin Coignus

Rédactrice en chef web

Clara Bougon

Coordinatrice événements

Manon Dias

Vice-coordinatrice événements

Pauline Dubois-Graffin

Coordinateur relations publiques

Jaime Camino Velasco

**Co-responsables rubrique
citoyenneté**

Leo Zylberman-Nasrallah
Jonas Petitpas

Rubrique citoyenneté

Lucas Teissier
Martina Lillo
Louise Fromont
Lola Degrez
Lauriane Guillout
Chloë De Clerq
Jozef Michálek
Antoine Cuvelier

Co-responsables rubrique dossier

Tania Horbach
Maxime Gehrenbeck

Rubrique dossier

Vanessa Josis
Laura Merenda
Mauro Sanna

Kirill Gelmi
Chloé Féré
Stéphanie Toschi
Marine Planquart
Barbara Catalano

**Co-responsables rubrique
économie et social**

Alice Ringot
Yolande Kirsch

Rubrique économie et social

Loïc Charpentier
Alessia Chiavetta
Lorraine Launois
Benjamin Rosenthal
Henrique Sampaio
Lucyna Bluszcz

**Co-responsables rubrique
relations internationales**

Javier Fernández Quevedo
Mohamed Fahmi

**Rubrique relations
internationales**

Georgiana Dragomir Bianca
Beatriz Ríos
Mihaela Brînză
Merve Samalp
Katarzyna Chumińska
Chloé Sebagh

**Responsable rubrique
book & documentary review**

Michael Rossi

Rédaction web

Clément Hut
Alessandra Bianchi
Leoni Ayoub
Rosa Houbina
Stéphanie Ha
Emmanuel Testenoire
Cansu Oguz
Joachim Shyrambere
Enzo Zheng

Evangelia Sali
Manon Eeckhaut

Equipe événements

Emilie Gronelli
Agata Pawenta
Jasmina Kadi
Morgane Bastin
Margaux Etienne
Victoria Hansen
Jessica Simoes
Elena Sabarai
Anais Gislain
Carolina Vigo
Berit Müller
Elena Sbarai

Equipe relations publiques

Vuong Bui Hoan
Willem Verstegen
Aurélien Gand
Lisa Valse
Aurelio Volle
Davide Maistro
Sarah Bee Kawayá
Clément Hut
Sophie Leclercq
Olga Trofimciuc
Lisa Vallese

Graphisme et illustrations

Salomé Gautier
www.behance.net/salomegautier
Rémi Happe

Eyes On Europe est une ASBL étudiante fonctionnant sur fonds propres. Nous rencontrons depuis quelques années des difficultés financières. Dans le but de continuer à publier un magazine de qualité et gratuit, de développer notre site web et organiser des événements, nous faisons appel à votre contribution, au numéro de compte suivant : 363-0388203-49 - IBAN: BE97 3630 3882 0349 / BIC: BBRUBEBB. Toutes les contributions sont les bienvenues. Toute l'équipe d'Eyes on Europe vous remercie chaleureusement !

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and transfers between accounts.

The second part of the document provides a detailed overview of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.

The third part of the document focuses on the classification of accounts. It discusses the different types of accounts, such as assets, liabilities, equity, and income, and how they are used to record and summarize financial transactions. It also explains the relationship between these accounts and the accounting equation.

The fourth part of the document covers the process of journalizing and posting. It describes how transactions are recorded in the journal and then transferred to the ledger. It also discusses the importance of double-entry bookkeeping and how it helps to ensure the accuracy of the financial records.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It explains how the data from the ledger is used to create the balance sheet, income statement, and statement of cash flows. It also discusses the importance of these statements in providing a clear picture of the company's financial performance.

The sixth part of the document covers the process of closing the books. It explains how the temporary accounts, such as income and expenses, are closed to the permanent accounts, such as equity. It also discusses the importance of this process in preparing for the next accounting period.

The seventh part of the document discusses the importance of internal controls. It explains how these controls help to prevent errors and fraud, and how they are used to ensure the accuracy and reliability of the financial data.

The eighth part of the document covers the process of reconciling the books. It explains how the company's records are compared to the bank statements and other external records to ensure that they are in agreement. It also discusses the importance of this process in identifying and correcting any discrepancies.

The ninth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and transfers between accounts.

The tenth part of the document provides a detailed overview of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.